D) QUAND UN JOURNAL ADVERSAIRE AFFIRME QU'ANDRE BACH EST JUIF ET IVROGNE

INTRODUCTION

Les grandes et petites polémiques d'ordre politique, électoral et « affaires » locales entre L'Echo Rochelais et Ouest Océan donnent lieu de juin 1933 à mai 1936 :

- D'une part à des affrontements entre Pierre Taittinger, Président des Jeunesses Patriotes, député de Paris, propriétaire, directeur politique de L'Echo Rochelais et Ouest Océan, sous « l'influence » d'André Hesse, député radical-socialiste de La Rochelle, ancien ministre, avocat de Stavisky et actionnaire d'Ouest Océan.
- D'autre part à des « passes d'armes » de plus en plus violentes, politiques et personnelles entre deux journalistes au tempérament non modéré : André Bach dans L'Echo Rochelais et Georges Menon dans Ouest Océan.

Une partie de ces diverses polémiques et « combats » politiques, électoraux est déjà exposée ci-dessus de ce sous-chapitre au A) et B).

Quel sera, l'été 1936, le bilan politique et électoral sur le plan local pour les quatre personnes très engagées et pour les deux publications ?

En particulier, pourquoi André Bach quitte La Rochelle et L'Echo Rochelais en octobre 1936 pour Pau et L'Indépendant des Pyrénées (lire ci-après le E) ?

Laissons aux historiens le soin de faire ces bilans au vu des « trajectoires entre 1932 et 1946 de Pierre Taittinger, François Sidos et André Bach pour L'Echo Rochelais, d'André Hesse, Georges Menon et René Château pour Ouest-Océan, sans oublier Albert Miaux et Léonce Vieljeux, maire de La Rochelle.

I) 1933. NAISSANCE ET RAPIDE DEVELOPPEMENT DES POLEMIQUES LOCALES, POLITIQUES ET PERSONNELLES.

- 1) De février 1933 (arrivée d'AB à La Rochelle) au 13 juin 1933 « R.A.S. » comme pourraient l'écrire des journalistes correspondants de guerre.
- 2) <u>Juin 1933 : L'Echo Rochelais provoque le 14 juin le début d'une polémique locale avec le journal Ouest Océan et son principal rédacteur Georges Menon (ancien notaire, ancien conseiller municipal de La Rochelle)</u>
 - a) <u>Le 14 juin 1933</u>, dans *L'Echo Rochelais*, en haut d'une page intérieure, à côté de la rubrique « Chronique de La Rochelle », un titre en grands caractères « <u>Autour des lotissements. LES PROFITEURS</u> » dont voici le texte intégral :

« Les profiteurs ! Nous pensions à ces gens dont la conscience est absente ou tombe en déliquescence, en lisant une chanson que le hasard, toujours plus ou moins providentiel, venait de faire voler dans nos mains. Le titre est symptomatique : Les requins ; elle commence par ces mots : « Je suis requin ». Et cette longue série de couplets nous a ramené par la pensée à la séance du Conseil municipal du 17 mai dernier. On y discutait des questions de lotissements, affaires toujours délicates, car, sauf de très honorables exceptions, les lotisseurs ne sont pas des philanthropes. Ce sont des hommes d'argent et parfois, hélas! des spéculateurs, des profiteurs. Ils profitent de tout : d'une situation acquise, quelquefois mal acquise, des circonstances de lieu et de temps, de la jobardise des petits épargnants, de la confiance des uns, de la bonté des autres. L'un d'eux (1), cependant, exagère. Non content d'avoir éprouvé un refus très net en 1932 (souligné par nous) devant le Conseil municipal, duquel il sollicitait déjà l'autorisation de lotir, il revenait à la charge le 31 janvier dernier, avec un nouveau projet calqué exactement sur le précédent. Avec une candeur, - ou une outrecuidance, - vraiment inouïe, il insistait, cette fois encore, pour mettre à la charge de la Ville les frais de viabilité première des voies. Une paille, un rien! 160.000 francs qu'il était bien plus agréable de voir sortir de la poche des contribuables que de la sienne, cependant très bourgeoisement bourrée.

Et ainsi, on faisait d'une pierre deux coups. On accroissait les charges de la ville, puis, se retournant vers le pauvre Rochelais accablé de décimes, on lui dirait, lui désignant la cible à viser: « Cette Municipalité ne sait pas administrer, voyez les dépenses, voyez vos feuilles d'impôts! Ah! Si nous étions à leur place! ... » Mais il y a des personnes intelligentes et perspicaces partout, même chez les gens d'ordre (2)! Et la manœuvre a été déjouée. Elle était, il faut le reconnaître, montée, par une longue préméditation, avec un soin tout particulier. Le texte de l'acte de vente de la propriété avait été étudié de très près, les termes en avaient été pesés et, dans le corps de l'acte (le lotisseur n'était-il pas notaire trop habile ?) (1), on introduisit cette mention: « Les voies de communication du lotissement avoisinant seront à la charge unique de la ville ». Et voilà! Muni de ce petit entrefilet, on se figure pouvoir se jouer des nigauds. Les honnêtes gens, dont la conscience est droite et en repos, à qui on opposera ce texte se sentiront liés par la signature des parties, dont l'une était le maire de l'époque (ceci se passait en 1928) et le vote de l'Assemblée sera enlevé à l'esbroufe. Mais.... Il y a toujours, sur notre malheureuse planète, des empêcheurs de danser en rond. Certains se sont dit : Pourquoi ne nous parle-t-on pas d'une délibération du Conseil municipal de l'époque ? Est-ce que par hasard on voudrait nous mettre en mauvaise position et arracher du budget de la ville ce joli magot si alléchant? Les recherches minutieuses aux archives ne donnèrent aucun résultat. Aucune délibération du Conseil municipal n'avait autorisé ce marchandage. La ville n'était pas liée. Mais que dites-vous, ami lecteur, du procédé et de l'homme qui l'emploie ? N'est-ce pas là le type même du profiteur ? Comme dit la chanson :

Je suis requin. La nuit, tranquille, j'entrevois, dans mon baldaquin, cent soixante billets de mille, ... Sublime essaim ... Je suis requin. P (3) »

- Des Rochelais savent qu'il s'agit de Georges Menon, ancien conseiller municipal, ancien notaire
- (2) : La droite majoritaire à la mairie de La Rochelle
- (3) : Un seul P et pas P.P., cf ci-dessus dans l'introduction de ce sous-chapitre la présentation des pseudonymes.

Sans en être absolument sûr, cet article du 28/06 n'a pas dû être rédigé par AB.

Commentaires:

Des « scandales » du type des « Profiteurs » devaient déjà être nombreux à l'époque en France, comme à La Rochelle. Cette polémique prit une ampleur particulière parce qu'elle provoqua un affrontement direct et brutal entre deux journaux aux positionnements politiques bien tranchés : d'une part <u>L'Echo Rochelais</u>, nouvellement acheté par Pierre Taittinger, député de Paris, leader d'un mouvement politique de droite (les Jeunesses Patriotes) avec un journaliste « débutant », André Bach, et d'autre part par <u>Ouest Océan</u>, journal des Radicaux-socialistes « dirigé » par le député A. Hesse, avec des rédacteurs pouvant être très agressifs, notamment Georges Menon (cf ci-dessus et ci-après les polémiques avec AB).

b) <u>Le 14 juin 1933. Premières réponses de *Ouest Océan* à *L'Echo Rochelais* avec trois articles :</u>

« <u>Autour des lotissements. LES PROFITEURS ou le pavé de l'ours</u> ».

« L'ours c'esr le 4ème adjoint ... Le P. signataire, plaçons-le comme dans l'alphabet, on voit d'où il sort (JPC : « P » après « Q », cul ?). Le 4ème adjoint veut rire ».

Puis plusieurs paragraphes relatifs à des lotissements et de manière très allusive sur des élus, mais sans nom. L'article ne répond pas à L'Echo Rochelais. Signé « Civis » (Civis est le pseudo de G. Menon)

• « <u>DOMINIQUE Patembois Profiteur</u> »

« Dominique Patembois ... ses intrigues politiques et fraternelles (1) le firent devenir directeur de l'office départemental de placement ... Dominique Patembois, radical-socialiste (2), devient 4ème adjoint d'un maitre réactionnaire (Vieljeux, maire de La Rochelle) après le refus d'un socialiste et d'un radical-socialiste (2) plus qualifié que lui, mais qui refusent de piétiner leurs idées politiques. Dominique Patembois, élu radical (2) vote les subventions aux écoles libres (3) ... et pendant ce temps il cherche à nuire à un fonctionnaire laïc (3). Patembois, fonctionnaire à 60 000 francs. Contribuables, à vos poches, Dominique requin et philanthrope, cherche la popularité. O.O. ».

« O.O. » = Ouest Océan.

- (1): Si Patembois est franc-maçon, ils sont sûrement plus nombreux à Ouest Océan (radical-socialiste) qu'à L'Echo Rochelais, proche des catholiques.
- (2): Directeur d'un office départemental, il a donc été choisi par un Conseil général à dominante radical-socialiste. Mais très vite AB apprendra que dans la grande famille radicale en France, comme dans ce département, il y a les modérés (sans doute majoritaire jusqu'en 1935 dans la plupart des départements) et les très à gauche après la victoire du Front Populaire.
- (3) : Pour Ouest Océan, la défense de la laïcité devait être absolue. Puisque Patembois est radical et franc-maçon, c'est une « traîtrise » que de donner des fonds à l'école des « curés ».

DOMINIQUE PATEMBOIS. Requin et caméléon.

Ouest Océan se déchaine contre Dominique Patembois : « une chanson se promène en ville émanant de la mairie (1) vous donne la mesure de ce qu'est le 4ème adjoint Dominique » ... Cette chanson d'une dizaine de strophes chacune de cinq lignes commencent et se terminent toutes par « je suis requin ». Et après chaque strophe, un commentaire très négatif contre ce 4ème adjoint. Signé Civis.

(1) : Plus probablement de *Ouest Océan* que de la mairie

Ces trois articles dans Ouest-Océan sont le signe qu'il existe un ancien et lourd contentieux, politico-électoral, personnel ? entre Civis (G. Menon) et ce Patembois. Lequel ? Nous n'en avons trouvé aucune référence dans la documentation et la presse locale.

c) <u>Le 17 juin 1933 dans *L'Echo Rochelais*, « Autour des lotissements. Les profiteurs. LA RECHERCHE DES FAUX FUILLANTS »</u>

La riposte de L'Echo Rochelais à Ouest Océan est rude :

« Six vices (nous pensons qu'il se vante quant à la quantité!) nous fait l'honneur d'une réponse dans l'Ouest Océan. Molière, déjà faisait dire à l'un de ses personnages : « Qui se sent morveux, qu'il se mouche! » Et notre contradicteur se mouche. Tiens, tiens! Six vices (JPC: Civis = G. Menon) s'est donc reconnu dans l'un des profiteurs-lotisseurs? Tiens, tiens! Il s'est reconnu dans l'homme aux 160.000 fr., dans le rédacteur si soigneux de l'acte de vente, dans le manœuvrier « trop habile » du vote « à l'esbroufe ». Et s'étant senti pincé en flagrant délit de spéculation, il se cabre. Avez-vous assisté, parfois, à un procès au Palais de Justice? Quand le défenseur se trouve acculé dans une impasse par un argument massue ou une preuve irréfutable apportés par le demandeur, vous voyez l'avocat se redresser, prendre à témoin le ciel et l'enfer de la véracité de ses paroles, de la bonne foi de son client. Il tonne, il vitupère, il secoue ses larges manches, fait de majestueux ronds de bras, parle, parle pour n'apporter que du vent, et, se tournant vers l'adversaire, il s'écrie : « On me reproche telle chose, mais vous, vous avez fait ceci et cela ». C'est le truc classique et bien connu qui consiste à noyer le poisson et à détourner la question. C'est le procédé que n'a pas manqué d'essayer notre gros Six vices (JPC: G. Menon est gros) et auquel d'ailleurs nous nous attendions... »

Puis l'accusation de L'Echo Rochelais argumente avec huit paragraphes très précis qui commencent par « <u>Est-il vrai que</u> ... ». Le « procureur » de L'Echo Rochelais sait que c'est vrai. Civis de Ouest Océan le sait aussi.

Conclusion de L'Echo Rochelais : « Si tout cela est vrai, la cause est entendue. Mais il y a bien mieux encore ! P. (1) »

(1) : On n'en saura pas plus sous cette signature d'un seul « P », mais ce texte du 17 juin est peut-être d'AB. Pour la suite, dans L'Echo Rochelais, André Bach ce sera « P. P. » ou « J. M. » (Jean Méliès) ou « Badaud ».

Un ajout est tout aussi polémique : « Dans sa réponse, Ouest Océan semble vouloir nous jeter le « 4è adjoint » dans les jambes. Nous n'avons pas besoin de préciser que cet honorable conseiller est entièrement étranger à la Rédaction de *L'Echo Rochelais*. Sa situation de grand mutilé, conséquence de sa vaillante conduite au front, pendant la guerre, nous le rend bien plus sympathique que certains de ses détracteurs, embusqués entre 1914 et 1918 (1). P. »

(1) : Nous apprendrons plus tard sous la signature d'AB qu'un de ses détracteurs, embusqués entre 1914 et 1918 est Civis (G. Menon). Entretemps la polémique va s'amplifier et avec des attaques de plus en plus personnelles entre G. Menon et A. Bach.

d) Les 17 juin et 21 juin 1933 dans Ouest Océan

Ouest Océan ne répond toujours pas aux questions de L'Echo Rochelais, et pour cause Ouest Océan préfère déplacer la polémique en attaquant « Dominique » avec des articles toujours signés Civis.

• Le 17 juin 1933 : « Dominique et les chômeurs ».

Ouest Océan détaille tout ce qui ne marche pas dans la « Caisse du chômage » dirigée par Dominique. « Ce bœuf ne vaut pas un « luma » (1) de Saintonge, les morts même dans le tombeau ne trouvent pas un asile contre sa mauvaise langue ».

(1) : sens de ce mot ?

• Le 21 juin 1933 : « Le profiteur Dominique »

Après la « Caisse chômage », il est temps de parler politique : « ... le voilà (Dominique) qui écrit dans *L'Echo Rochelais*. Quel radical bon teint *L'Echo Rochelais* s'est attaché! « Dominique chez les Jeunesses Patriotes » ou la confession d'un enfant curé. Joli titre! pour un livre de propagande... et Dominique, 4è adjoint réactionnaire voudrait renier ce que, conseiller municipal républicain, l'a autorisé son maire à signer ... Le nouveau collaborateur de L'Echo Rochelais : Dominique, le P. de Patembois ... »

Donc les articles des 14 et 17 juin parus dans L'Echo Rochelais pour Ouest-Océan ne seraient pas d'AB. Civis / G. Menon a besoin de faire croire que le maire aurait signé un « papier » en 1932 sous l'influence de D. Patembois. En 1932 AB était à Angoulême, pas à La Rochelle.

e) Le 24 juin 1933 dans L'Echo Rochelais :

Toujours le même titre « Les Profiteurs », une demi-colonne avec un sous-titre supplémentaire « Il était en colère, il n'a pas répondu ». « ... Nous n'avons pas de réponse (de Ouest Océan) aux questions posées dans notre n° du 21 juin... nous l'avions fait dans un esprit naturellement de bienveillance (mais) aussi pour laisser à l'accusé de se ressaisir et de préparer sa réponse... or depuis 8 jours rien (dans Ouest Océan). Pas une explication, pas un mot de justification, pas une tentative de défense, rien, rien, rien, ... et ceci est étonnant de voir ces gens de gauche, ces pacifistes à outrance, ces seuls esprits forts, débarrassaient de toute contingence vulgaire, animés d'un sentiment de pure charité laïque qui les font se dévorer entre eux ... Mais passons et revenons à notre (sujet)... »

L'Echo Rochelais repose les mêmes questions du 17 juin, toujours signé P. En dessous de l'article, un PS: « Nous rappelons à nouveau à Civis (G. Menon) que celui qu'il désigne sous le nom qu'il veut ironique de « 4è adjoint » n'appartient ni de près, ni de loin à la rédaction de L'Echo Rochelais. L'Echo Rochelais se suffit à lui-même ».

f) Le 25 juin 1933 dans *Ouest Océan*

Dominique écrit à Ouest Océan un billet ironique. Civis répond dans une rubrique « en souriant » et affirme : « Notre Conseil (JPC : municipal) possède un nègre blanc » en répétant de vieilles histoires concernant Dominique.

g) <u>Le 28 juin 1933 dans *Ouest Océan* par Civis, titre « Autour des lotissements.</u> Qu'est-ce qu'il vous faut »

La riposte est habile: « Il parait que dans Ouest Océan on n'a pas répondu. Qu'est-ce qu'il vous faut? ». Et Civis (= G. Menon) reprend l'argumentation déjà donnée, à savoir tout ce que Ouest Océan reproche à Dominique, « le nègre blanc de L'Echo » (Rochelais), Conseiller « municipal de gauche » qui trahit la gauche, un « requin », etc...

Mais aucune réponse aux questions précises de L'Echo Rochelais.

Ouest Océan déplace la polémique sur un terrain politico-personnel (Patembois) et pour attaquer la mairie. C'est ainsi qu'Ouest Océan parle d'une autre affaire au titre de « Autour d'un scandale », mais qui n'a, très probablement, rien à voir avec celui des « lotissements ».

Après la préparation par « l'artillerie », la « guerre de mouvement » ou celle « des tranchées » peut commencer entre L'Echo Rochelais (Pierre Taittinger, député de droite / André Bach) et Ouest Océan (André Hesse, député de gauche / Georges Menon).

3) <u>Juillet 1933 : « La cause est entendue ». Georges Menon est</u> bien le profiteur « Autour des lotissements »

a) <u>Le 1^{er} juillet 1933 dans *L'Echo Rochelais* : « AUTOUR DES LOTISSEMENTS. LES PROFITEURS »</u> :

« La Cause est entendue

Huit jours se sont à nouveau écoulés depuis notre dernier article et pas une réponse n'est venue éclairer le dossier. Le profiteur s'est tu. Il n'a pas élevé l'ombre d'une défense contre nos accusations. Cela ne peut nous étonner, elles étaient trop solidement étayées. On n'a même pas pu nous expliquer le sens du fameux onzième couplet de la « Chanson du Requin », qui fait actuellement fureur dans toute la ville et que l'on entend fredonner sous les porches du Palais. Qui ne dit mot consent. Reprenant donc notre questionnaire du 17 juin dernier, nous pouvons, sans témérité, affirmer les faits suivants : En 1932 (souligné par nous), l'autorisation de lotir a été refusée par le Conseil municipal après un avis défavorable de la Commission des voies et chemins. Le motif était que le projet mettait à la charge de la ville, c'est-à-dire des contribuables, les frais de viabilité du terrain, évalués par les autorités compétentes techniques (et non politiques) à la coquette somme de 160.000 fr. Le lotisseur préférait que le joli capital sorti de la poche des Rochelais, plutôt que de la sienne, alors qu'il est logique, normal et équitable que ce soit lui, bénéficiaire d'une excellente affaire, qui en supporte les débours. Il n'avait, d'ailleurs, aucun titre juridique, aucun droit réel, pour agir ainsi. Se croyant très redouté, et se figurant capable d'influencer une décision municipale, le lotisseur est revenu à la charge le 31 janvier 1933 (1). Le même refus, très fortement étayé, lui a été opposé pour la sauvegarde des fonds municipaux. Cette insistance plus que bizarre a été très défavorablement commentée, même dans les milieux de gauche et parmi les amis du lotisseur, et certains ont même qualifié ce retour à la charge de « grosse gaffe ». Si la manœuvre avait réussi, le lotisseur se serait du reste gaussé de la jobardise de ses adversaires. Pour terminer cette démonstration, qui, à notre sens, est une exécution, nous ajouterons que la manœuvre avait été habilement combinée. Suivant en cela, - les pacifistes ! - les plus scientifiques théories de la stratégie militaire, l'attaque aux fonds municipaux avait été précédée et entourée d'une puissante préparation d'artillerie. Une violente campagne fut déclenchée contre le maire et la Municipalité ; elle avait pour but de faire pression sur les décisions à prendre. D'autre part, le bruit nous est venu aux oreilles d'un essai d'intimidation personnel qui a été tenté au cours d'une visite au bureau de M. Vieljeux, peu avant que la question ne revînt en discussion à la séance du 17 mai. Malgré cette mobilisation de moyens tantôt énergiques, tantôt mièvreusement tentateurs, la manœuvre a fait long feu. Les faits sont très nettement établis. La cause est entendue. Nous mettons, jusqu'à nouvel avis, un point... de suspension à cette affaire (2). P. »

- (1) : En janvier 1933, AB n'était pas encore « installé » à La Rochelle et à L'Echo Rochelais
- (2) : Si L'Echo Rochelais met « un point de suspension » à cette affaire, elle sera à nouveau et rapidement évoquée par L'Echo Rochelais et Ouest Océan. Elle va

surtout exacerber les relations entre les dirigeants politiques et les journalistes de ces deux publications à l'occasion de deux évènements majeurs : l'affaire Stavisky/ Hesse à La Rochelle et les émeutes du 6 février 1934 à Paris (cf ci-dessus dans le A) et le B)).

b) Le 5 juillet 1933 dans Ouest Océan

Titre: « Autour des lotissements. Dominique journaliste » par Civis

L'habileté perdure : Civis (G. Menon) pour noyer l'affaire du lotissement concernant G. Menon, évoque un « autre projet » sans précision pour critiquer « Dominique ». Le plus significatif est le début de l'article : « Où donc Dominique plonge-t-il sa plume ? Pouah ! Dans le même encrier que M. de Montbron » ... ce dernier vient d'être battu dans l'élection du canton de la Jarrie (cf ci-après). Or cette élection n'a rien à voir avec « les lotissements ».

Et Civis poursuit : « Dominique pose ses questions et émet ses principes dans le même journal. Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Nous ne ferons pas l'injure d'attribuer la mauvaise prose du P. des Profiteurs « au rédacteur en chef de L'Echo (1) c'est du bon Patembois (2), c'est tout cuir, et nous savons que Dominique s'y connait à travailler le box-calf (3). Eh! Eh! Tout beau! Dominique Patembois! 4em vice-échevin (4), vous avez bien peu de perspicacité ».

(1) : Très vite Civis aura moins d'égard pour AB

(2) : Civis insiste : « P. » c'est Patembois, en dépit de ses dénégations de Patembois et de *L'Echo Rochelais*

(3) : Box-calf = ?? (4) : 4è adjoint

4) Août 1933 : R.A.S.

5) <u>Septembre 1933 : La guerre ouverte est déclarée entre L'Echo Rochelais et Ouest-Océan. Les révélations sur P. Taittinger. Georges Menon (Ouest-Océan) s'intéresse à Jean Méliès (AB) puis directement à André Bach, sans oublier le Badaud (AB). Le 15 septembre AB utilise « l'artillerie lourde » pour répondre.</u>

a) <u>Le 6 septembre 1933</u> :

- En page 2 dans *L'Echo Rochelais*, à la même place que « <u>Les Profiteurs</u> », titre « <u>Coup de semonce à Monsieur le Directeur de *l'Ouest Océan* », signé <u>Jean Méliès</u> (1) (= AB), presqu'une colonne.</u>
- « M. Le Directeur (de Ouest Océan),

Dans le numéro du 26 août, sous la signature de M. Le Calfat, vous avez publié un article de caractère purement diffamatoire à l'égard de notre Directeur Pierre Taittinger... (il y eu) un 2ème article George d'Aunis le Calfat (1), même identité... (est cité) un dénonciateur dénommé Bernad, tripatouilleur municipal (JPC : de La Rochelle)... il existe un tribunal correctionnel qui a eu à connaître des accusations diffamatoires, querelles de famille à l'intérieur des **radicaux-socialistes** ... supposez qu'un de ces jours votre gérant (JPC : à La Rochelle on en devait connaître le nom) aille gémir sous la paille des cachots par la faute de cet individu, peu que

recommandable vous soyez obligé de sacrifier votre repos dominical pour aller porter des oranges au prisonnier. Jean Méliès »

(1) : Si « Jean Méliès » est un pseudo d'AB dans *L'Echo Rochelais*, « Le Calfat » est aussi un pseudo souvent utilisé dans *Ouest-Océan*. Est-ce Georges Menon ou une autre personne ?

Cet article est trop allusif pour bien comprendre.

b) Le 6 septembre 1933 dans Ouest Océan

<u>Titre : « Les points sur les i (en très grands caractères) à M. Jean Méliès de L'Echo</u> Rochelais » :

« Jean MELIES!

Rédacteur de L'Echo Rochelais!

Je n'ai point le plaisir de vous connaître, mais vous ne tournez point la plume sept fois dans votre encrier avant d'écrire vos articles. Et vous ne réfléchissez pas sept minutes avant de prendre du papier blanc pour « élucubrer » contre Flax. Peste! vous vous plaignez que notre homme – ou cette femme- car vous ne savez pas même si Flax n'est pas androgyne, dit à M. Pierre Taittinger des choses désagréables et vous lui appliquez vous-même des épithètes malsonnantes que vous n'appuyez d'aucune précision. Je crois même me souvenir qu'un P. (1) de votre journal sentait très fort ... le radical-socialiste traître. C'est peut-être pourquoi vous n'avez pas saisi encore incommodé par l'odeur (1), l'ironie du mot que l'on a oublié de mettre entre guillemets pour que vous ne puissiez faire erreur sur le sens que l'auteur y donnait dans son article... »

(1) : « P. » c'était Patembois pour Civis. Civis (= G. Menon) montre déjà le talent de sa plume très délicate avec « un P. » et « l'odeur », le 15 juin il y avait déjà « P., après Q » (cul). Je laisse aux psychiatres le soin de deviner une explication à cette obsession anale.

Article tout autant allusif, le brouillard ne s'est pas dissipé.

c) Le 9 septembre 1933 dans L'Echo Rochelais. Réponse de Jean Méliès (AB)

Titre: « Epitre à Georges Menon »

« Si, contrairement à mes habitudes, j'ai tardé vingt-quatre heures à répondre à votre article du 6 courant, c'est que, pour suivre votre conseil, j'ai voulu tourner sept fois ma machine à écrire dans l'encrier et c'est une opération délicate. Bien volontiers, je prends acte de ce que ni l'identité, ni le sexe de M. Flax ne sont nettement établis. Mais fût-il Auvergnat, il me trouvera toujours prêt à réfuter mensonges et calomnies. En passant, je souligne que vous ne dites pas un mot sur Bernard-Le Calfat-Georges d'Aunis. Considérons-les comme morts en leur conseillant de ne pas ressusciter. Et franchement, j'avoue ne pas très bien saisir la puissante ironie que vous avez voulu mettre dans votre troisième paragraphe. Une autre fois, soulignez donc les endroits où je devrais rire. Mais j'affirme, par contre, qu'il n'y a aucun radical-socialiste traître dans notre journal. Sans doute, les « saxons » (1) sont-ils tellement nombreux chez vous que vous croyez en voir partout. Enfin, pour éviter de répondre de façon trop précise, vous employez le procédé classique en pareil cas : vous agitez le drapeau de la République en signe de ralliement et pour m'exclure de son ombre. Je m'empresse de vous dire que cela ne m'émeut aucunement et que vous pouvez tout aussi bien me traiter de réactionnaire. Nous sommes tous réactionnaires – et vous le premier- vis-à-vis de gens placés plus à gauche que

vous. Il ne faut donc pas s'en faire. Mais en ce qui concerne le drapeau républicain, je vous dirai carrément ceci : j'ai eu l'honneur – avec quelques millions d'autres Français- de combattre dans les armées que le général Joffre qualifia « armées de la République », dans son ordre du jour d'après la Marne. Naïvement, je me croyais donc le droit à une parcelle de républicanisme. Il se trouve que vous revendiquez toute la place. C'est regrettable, mais je me l'explique de la façon suivante : pendant que d'innombrables républicains mourraient pour la République, il s'en est trouvé d'autres qui se sont dit : « Il faudra tout de même quelqu'un pour se mettre à l'ombre du drapeau républicain quand cela sera fini. Gardons donc précieusement notre peau pour qu'il reste des républicains après la guerre ». Selon vous, la République vous doit de la reconnaissance pour vous être conservé à elle (2) et vous en profitez pour l'accaparer. Je vous répète qu'en ce qui me concerne, cela n'a aucune importance, mais je ne puis néanmoins m'empêcher de penser qu'entre servir et se servir (2), il y a une nuance ! Mettons donc que je sois un républicain... honoraire (2), et n'en parlons plus ! L'honorariat est tout de même une consolation ». Signature ?

- (1) : Nous ne savons toujours pas qui sont les « saxons »
- (2) : C'est ci-après que l'on comprend que G. Menon, d'après AB, s'est « planqué » pendant la guerre de 14/18 pour être un « ravitailleur honoraire », et même « un notaire honoraire ».

d) <u>Le 15 septembre 1933 dans L'Echo Rochelais : « A MONSIEUR GEORGES MENON : RAVITAILLEUR HONORAIRE ».</u>

AB l'ancien combattant répond de manière très directe et au « vitriol » à G. Menon.

« Monsieur.

Je n'aurais jamais cru que le seul qualificatif d'honoraire vous mettre en fureur comme une vache landaise devant laquelle on agite un chiffon rouge!

Malgré que le taureau femelle ait perdu tout sang-froid, je le regarde quand même en face et, puisqu'il ne lui plait point <u>l'interlocuteur se nomme Jean Méliès, révélons-lui que ce dernier et</u> André Bach ne sont qu'une seule et même personne (1).

Si j'ai pris comme pseudonyme, le nom de mon honorable grand-père (*JPC : grand-oncle*), ce n'est pas pour me dissimuler, mais parce que c'est de pratique courante en journalisme et, d'ailleurs Monsieur Menon, si vous êtes si ennemi que cela du pseudonyme, que pensez-vous donc de « Flax », du « Calfat », de « Georges d'Aunis » et ... de « Civis » ?

Vous m'informez, Monsieur Menon, que vous travaillez tous les jours pour que l'Etat me paie une pension, -comme à des centaines de mille de mes camarades mutilés, - et que la République me nourrit. Je vous assure que si, par le moyen d'une greffe, vous pouviez faire remplacer un « abatis » (1) perdu à Verdun, je vous ferais faire de suite des économies.

Et à moi aussi! Car je paie des impôts comme vous, Monsieur Menon. Et tous mes camarades mutilés également!

Eh oui, Monsieur, j'ai eu l'honneur, - que je ne regrette pas, - d'avoir été « combattant » et je ne m'en vante pas, sauf quand je ne veux pas me laisser faire par quelqu'un étranger à la corporation.

Seulement, vous avez trouvé une délicieuse combine pour vous « assimiler » aux combattants. Vous me dites que j'avais un matricule, (pour votre gouverne, c'était 4.665) et que vous en aviez un aussi. Alors, vous en concluez que c'était pareil!

Et, selon vous, vous avez encore un autre titre à la gratitude du pays : vous connaissez quelqu'un qui a été aux Eparges et qui a chargé à la baïonnette.

Ce combattant des Eparges, je le salue en ami, mais vous n'avez aucun droit à vous abriter derrière sa baïonnette. Une baïonnette, -puis-je vous apprendre cela, - est une arme strictement individuelle.

Vous voulez bien faire preuve de délicatesse en « ne pensant pas que j'ai été blessé *en me sauvant* ». Sur ce point, je veux vous mettre à l'abri de tout regret et *je tiens à votre entière disposition les textes originaux d'une demi-douzaine de citations* à divers échelons, établissant que j'ai fait ma modeste part de travail au prix de quelques blessures dont les certificats d'origine sont également à votre disposition.

Le tout représente vingt-huit mois de front, soit un peu plus de dix minutes des dix minutes dont vous parlez. Je m'excuse d'en parler et, surtout, de n'avoir pu tenir pendant toute la guerre comme vous.

C'est évidemment moins méritant que d'avoir ravitaillé, *comme vous l'avez fait*, tout un département au moyen d'automobiles. Que voulez-vous, on fait ce qu'on peut et, pendant que vous ravitailliez civils et militaires dans des endroits exposés comme la Réole et Blaye, où, sans doute, vous courûtes mille périls, je me prélassais et je me laissais ravitailler dans les tranchées ou à l'hôpital. J'étais en quelque sorte un « resquilleur avant la lettre ». Vous m'en voyez tout confus! Vous dois-je des excuses et de la reconnaissance?

Comme j'en dois à la République, puisque selon vous, « je me suis consacré à elle pour en profiter... pour émarger ! »

Je vous jure, <u>Monsieur le Ravitailleur Menon</u> (2), que, lorsque le combattant André Bach « encaissait » une balle, un éclat d'obus ou de grenade, il ne songeait guère à la pension qui lui permettrait de vivre plus tard et grassement, et à vos dépens. J'espère que vous n'avez pas trop dépéri ?

Et si je me suis conservé pour être nourri par vous, c'est bien par hasard, croyez-le, car la balistique était capricieuse. Peut-être dis-je la vie à la maladresse d'un canonnier allemand. Il est vrai que, si j'étais mort, mes ascendants ou ma veuve toucheraient une pension et ce sont eux que vous nourririez, puisque vous êtes préposé à l'entretien des victimes de la guerre.

Bref, j'en suis sorti et, depuis, je travaille, -comme vous, - Monsieur Menon, et, honnêtement, la grasse pension que me vaut une mutilation ne me permettant pas de vivre... honorairement.

Il est vrai, -et vous me le reprochez, - que j'ai une carte de réduction sur les chemins de fer. Eh bien, je vous dirai que j'ai essayé de me nourrir du cuir des banquettes et que cela a mal réussi à mon estomac.

Et maintenant, je vais répondre à une de vos accusations.

Vous écrivez :

« En mentionnant que JE NE SUIS PAS NOTAIRE HONORAIRE, vous laisseriez supposer que je ne puis l'être. La réalité est tout autre. Personne ne m'a jamais forcé à vendre mon étude, et je l'ai fait de plein gré et je n'ai jamais demandé d'honorariat. »

OU DIABLE AVEZ-VOUS VU QUE J'AIE PARLE DE NOTAIRE HONORAIRE ET DE VENTE Abandonnant pour cela la lecture d'une fable de la Fontaine : « Le Renard et les Raisins », je viens de relire en son entier mon papier du 9 septembre et je n'y ai pas trouvé trace des termes que vous incriminez.

C'est donc bien vous qui en parlez le premier.

Je vous abandonne volontiers le sujet, car vous devez en savoir plus long que moi.

N'allez donc pas dire que je vous injurie.

Mais n'ayez pas non plus la prétention de me donner des leçons de courage. Vous me priez d'avoir du poil en un endroit que la décence m'interdit de nommer. Prenez bien garde de ne pas en trouver le jour où vous vous heurterez à un bec de gaz, car, -si j'en crois la vieille chanson, - ils en ont !

Pour terminer, <u>Monsieur le Ravitailleur-Nourrisseur</u> (2) d'anciens combattants Menon, vous m'invitez à passer, comme le « Badaud » et à m'occuper d'autre chose que de vous. A la vérité, ce n'est pas l'envie qui m'en manquerait, car c'est besogne peu agréable, mais il se trouve justement que, comme M. Flax, je veux dégonfler des outres.

Alors, vous comprendrez que je ne peux pas me « dégonfler » moi-même le jour où je trouve devant moi mieux qu'une outre : une montgolfière !

André Bach »

- (1) : Mot rarement utilisé aujourd'hui. Abatis : avec un bras (AB) ou une jambe en moins
- (2) : souligné par nous

Notre commentaire :

Même si plus tard les polémiques vont monter d'un degré par des attaques très personnelles, surtout de G. Menon vis-à-vis d'AB, cet article d'AB contre G. Menon représente une véritable et très lourde charge pour mettre en cause G. Menon dans sa vie antérieure de « planqué pendant la guerre » et de notaire qui a dû quitter le métier pour des raisons douteuses, même si AB reste allusif, la suite a montré que G. Menon restera définitivement furieux contre AB d'avoir publié cet article.

e)Le 19 septembre 1933 dans Ouest Océan

LA RIPOSTE DE G. MENON A « ANDRE BACH – JEAN MELIES, P.P..., BADAUD » ET LES « REVELATIONS » SUR PIERRE TAITTINGER

• Titre: « Servir » par G. Menon

« André Bach – Jean Méliès – P.P. – Je ne connais pas celui qui est en face de moi. Je me bats contre un moulin à vent... Ce que je sais seulement c'est qu'il a l'échine souple et que s'il n'est pas républicain honoraire, il est bien serviteur honoraire... M. Bach, vous chérissez la République, qui elle, bonne mère, reconnaissante, vous donne chaque jour à manger et je travaille pour vous payer un peu de cette pension car le titre de combattant honoraire ne vous suffirait pas, ... avant tout, j'aime ma liberté. Vous qui avez combattu pour cela, vous devriez l'apprécier plus qu'aucun autre. Vous vous êtes laissé embrigader, vous n'êtes plus votre maître. Servir est votre principe. Vous êtes digne d'être un « honoraire » serviteur... Vous avez été combattant et, de ce fait, un « matriculé » dans les armées de la République ; j'étais un autre matricule. Vous avez fait votre devoir, j'ai fait le mien, où l'on m'a placé, automobiliste militaire ou simple soldat devenu officier... Je ne vous fais pas l'insulte de penser que vous avez été blessé en vous sauvant, je ne vous permets pas, sans preuves de me soupçonner « d'embuscade » car ceux qui sont morts pourraient vous appliquer votre phrase : « que la République vous doit de la reconnaissance pour vous être conserver à elle et pour en profiter pour ... émarger. » ...Je n'ai pas plus postulé l'honorariat que j'ai tenu à rester officier après la guerre. Mon travail me suffit pour me payer la place en chemin de fer qui me plait. Que cela plaise à d'autres, j'aime trop ma liberté pour ne pas respecter la leur... Dans votre article vous avez répondu à l'ironie par l'injure, le tout caché par un pseudonyme (1). Si vous vous vantez d'être un poilu, ayez donc un peu de poil au cul, luttez donc le visage découvert et ne vous embusquez pas derrière un pseudonyme quand vous insultez, car insulter n'est pas écrire (1). En mentionnant que je ne suis pas notaire honoraire, vous laisseriez supposer que je ne puis l'être. La vérité est tout autre. Personne ne m'a jamais forcé à vendre mon étude, je l'ai fait de plein gré (2) et je n'ai jamais demandé l'honorariat. Seulement, voilà, je ne suis pas calotin (JPC: catholique) (3). J'ai des idées politiques radicales-socialistes (4) et je suis un militant. Or, cela gêne le général des J. P. (5), ou tout au moins, ses lieutenants, car lui s'en moque un peu. Bon Badaud (6), passes ton chemin, amuses-toi avec Flax; mais quand tu en voudras une tartine (7), à ta disposition. »

- (1) : G. Menon utilise aussi des pseudonymes dont Civis ... « pour insulter »
- (2) : la réalité aurait été bien différente ??
- (3) : G. Menon ne sait pas que AB est agnostique et ne va pas à la messe. AB a dû trouver un avantage pour son lectorat catholique de passer pour un « calotin », « bon » catholique aux yeaux de G. Menon
- (4) : Ce sont les idées de son journal

- (5) : Jeunesses Patriotes, donc Pierre Taittinger
- (6) : Badaud ajouté à la fin aux autres pseudonymes de la 1ère phrase. Cette 1ère phrase nous a permis d'apprendre que « P.P. » utilisé dès février 1933 était A.B.
- (7) : Ce n'est pas une « tartine » qu'il y aura entre AB et G. Menon mais des « gros pains ».

Cette réponse de G. Menon est un peu faible face à la vigueur de l'attaque d'AB

• <u>Titre : « Comment on est Nationaliste et Financier Cosmopolite ». Grave mise en</u> cause de Pierre Taittinger.

<u>Ouest Océan, sous le pseudo de Flax</u> présente la reproduction d'un article de la « Bourse et République » (probablement une parution de gauche) paru le 7 avril 1932 et signé « Directeur Louis Launay ».

Flax: « Cette étude documentaire permettra à nos militants qu'ils soient radicaux-socialistes ou socialistes de répondre non seulement aux attaques dont ils sont l'objet, mais encore d'établir une singulière contradiction entre les rodomontades du super-patriote fasciste Pierre Taittinger et ses alliances politico-financières ».

Après une introduction « classique » dans la littérature pacifique de gauche de l'époque, L. Launay livre des informations bien connues mais présentées de manière subjective pour que les lecteurs d'Ouest Océan « connaissent » bien qui est le propriétaire et véritable directeur politique de L'Echo Rochelais :

« Le fondateur des Jeunesses Patriotes, qui s'est séparé en 1924 de la Lique des Patriotes pour constituer un groupement de nationalistes non royalistes : M. Pierre TAITTINGER, député de la Seine, est administrateur de sociétés cosmopolites par leurs attaches financières, et il ne peut ignorer l'influence étrangère dans ces sociétés où il siège. Il est administrateur des Forces Motrices de la Vienne, puissante affaire au capital de 60 millions, tête du groupe de Marchena. Nul ne contestera que l'électricité est une des industries-clefs ; si les usines productrices étaient sabotées au jour de la mobilisation, toute une partie de capitale de l'activité nationale s'arrêterait, y compris les fabriques indispensables aux fournitures de guerre... Or, les Forces Motrices de la Vienne ont plusieurs administrateurs suisses, qui siègent à côté de M. Pierre Taittinger: MM. Le Docteur Edmond Barth, de Zurich, et Joseph Chuard, également de Zurich; tous deux directeurs de la BANK FUR ELEKTRISCHE UNTERNEHMUNGEN, Banque pour Entreprises Electriques ; (Ann. Chaix, et V.-M. Bourses Zurich, Bâle, ...). La Suisse a toujours été l'intermédiaire classique entre les entreprises françaises et la finance allemande. M. Pierre Taittinger est trop averti pour l'ignorer. Et il doit savoir que la Bank für Elektrische Unternehmungen a été fondée en 1895 par l'Allgemeine Elektrizitaets Gesellschaft, ou A.E.G.: la Deutsche Bank et le Crédit Suisse. Il sait sûrement que, comme l'écrit M. Fabrice Allizé dans « L'organisation des Banques en Suisse », « ses puissants moyens d'action en ont fait un auxiliaire de tout premier ordre pour l'industrie allemande » (Op. cit, p.144 Paris, 1923). Assurément, la finance allemande n'a plus la prédominance qu'elle possédait en maintes circonstances avant-querre. Toutefois, la Suisse a servi de refuge à d'importants capitaux allemands, et il est certain qu'en Suisse ainsi que dans d'autres pays neutres la finance allemande joue toujours un rôle considérable. C'est pourquoi, après-guerre, on continue de voir au Conseil de la Bank für Elektrische Unternehmungen des Allemands : MM. Karl Furstenberg, de Berlin; et le Dr Arthur von Gwinner, jusqu'à sa mort (V.- M. Zurich). Qu'est-ce que Ces Messieurs? M. Karl Furstenberg, important banquier, chef de la Berliner Handelgesellschaft, président de l'A.E.G.; représente évidemment le grand trust allemand de l'électricité. M. le Dr Arthur von Gwinner, vice-président de la Deutsche Bank, président de l'Elektrische Lichtund Kraftanlagen A.-., était un des conseillers habituels de Guillaume II. (Saling's Borsenpapiere). Il est mort en 1931. D'ailleurs les représentants de la Bank für Elektrische Unternehmungen sont euxmêmes administrateurs de sociétés allemandes. M. le Dr Edmond Barth et M. Joseph Chuard sont au Conseil de la Krafübertragungswerke Rheinfelden, dont les autres memebres sont ... (1) »

(1) : L'auteur donne une litanie de noms de personnes et de sociétés ou banques, toutes allemandes ou suisses.

Pour conclure : « Telles sont les alliances de Pierre Taittinger, chef des Jeunesses Patriotes, comme financier. S'il ignore, comment qualifier son patriotisme vigilant ? S'il n'ignore pas, ainsi qu'on peut en être certain, on avouera que les arguments nationalistes de M. le député Pierre Taittinger perdent quelque poids !... On se rendra mieux compte de sa situation en remplaçant, par hypothèse, dans tout ce qui précède, le nom de M. Taittinger par celui d'Herriot, Daladier ou de Boncour : qu'entendrait-on de la part des Jeunesses Patriotes innocentes et candides ? « Vendu à l'Allemagne ! Sans-patrie ! traître à la France !!! ». « Et allez donc ! », disait Madame Pipelet ».

Flax ajoute : « P.S. : M. Méliès vous êtes servi, mais cette étude appelle des commentaires que nous vous donnerons prochainement ».

Nos commentaires:

La polémique déclenchée par L'Echo Rochelais « Autour des lotissements » restait dans les limites traditionnelles d'un feuilleton entre deux journaux locaux, certes de tendances politiques opposées et bien « tranchées » - droite/nationaliste/catholique face à gauche/pacifiste/laïc- et ayant chacun des rédacteurs au « sang chaud » (A. Bach – G. Menon).

La « charge » d'AB le 15 septembre (le passé de G. Menon) et les deux ripostes d'Ouest Océan du 19 septembre font monter d'un cran la vivacité et l'intensité des polémiques mais surtout elle change la nature de ces affrontements qui se transforment en luttes politiques. De plus les échanges entre G. Menon et A. Bach deviennent passionnels et émotionnels. Pierre Taittinger est le leader national d'un parti politique. Il est peut-être l'allié (secret) du maire de La rochelle Vieljeux. L'achat de L'Echo Rochelais a aussi probablement le dessein de faire battre à la prochaine législative le député radical-socialiste, <u>A. Hesse</u>, « co-propriétaire » d'Ouest Océan (cf le B).

Ainsi on comprend mieux la suite quand bientôt éclatera l'affaire Stavisky dont l'avocat est A. Hesse... et les émeutes dites « fascistes » du 6 février 1934, impliquant (pour la gauche) très directement P. Taittinger et ses Jeunesses Patriotes. Tout est en place pour une « lutte acharnée » entre partis politiques aux intérêts électoraux contraires, avec une « idéologie » politique des plus opposées. Une « guerre » sans merci se prépare entre leaders politiques. Dans cette « pièce de théâtre », AB et G. Menon n'avaient que des seconds rôles de

Dans cette « pièce de théâtre », AB et G. Menon n'avaient que des seconds rôles de « récitants », mais étaient bien décidés à en découdre car AB est un ancien combattant, batailleur de la « grande guerre » (cf le chapitre n° II ci-dessus) et G. Menon un ancien « planqué », pour AB, mais résolu à mener une « lutte finale », idéologique et locale.

f) Le 20 septembre 1933 dans Ouest Océan.

<u>Titre : « Badaud s'amuse » par Georges Menon</u>

AB soutient indirectement des marchands de canon.

On pourrait croire que G. Menon répond à un article d'AB signé « Carnet du Badaud » (lire cidessus en B) « Le Localier »). Or aucun « Badaud » début septembre n'était polémique vis-àvis de G. Menon.

G. Menon utilise à nouveau quelques arguments politiques et autres :

« Enfin, André BACH, vous apparaissez comme un polichinelle qui bondit d'une boîte à surprises et vous vous montrez aussitôt irascible, un couteau entre les dents ... Vous n'aimez pas vous fatiguer les méninges pour chercher quelque chose de nouveau. Cela me donne la

mesure de votre effort et me laisse à penser combien vous devez souffrir d'être obligé chaque jour de faire le badaud pour « pondre » un article. Je comprends maintenant pourquoi vous m'avez campé sur deux colonnes (1). Avouez que c'est une aubaine, la Montgolfière... Hélas ! vous avez l'esprit faussé du revanchard qui croit que tout ce qui n'est pas blessé a été embusqué (2). Vous avez comme les autres, marché au commandement, vous avez comme les autres eu le malheur de perdre un bras, le bonheur dira « la gueule cassée » de n'en perdre qu'un (3). Eh! oui, M. BACH, nous nous amusons à écrire, mais ne voyez-vous pas de l'autre côté du RHIN ces fascistes à la chemise brune ? et vous voulez en faire autant en France (4). Vous désirez remettre ça et vous insultez BRIAND, voilà votre triomphe. Vous blaguez l'honorariat. Ah! certes vous ne voulez pas être un combattant honoraire, vous désirez, vous souhaitez toujours la guerre (5), les anciens combattants qui en ont connu toute l'horreur veulent l'éviter à tout prix. Voilà surtout où vous différez d'eux (6). Vous êtes, comme rédacteur de l'Echo, l'instrument indirect des marchands de canons qui ne rêvent pour faire fortune que d'exciter les esprits pour de nouvelles batailles ... Que votre mutilation soit glorifiée pour le fait d'avoir défendu votre patrie mais ne vous en servez pas pour insulter ceux qui ont aussi fait leur devoir à la place qui leur avait été attribuée (7). On s'utilise comme on peut et M. TAITTINGER vous utilise comme il veut ».

- (1) : G. Menon n'a as « digéré » les 2 colonnes du 15 septembre d'AB ci-dessus
- (2) : si « l'embuscomanie » a fait l'objet d'articles d'AB, il n'a jamais écrit le « raccourci » de G. Menon. Ce dernier est très sensible car s'il s'est « embusqué » pendant la guerre, il n'a pas été un « déserteur »
- (3) : « Le bonheur ... de n'en perdre qu'un (bras) ». C'est que G. Menon « attaque » AB au corps à corps. Il y en aura d'autres des plus nauséeux.
- (4) : commencent les allusions qu'AB serait « fasciste » ... On passe dans la rubrique politico-idéologique.
- (5) : AB n'a jamais souhaité la guerre mais quand on est dans la pure polémique, on finit par écrire, comme G. Menon, n'importe quoi, y compris des mensonges en le sachant.
- (6) : AB n'en était pas devenu pour autant « pacifiste » et « pro SDN »
- (7) : G. Menon se défend toujours de s'être « embusqué » comme quoi le reproche de « l'embuscomanie » est toujours vif en 1933 quand on a des engagements publics de journaliste et/ou dans un parti politique.

g) <u>Le 23 septembre 1933, Commentaires sur P. Taittinger par Flax » dans *Ouest* <u>Océan.</u></u>

« Si M. Pierre TAITTINGER a « fait » passer en correctionnelle quelques imprudents qui se sont permis des commentaires sur ses relations politico-financières, dans le feu des discussions électorales, ce n'est pas nous qu'il prendra par le bec comme un vulgaire canard. Vous avez lu lecteurs les termes dans lesquels les « alliances » du beau Pierre sont étalées sans outrances comme sans ménagements... Quand on n'a rien à se reprocher Monsieur le beau gosse de riche on traîne ses « diffamateurs » en Cours d'Assises où la preuve est admise. Un jugement correctionnel c'est bien mais ce n'est pas tout. C'est même rien du tout (1), c'est à la portée du premier margoulin venu... Ton patriotisme !!! une raison sociale pour J P en vadrouille ou rupture de matraque. Tu serais mieux dans un cirque à nous jouer du Bach (2) pour essayer de nous faire rire ».

- (1) : Un jugement en correctionnel, « C'est même rien du tout » : Flax de Ouest Océan montre son mépris d'un Etat de droit ou son incompétence dans le domaine judiciaire.
- (2) : Commence une véritable obsession de « Bach »

h) Le 27 septembre 1933 dans Ouest Océan :

- « M. Bach soigne sa méningite » par G. Menon.
- G. Menon essaie de faire de l'humour suite à un « Carnet du Badaud » au titre de « Ou le Badaud risque la méningite », sans que personne ne soit mis en cause.
- G. Menon polémique pour rien. Il fallait peut-être remplir Ouest Océan.
- Plus « sérieux » et très politique concernant en premier lieu Pierre Taittinger et par « ricochet » A. Bach. **Titre : « Exaltation » par Civis** (G. Menon) :

« L'Echo Rochelais qui, bientôt, avec raison, redeviendra bihebdomadaire, ce qui ne déplaira pas à La Charente-Inférieure, à chaque instant, piaille sur le gouvernement radical-socialiste qui gouverne la France. Si les J. P., avec Pierre Taittinger en tête, dirigeaient la France, combien de défilés de propagande comme en Allemagne, sillonneraient notre pays. Goebbels expose partout le plan de sa grande action « contre le froid et la faim » ... Et alors on verra, dirigée par Hitler, tous ces fascistes nouveaux modèles enthousiasmés des discours de Von Papen et d'Hitler révéler les passions les plus belliqueuses. C'est cela qu'admirent les J. P. On voudrait en faire autant dans notre pays...On désirerait produire 100.000 jeunes gens défilant en costume rappelant le militaire (1). Bach aurait un petit commandement. Que voulez-vous, cet homme aime le vide autour de lui. Son second, vous le connaissez, il n'est pas dangereux pour lui. C'est un manœuvre (2). Alors tout va bien. Tout cela défilerait devant L'Echo Rochelais. Trompettes, musiques, chemises vertes ou orange, bannières en tête. Oh! les radicauxsocialistes n'auraient qu'à bien se tenir, ou la matraque jouerait. Et ces hommes qui, sous le gouvernement républicain, circulent librement dans les rues, forceraient les républicains à se terrer, les juifs à s'expatrier, et c'est tout juste si l'on ne réitérait pas l'Edit de Nantes (3) ... Pendant la même période, BACH et Consorts vont heurter les radicaux - leurs quotidiens... TAITTINGER attaquera au Parlement (4), Tardieu (5) essaiera de le « fossiller » et toute la droite unanimement cherchera à le renverser pour se mettre à sa place... Le mois d'octobre sera donc fertile en incidents. M. DALADIER est un homme de gouvernement, qui oriente sa politique nettement à gauche, il a su montrer qu'avec de l'énergie on triomphe des pires situations. Il a un volcan hitlérien près de lui et de l'autre côté une poudrière italienne, il a su faire respecter la France et tout s'est passé dans le calme. Qu'aurait-on avec un gouvernement de droite : la guerre (6). »

- (1) : Les jeunes des partis de gauche ont aussi leur uniforme
- (2) : Qui est cette seconde personne ?
- (3) : Edit contre les protestants
- (4) : Attaquera Daladier, Président du Conseil au Parlement
- (5) : Pourtant « éditorialiste à L'Echo Rochelais
- (6) : C'est définitif pour Civis / G. Menon : un gouvernement de droite est forcément pour la guerre
- i) L'Echo Rochelais n'est plus quotidien (le 27 septembre 1933)

Diffusion les lundi, mercredi, vendredi. Annonce de la naissance d'un hebdomadaire le weekend, mais qui ne se réalisera pas.

6) Octobre 1933 : Les hostilités s'installent et s'enlisent dans un territoire miné et marécageux. Et toujours pas de « reponses à nos articles » de juin et juillet 1933.

a) <u>Le 2 octobre 1933 dans L'Echo Rochelais : « Quand on a souillé ses chaussures, on ne monte pas en haut du mât de cocagne »</u>

Nouvelle réponse d'AB à G. Menon. Titre « Oh! Le méchant »

En résumé AB attend toujours que G. Menon réponde aux « questions précises au sujet des lotissements dans les numéros (de L'Echo Rochelais) des 14-17-24 juin et 1^{er} juillet ». *Mais AB ne résiste pas à prolonger la polémique :*

« « Oh ! que ce journaliste (AB) est irascible – il est également menaçant – et cela prouve que ses arguments ne sont pas bons » Georges MENON.

Voilà tout ce que M. Georges Menon trouve à répondre à des questions précises. Il m'accuse d'être méchant pour lui (hi! hi! monsieur le maître, il veut me battre!) ce qui prouve que mes arguments ne sont pas bons. Je dis : ce qui est plus facile que de répondre aux dits arguments ! Et il parait que je suis méchant envers M. Menon parce qu'il est radical-socialiste, que je voudrais même le pendre avec une forte corde... Et, sur le premier point, je dirai à M. Menon que je serre tous les jours la main à d'honorables radicaux-socialistes, voire même à des socialistes, sans qu'ils se cachent et sans que je me cache. On peut penser différemment sur certains points et être d'accord sur le terrain de la civilité puérile et honnête. Oh ! Plutôt que de répondre à des questions précises qui lui ont été posées, au sujet de lotissements, dans nos numéros des 14, 17, 24 juin et 1er juillet, M. Georges Menon écrit : « Je n'ai pas le droit, parce qu'étant à gauche, de lotir un terrain qui m'appartient ! M. Bach exagère. » C'est M. Menon qui exagère, ou, plutôt, qui aurait exagéré s'il avait pu, car, si nous ne contestons pas à M. Menon de droit de lotir un terrain lui appartenant, ce qui lui a été contesté, par contre, - et pas par moi, ie suppose, - C'EST D'AVOIR TENTE DE FAIRE AMENAGER SES TERRAINS AUX FRAIS DE LA COMMUNAUTE EN USANT D'ADROITES MANŒUVRES QUI ONT ETE DEMASQUEES A TEMPS. Ceci est de l'histoire récente et publique, M. Menon le sait très bien, encore mieux que moi. Ce pourquoi nous attendrons encore longtemps une réponse précise aux questions posées. Je répète à M. Menon que je reste à son entière disposition sur ce terrain et les autres. (Terrain étant pris ici au propre et au figuré, tout à la fois). Tout en lui conseillant de méditer sur un vieux proverbe de chez nous : « Quand on a souillé ses chaussures, on ne monte pas au mât de cocagne » (1)!

(1) : Un des épilogues préférés d'AB. Dans d'autres occasions AB remplacera « les chaussures » par une image plus suggestive avec « le singe ... en haut du mât de cocagne ». On imagine le ... du singe pas très propre.

b) <u>Le 20 octobre 1933 dans *L'Echo Rochelais*, page 2 : « Ou Menon ne risque pas d'être pris pour un moulin à vent »</u>

« Civis pacel... pars à la Réole. » (Adage latin)

Après deux semaines de cure de silence, M. Georges Menon revient à la surface et, empruntant le pseudonyme de Civis, lui qui me reprocha un pseudonyme, -il emploie deux tiers de colonne à essayer d'imiter Miguel Cervantes, l'auteur de Don Quichotte, au lieu de se contenter de ressembler à Sancho Panza.

Ainsi que j'ai déjà eu l'avantage de l'écrire à M. Menon, qu'il ne compte pas sur moi pour lui laisser le dernier mot et qu'il médite l'adage latin modifié :

Si vis pacem...

Civis fiche-nous la !

Dont la variante pourrait être :

Si vis pacem...

Pars à la Réole!

Que M. Menon connait très bien.

Ceci dit, je constate que M. Menon préfère toujours raconter des histoires à côté plutôt que de répondre à nos questions précises. Encore une fois, il m'exclue de la République. C'est un connaisseur, les exclusions, il connait ça!

Et il pousse l'imprudence jusqu'à parler de « déculotter quelqu'un sur la place publique pour le fesser d'une volée de tamarins ».

Enorme Menon, si l'on voulait vous en faire autant, ce ne sont plus des tamarins qu'il faudrait, moins bien des « baobabs » en raison de l'étendue de la superficie à fesser.

Mais ne parlons pas trop de baobabs. M. Menon serait capable de demander des lotissements en Afrique Equatoriale maintenant que les bonnes affaires à 160.000 francs pièce se raréfient dans la région.

Et apprenons-lui, en passant, qu'on ne dit pas : « Brigadier, vous avez raison ! » à un capitaine. Il faut avoir été un super-embusqué (1) comme Georges Menon pour être aussi ignorant des règles de la subordination !

Mais pour une fois, je lui donne raison, je n'ai pas le courage de répondre longuement à un tissu d'âneries.

Tout au plus convient-il de lui dire que cela lui va bien de parler de défaite électorale après sa dernière veste, aussi considérable que le comportait sa volumineuse personne.

Et quand M. Menon nous accuse de prendre le président Daladier pour un moulin à vent, nous pouvons lui répondre qu'en ce qui concerne M. Menon c'est une erreur que l'on ne risque pas de commettre, car il ressemble à tout autre chose.

André Bach

P.S. d'AB - J'attends toujours les réponses de M. Menon à nos articles des 14, 17, 24 juin et 1^{er}juillet concernant les lotissements! »

(1) : C'est direct. G. Menon a été un « super-embusqué » pendant la grande guerre.

c) Le 28 octobre 1933 dans Ouest Océan

Titre : « Le Badaud de l'Edition spéciale » par Civis (G. Menon)

Très long article pour se moquer d'AB qui, apprenant que « Le Ministère est renversé » décide de sortir une édition spéciale. Civis écrit : « Il faut aller réveiller l'ouvrier qui s'informe que le ministère est tombé... Le Badaud est en bas, qui fait « l'adjuppet », le chien de quartier... Puis le serviteur aux gages, courbant l'échine sous la pluie qui tombe, le vent qui fouette, s'en va vers d'autres lieux réveiller le lino, le typo et l'imprimeur. Allons, ouste ! au boulot à 3 heures du matin, il faut faire connaître à quelques personnes que le ministère est tombé, que le Cartel est scindé, en un mot que la République va crever... »

Ce n'est plus du journalisme, mais un « tweet » de campagne électorale.

d) <u>Le 30 octobre 1933 dans *L'Echo Rochelais*. Titre : « Georges Menon repassera</u> »

« L'édition spéciale de L'Echo Rochelais annonçant la chute du ministère Daladier a empêché M. Georges Menon de dormir et il nous le fait savoir sous la signature de « Civis », - celle derrière laquelle il se réfugie quand il veut insulter impunément les gens. Il paraît que les journaux ne sont pas faits pour informer le public : c'est du moins la théorie journalistique de M. Menon, qui fait déjà confectionner son journal par des gens qui ignorent l'orthographe ! Je répondrai en détail à M. Menon dans un prochain numéro, mais, dès aujourd'hui, je veux lui dire ceci : « Puisque je suis un infâme réactionnaire au caractère haineux, « POURQUOI, HIER AU SOIR, ETANT AU THEATRE, M. GEORGES MENON M'A-T-IL ENVOYE UN EMISSAIRE

BENEVOLE POUR ME FAIRE SAVOIR QU'IL DESIRAIT FAIRE MA CONNAISSANCE? » L'émissaire est naturellement reparti bredouille, car je n'ai nullement le désir de connaître personnellement M. Menon. Ou, plutôt, je veux bien voir M. Menon le jour où il apportera sa réponse à nos articles des 14, 17, 24 juin et 1^{er} juillet, concernant ses agissements dans une question de lotissements! ». André Bach.

7) Novembre 1933. AB à G. Menon : « Dégonflé », « Petit rigolo ». G. Menon à AB : « Une figure de trogne » (AB serait alcoolique), « Nez de juif »

En novembre 1933, va se poursuivre, comme dans une « guerre de tranchées », une série d'échanges musclés et de plus en plus « rapprochés » entre G. Menon et AB, sans qu'il n'y ait rien de nouveau sur le fond ou des évènements réellement dramatiques.

a) <u>Le 1^{er} novembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « M. Bach exagère</u> » par G. Menon

- G. Menon revient sur « l'édition spéciale » de L'Echo Rochelais, « le jour où le ministère (Daladier) est tombé... Triste couverture ! Elle protégeait les pipes de la poussière du jour ».
- G. Menon a-t-il voulu prendre contact avec AB. « M. Bach, pour une première fois, est pris en flagrant délit de mensonge », pour poursuivre :
- « Je connais de vue M. Bach, cela me suffit. Son allure de bon curé de campagne qui chante au lutrin les antiennes ou les vêpres me fait voir qu'il ne tient pas cependant, à chanter matine et son petit bedon, tout rond, me prouve que lorsqu'il ironise sur la Montgolfière, c'est tout bêtement la poêle qui se fout du charbon. Il ne me verra pas davantage quand j'aurai à parler de lotissement, mes affaires personnelles ne le regardent pas, je ne me mêle point de ses « oignons » et si quelque cor le fait souffrir et que, l'esprit chagrin d'être une « vieillesse patriote » plutôt qu'un J. P. il pense baver plutôt qu'écrire sur mon compte, je saurais lui rendre la monnaie de sa pièce. Voici du reste copie de la lettre... :

Je lis dans l' « Echo Rochelais » que vous prétendez avoir reçu de moi un émissaire bénévole pour vous faire savoir que je désirais faire votre connaissance. Rétablissons les faits. Au théâtre, j'ai demandé à M. Rivière de la « Petite Gironde » si le fauteuil était bien M. Bach. M'ayant répondu affirmativement, il me proposa de faire faire plus ample connaissance. Je lui répondis évasivement. Vous ayant vu une fois cela me suffisait. Vous voudrez donc bien insérer ma réponse et agréer mes civilités ».

b) Le 3 novembre 1933 dans L'Echo Rochelais.

En page 1, « Sur le terrain, Monsieur Menon » par AB :

« C'est entendu, Monsieur Menon, nous avons eu tort de faire une édition spéciale : excuseznous, une autre fois nous irons vous demander l'autorisation, mais, de grâce, n'écrivez pas que nous martyrisons nos ouvriers. Rappelez-vous plutôt certaine petite histoire de contremaître que vous connaissez très bien (1). En termes très élégants, comme à votre habitude, vous écrivez que les gens achetaient l'édition spéciale pour des besoins... spéciaux. Monsieur Menon, la population est plus économe et intelligente que vous ne croyez. Pourquoi irait-elle payer cinq sous pour un journal spécial à usages spéciaux, alors qu'elle peut avoir le vôtre à l'œil ? J'ai reçu de vous une lettre et j'en ai reçu une autre de la personne que je croyais être votre émissaire. Il paraît que j'ai mal compris et vous ne désirez pas me connaître. Moi non plus! Voyez comme cela tombe bien, nous sommes d'accord, c'est merveilleux. Mais ce n'est pas une raison pour me traiter de menteur. Vous m'insultez, Monsieur Menon, et je vous demande réparation sur le terrain... Alors, c'est entendu, Monsieur Menon, dimanche matin, 5 novembre, à 9 h.1/2, je vous attends au départ (X)... SOYEZ ASSURE QUE JE SERAI AU RENDEZ-VOUS. Après votre victoire, vous éditerez une édition spéciale pour l'annoncer aux foules haletantes. Et je vous promets de l'acheter. JE PARLE SERIEUSEMENT, MONSIEUR MENON; A DIMANCHE, A PORT-NEUF!

P.S. d'AB – Monsieur Menon, puisque vous viendrez à Port-Neuf, apportez donc vos explications en réponse à nos articles des 14, 21, 27 juin et 1^{er} juillet sur les lotissements. Sur place, je comprendrai mieux. »

(1) : Une allusion sans plus de précisions mais cherchant à faire croire qu'AB aurait une « affaire » à se reprocher.

AB défit G. Menon dans un duel sportif de course à pied. AB n'oublie pas son P. S. sur les lotissements.

c) <u>Le 4 novembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « Sur le terrain avec M. Bach » par G. Menon</u>

« Bref! M. Bach n'a pas publié la lettre que je lui demandais d'insérer usant de mon droit de réponse. Il est donc un journaliste incorrect, nous avons le regret de le constater. Il aurait dû puisqu'il avait mis en exergue mon désir de faire sa connaissance, publier la lettre de M. Rivière (JPC : de La Petite Gironde) qui lui donne un démenti formel, publier également la mienne qui lui dit tout mon droit de l'ignorer. »

Finalement G. Menon accepte un duel sur 50 mètres, à 3 h. de l'après-midi, un dimanche. » AB a probablement eu tort de ne pas publier ces deux lettres dans L'Echo Rochelais.

« Propos du Calfat », petit article très ironique et méchant vis-à-vis de Pierre Taittinger et AB : « ... Mais ils ont cela en commun (quoi ?), ils ont tous les deux (quoi ?), le journaliste avec un nez à faire réfléchir Hitler, s'il se trouvait sous la coupe du Führer. » Lire ci-après (6 novembre), Calfat « décrit que j'ai (AB) un nez de juif. »

d) <u>Le 6 novembre 1933, en page 2 dans L'Echo Rochelais. Titre : « M. Menon s'est dégonflé » par AB</u>

Une pleine colonne! Résumons:

« M. Menon est un petit rigolo : il intitule son article de samedi « Sur le terrain avec M. Bach » en très grosses lettres, mais il s'est bien gardé de venir sur le terrain! Lui le sportif, culturiste. Tandis que moi, ventru, j'y suis allé. Je n'ai d'ailleurs à cela aucun mérite particulier puisque je vais au Port-Neuf tous les dimanches dans l'intérêt de ma santé et parce que j'aime le sport ». AB remarque que G. Menon n'a proposé qu'un « 50 mètres ». « Entendu, on reparlera du Port-Neuf et nous espérons que M. Menon profitera de l'occasion pour répondre à nos articles des 14, 17, 21 juin et 1^{er} juillet sur la question. Quand un citoyen achète un beefsteak et la paie de sa poche, c'est une affaire personnelle mais s'il prétend faire payer son beefsteak par des

contribuable. <u>Cela devient une affaire publique</u> (en grands caractères dans L'Echo Rochelais). Or M. Menon a essayé de faire aménager ses terrains aux frais de la communauté et s'il n'a pas réussi ce n'est pas de sa faute. <u>La preuve écrite existe</u>. L'affaire est donc publique », pas « qu'une affaire « personnelle » de G. Menon

G. Menon se garde bien de porter plainte pour diffamation contre les 4 articles de L'Echo Rochelais, c'est donc que « la preuve écrite existe ».

AB ajoute un P. S. pour indiquer que « Calfat » (pseudo de G. Menon ?) « <u>décrit que j'ai un nez de juif</u> ».

Quelle est l'intention de Calfat ? Comme dans Cyrano, on va reparler du « nez d'AB », sauf que ce n'est plus de la littérature mais du « racisme » vis-à-vis d'André Bach...

e) <u>Le 8 novembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « M. Bach attend » par G. Menon : </u>

« Alors ! Bach a couru seul ... En tout cas, s'il ne m'a pas vu dimanche, c'est que je suis comme l'escadrille du Général, les conditions atmosphériques n'étaient pas favorables à mon départ en course, les pissenlits étaient trop glissants ». L'excuse est « glissante ».

f) <u>Le 10 novembre 1933 dans L'Echo Rochelais.</u> Titre : « A l'écran, Menon » par AB.

La polémique continue et rebondit avec « le Calfat » (pseudo toujours non identifié, G. Menon ?) :

« Pour justifier son forfait de dimanche à Port-Neuf, M. Menon nous explique avec beaucoup de raison que, comme l'escadrille Vuillemin, les conditions atmosphériques l'ont retenu chez lui. Il est resté dans son hangar! Et c'est très probablement aussi la dépression atmosphérique signalée au large des îles Malouines qui l'empêche de répondre à nos articles des 14, 17, 21 juin et 1er juillet. De même que ce furent les vents contraires qui, en 1914, firent que ce sportif costaud s'envola à titre d'aile (de trois quarts d'aile, pour préciser) vers le Sud-Ouest, alors que c'est vers le Nord-Est que ses contemporains se dirigeaient. M. Menon est victime des vents, mais, par un curieux phénomène que nous livrons à la sagacité des savants, les vents qui font gonfler les voiles font dégonfler M. Menon (au figuré, bien entendu). Dans un récent numéro d'Ouest Océan, le distingué littérateur qui signe « Le Calfat », et dont on ne se lasse pas d'admirer la pureté du style, se livrait à d'ingénieuses comparaisons entre mon excellent homonyme, le Bach (1) de l'Affaire Blaireau (le rasoir, c'est le Calfat) et moi-même. Je me permettrai de lui signaler combien aurait de succès un film se présentant ainsi sur l'affiche : GEORGES MENON dans LE ROI DES DEGONFLEURS (2) »

- (1) : Un auteur de théâtre, bien connu à l'époque, homonyme Bach : cf ci-après dans L'Indépendant des Pyrénées.
- (2) : En grands caractères dans l'article. AB continue les allusions sur G. Menon « l'embusqué » pendant la guerre.

g) <u>Le 15 novembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « Bach déraisonne</u> » <u>par G. Menon qui s'intéresse de plus en plus au nez d'AB</u> :

« Le voilà qui dit des bêtises en voulant trop prouver, ne prouve rien. Jamais, il ne me fera croire que c'est en buvant du lait qu'il a obtenu <u>un nez comme le sien</u> (1). Si, en effet, il a bu du lait, pendant un an, quand il était en nourrice, mais depuis, sa figure s'est transformée en <u>trogne</u>

- (1) et le phare qu'il porte sur les deux épaules lui permet de sortir la nuit sans que les rues soient éclairées. Il est même obligé de laisser son chapeau pour se mettre en « code » sans cela il attraperait un procès pour excès de lumière. Il pond régulièrement son petit article, puis il bade et reprend sa plume pour causer un peu avec moi...Les idées ne venant pas, il recopie ce qu'il a déjà écrit sur les numéros précédents et comme les lecteurs de *l'Echo Rochelais* sont presque tous passés à la *Charente-Inférieure*, au *Courrier de La Rochelle* ou à la *Gazette d'Aunis*, voire même à *l'Ouest-Océan*, il n'éprouve aucun inconvénient à se répéter, il n'y a pas de lecteurs s'intéressant à ses articles... Taittinger dictateur, Bach serait gouverneur de La Rochelle »
 - (1) : souligné par nous. Commencent des attaques de plus en plus personnelles de G. Menon sur le physique d'AB pour insinuer qu'AB serait alcoolique.

h) <u>Le 17 novembre 1933 dans L'Echo Rochelais</u>. <u>Titre : « Si j'étais le gouverneur de La Rochelle » par AB :</u>

« La supposition n'est pas de moi ; elle est de M. Georges Menon, qui me bombarde gouverneur de la ville s une dictature arrivait au pouvoir. C'est bien de l'honneur ! ... J'irai prendre M. Menon à son domicile, je le conduirais gentiment, par le petit doigt, à un édifice public qu'il connait bien ; dans cet édifice, - usant de mes pouvoirs de gouverneur, - je me ferais remettre un dossier que M. Menon connait bien et, de ce dossier, je sortirais un papier, ECRIT DE LA MAIN DE M. MENON, PROUVANT QUE CE QUE NOUS AVONS ECRIT DANS NOS NIUMEROS DES 14, 17, 21 JUIN ET 1ER JUILLET SUR LES LOTISSEMENTS EST STRICTEMENT EXACT (1). C'est pour cela que M. Menon se garde bien d'y répondre. Il trouve plus commode de parler de la forme de mon nez... Mais, en revanche, que M. Menon nous donne des précisions sur son rôle dans l'affaire des lotissements de Port-Neuf. C'est cela la question, et pas autre chose (2) ! »

- (1) : en grands caractères dans L'Echo Rochelais
- (2) : en italique dans L'Echo Rochelais

Suite dans les prochains numéros de L'Echo Rochelais et Ouest-Océan.

i) <u>Le 22 novembre 1933 dans *Ouest-Océan* par Civis : « *L'Echo Rochelais*, le journal qui part et Taittinger qui vient »</u>

Article politique sur l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Japon, la Russie ne concernant que Pierre Taittinger, sauf un petit ajout de Civis (G. Menon) : « On ne sait pas, ce que l'on sait c'est que Pierre Taittinger peut rester à Paris ou à la campagne. Son absence ne se fera pas sentir, donc pour Bach la consigne est maintenant de ronfler. » Cette allusion n'est-elle pas négative vis-à-vis d'AB ?

- 8) <u>Décembre 1933. Les élections consulaires (Chambres de commerce et Tribunaux de commerce) vont être prétexte à un nouvel épisode de polémiques de « bas étages » entre <u>L'Echo Rochelais</u> (AB) et <u>Ouest Océan</u> (G. Menon) sans oublier « montgolfière », « citrouille » et l'« ours ».</u>
 - a) <u>Le 4 décembre 1933 dans L'Echo Rochelais</u>. Titre : « A propos des élections <u>consulaires</u> » (signature ?) :

- « ... Naturellement, quand il y a une vilaine action à commettre notre « gros confrère », « L'Ouest Océan », s'en voulait de manquer l'occasion. Dans son numéro du mercredi 29 novembre, Ouest Océan écrit sur M. Decout une belle ordure. Il aurait mieux fait de se taire car tout le monde s'est souvenu que M. Decout (JPC : maire dans les années 20) dont la gestion municipale a été en lutte avec des attaques violentes, jouissait néanmoins d'une estime générale que lui valait son honnêteté proverbiale. Il n'aurait jamais songé faire supporter par les contribuables des travaux dont les frais lui incombaient personnellement ».
- G. Menon est directement visé avec « l'affaire des lotissements ».

b) <u>Le 6 décembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « A propos des élections consulaires. La candidature de M. Decout » par G. Menon : </u>

« Le lumineux Bach (1), à la figure « épatante ne manque pas une occasion de gaffer dans son journal L'Echo Rochelais. Nous avions mis en garde les électeurs consulaires contre la candidature de M. Decout, ancien maire de La Rochelle « dont la gestion municipale a été en butte à des attaques violentes » où il s'est montré d'une incapacité telle qu'il fut nécessaire de le remplacer par M. Mailho, son adjoint. Nous disions que son nom était attaché aux affaires des fameux chantiers de La Pallice que tout le monde connait. M. Bach (1) qui n'a que le mot d'ordure à la bouche ou plutôt au bout de sa plume, qualifie cela « d'ordurier ». Nous ne voyons pas en quoi ? Le « Coureur » Bach (1) sait lancer le pavé de l'ours (2). Il les écrase de belle façon les mouches qui se posent sur ceux qu'il défend, car il reconnait comme nous que la gestion municipale de M. Decout fut vivement attaquée. M. Decout aurait mieux fait de dire à son défenseur de casser sa plume ce jour-là. M. Bach (1) gaffe encore en transportant dans le domaine consulaire les mœurs qu'il réservait à sa politique. Nous n'avons fait aucune politique à l'Ouest Océan pour les élections consulaires. Nous avons simplement imprimé la protestation d'un groupe de commerçants... M. Decout est donc réactionnaire puisqu'il est défendu par L'Echo Rochelais? Que nous importe. M. Bach (1) avec une maladresse d'ours de fable (2), voulant prendre la défense de M. Decout, l'écrase davantage encore en confirmant ce qu'un groupe de commerçants a avancé. En outre, il le défend dans un journal où la Ligue des Droits de l'Homme est attaquée et traitée des Droits de l'hommard avec un esprit qui caractérise bien la finesse de M. Bach. Ah! Dieu! que ce journaliste est maladroit et qu'a-t-on besoin de parler politique dans une élection consulaire. »

- (1) : souligné par nous
- (2) : A plusieurs occasions G. Menon, dans ses critiques vis-à-vis d'AB, évoque « l'ours » avec plusieurs expressions, cf ci-dessus et ci-après, avec AB qui parle du « pavé de l'ours! ». Nous n'avons toujours pas compris la signification des expressions « oursiennes » dans les écrits des deux journalistes.

c) <u>Le 8 décembre 1933 dans L'Echo Rochelais</u>. Titre : « M. Menon et le pavé de <u>l'ours » par AB en page 1 :</u>

« Nous savions déjà que M. Menon ne savait pas écrire. Voici maintenant que nous constatons qu'il ne sait pas lire, car il n'a rien compris à notre papier du 4 courant, dans lequel nous relevions ses basses insinuations contre M. Decout. Si nous avons, non pas défendu M. Decout, qui n'en a pas besoin, mais rétabli les faits, c'est parce que M. Decout est une personnalité honorable qui fut **seize ans maire de La Rochelle**, alors que M. Menon... mais j'y reviendrai tout à l'heure. Nous avions, à ce moment-là, devant les yeux, l'analytique de la séance du Conseil municipal du 21 novembre 1920, dans lequel nous lisons textuellement : M. Mailho (le nouveau maire), s'adressant aux conseillers municipaux : « Souffrez que ma première parole soit à l'adresse du maire distingué et dévoué, à l'administrateur intelligent et habile qui, APRES UNE OCCUPATION D'UNE DUREE SANS PRECEDENT, descend

volontairement de son fauteuil où l'avaient appelé ses qualités personnelles et la confiance de ses concitoyens. » M. Menon appellera peut-être encore cela mêler la politique aux élections consulaires. Que non pas, Monsieur Menon! Quand nous soutenons un honnête homme contre vous, Monsieur Menon, c'est de la salubrité publique... Si je dis ça n'est pas une référence, c'est que, justement, ma curiosité naturelle (M. Menon la trouvera déplacée) m'a conduit à consulter des chiffres d'autres élections qui n'étaient pas consulaires, celles-là! J'ai donc pu constater ce qui suit dans les collections de L'Echo Rochelais (on trouverait probablement la même chose dans les collections de journaux non-réactionnaires). Aux élections municipales de mai 1929, M. Menon obtenait 3 370 voix. Aux élections municipales de novembre 1930, M. Menon obtenait 648 voix. EN 18 MOIS, M. MENON AVAIT PERDU 2 722 VOIX. PENDANT CES DIX-HUIT MOIS, ETANT ADJOINT, IL AVAIT EU LE TEMPS DE DEGOUTER 80% DE SES ELECTEURS!! Pas mal comme record, Monsieur Menon. En 18 mois, alors que M. Decout était resté maire pendant SEIZE ANS. M. Michaud pourra méditer ces chiffres et se demander à nouveau comment il a pu perdre des voix. Et d'autres personnes, comme M. André Hesse, par exemple, pourront se demander s'il est bien avantageux d'avoir M. Menon comme cornac ; M. Menon qui met les électeurs en fuite.

Après cela, M. Menon peut toujours me traiter de journaliste maladroit en fin d'article, après m'avoir <u>qualifié de « lumineux (??) à la figure épatante</u> (1) » au commencement. Quant à manier le pavé de l'ours, cela m'arrive peut-être mais pas à la manière de M. Menon, qui a perfectionné le système inventé par le sympathique plantigrade : M. Menon attache le pavé avec un élastique pour qu'il lui revienne plus sûrement sur le nez! A.B.

P. S. d'AB – A propos j'avais oublié que M. Menon n'a pas encore répondu à nos articles des 14, 17, 21 juin et 1^{er} juillet concernant ses agissements dans les lotissements de Port-Neuf. Attend-il d'être maire de La Rochelle pour récupérer certain petit document. »

(1): souligné par nous

AB appuie là où ça fait mal pour G. Menon, c'est-à-dire son échec électoral en 1930.

d) <u>Le 16 décembre 1933 dans *Ouest Océan*. Titre : « A propos des élections consulaires. Toujours l'ours » par G. Menon qui met en cause son « ennemi » AB de façon allusive.</u>

Un article de G. Menon, sans rien dire sur les élections consulaires, consacré uniquement à AB « le rédacteur en chef de L'Echo Rochelais ». Titre qu'AB n'a pas. Rien de nouveau, sinon quelques allusions dont « ... et jetons un voile sur son passé, cela est préférable ». G. Menon n'en dit pas plus..., allusion très perfide. « ... ses culottes ne sont pas blanches... »!! (Réponse au mât de cocagne ??) « ... Ce n'est pas sa faute, il est né comme ça, comme d'autres avec une apparence de citrouilles ou d'autres de montgolfières (1). »

(1) : pour bien comprendre cette dernière phrase sur « Citrouille » (AB) et « Montgolfières » (G. Menon), il faut lire les articles suivants.

e) <u>Le 20 décembre 1933 dans L'Echo Rochelais. Titre : « Réponse de la citrouille à Menon » par AB qui devient excessif vis-à-vis de son adversaire.</u>

AB va répondre point par point en particulier aux perfides allusions de G. Menon, cf des articles parus dans Ouest-Océan :

« Incapable – et pour cause – de répondre à mes questions précises, M. Menon emploie toute une colonne de son Ouest-Océan à me décrire sous les apparences d'une citrouille ou d'un homme-soupape (?). Ce sont là arguments que je ne me sens pas la force de réfuter, pas plus que je ne puis répondre quand M. Menon écrit que je déteste M. André Tardieu, alors que

L'Echo Rochelais publie fréquemment les articles de ce dernier. Bref, je suis prêt à devenir le 10.001° abonné de Ouest-Océan le jour où j'aurai compris ce que M. Menon veut dire.

Mais il y a un point sur lequel je prendrai M. Menon au sérieux : *Je sais que, malgré toutes vos recherches, vous n'avez rien pu trouver contre moi, ce qui ne m'étonne pas, car il n'y a aucun terrain sur lequel je puisse être attaqué* (en italique dans le texte de L'Echo Rochelais) - C'est donc pour couvrir votre déconvenue que vous parlez de jeter un voile. Et j'attends de pied ferme toute déclaration de M. Menon, aussi précise que quand nous lui demandons *une réponse à nos articles des 14, 17, 21 juin et 1^{er} juillet sur les lotissements de Port-Neuf.*

Ou bien quand nous lui demandons comment il a pu perdre 80% de ses électeurs en dix-huit mois. Mais sur le terrain électoral, M. Menon vient de se rendre compte encore une fois de la valeur de son patronage. « Mossieu » Menon, - notaire non-honoraire, - se croit très malin en écrivant que je traine mes culottes, tantôt à la correctionnelle, tantôt sur le Pierre-Loti. A la correctionnelle, c'est exact. J'y suis pour faire mon travail, tout comme le Président ou le Procureur de la République, ce qui n'a rien d'honorable. Quant au Pierre-Loti, je n'ai jamais mis le pied sur son pont. Ce qui me différencie de M. Georges Menon, qui, s'étant vu refuser un passage gratuit sur ce vapeur et ayant dû payer son passage, en conçut un tel ressentiment qu'il épancha sa bile dans les colonnes de Ouest-Océan. Malheureusement pour lui, sa bile exhalait une telle odeur de chantage qu'il y eut plainte des armateurs du Pierre-Loti. Pas plus tard que lundi dernier, « Ouest-Océan » était condamné par le Tribunal de commerce à payer six mille francs de dommages-intérêts à l'Union Maritime Insulaire. » Nos lecteurs trouveront des extraits de ce jugement. D'autre part. Il en résulte nettement que M. Georges Menon s'était livré à quelque chose qui ressemblait beaucoup à du chantage envers les susdits armateurs. « Sonné » deux fois en deux jours : 1° Par les électeurs consulaires ; 2° Par les juges consulaires. M. Menon pourrait se tenir coi. Il n'en fera évidemment rien, persuadé qu'il est que son rôle consiste à monopoliser la défense de la République. C'est dommage pour les honnêtes gens qui font équipe avec lui. Pour ma part, je veux simplement faire savoir à ce déchet du suffrage universel (1) que, même si, par hasard, je ne lui répondais pas article par article, je ne le perds pas de l'œil. Je marque M. Menon et, en sa qualité d'ancien joueur de rugby, il comprendra ce que je veux dire. »

(1) : Expression trop forte qu'AB aurait dû éviter

f) Le 23 décembre 1933 dans Ouest Océan

• Titre : « Qui a dit qu'il était une citrouille ? » par Georges Menon :

« Moi, prendre M. Bach pour une citrouille! ... Où a-t-il vu cela? Dans mon article? (du 16 décembre) Jamais (1). Qu'il relise ma phrase... Je disais que vous n'étiez pas né sous le vent d'Ouest (2). Votre manque de compréhension me rappelle Don Quichotte et ses moulins... Le voile sur votre passé, jetons-le momentanément, vous savez bien pourquoi (3)? Comme au rugby vous me marquez, oh! vous pouvez, je n'ai pas peur... Pour un homme qui fait de la politique, ou qui prétend en faire, vous ne trouvez pas que c'est un succès pour les trois qui se sont présentés à la Chambre de commerce de terminer tout près des autres (4)? Cela présage les luttes futures. La réaction a été battue dans le canton de La Jarrie (5). Un sortant de la Chambre de commerce (4) a failli rester sur le carreau il a fallu toutes les puissances occultes pour faire voter les uns et empêcher les autres d'aller aux urnes (4) ».

- (1) : Les lecteurs d'Ouest Océan ont dû comprendre que la citrouille était AB
- (2) : Plus tard G. Menon parlera de l'Est, suggérant qu'AB est allemand
- (3) : A nouveau le « passé d'AB ». Il faudra attendre pour savoir à quoi pense G. Menon ... d'où les « dérapages futurs » de G. Menon

- (4) : G. Menon essaie de faire croire que les élections consulaires ne furent pas bonnes pour la « réaction » et qu'il y eut l'influence des « puissances occultes » pour voter ... ??
- (5) : L'Echo Rochelais (P. P. = AB) a fait campagne pour le candidat de droite

• Titre : « Qui l'eut cru » par Civis

Petit article dont le début est sans importance puis « ... Nous y retenons l'aveu que L'Echo Rochelais est réactionnaire et clérical et que M. Bach est aussi réactionnaire et clérical que son journal. Cela afin de la contredire lorsqu'on se prétend républicain ou défenseur de la République. Cela valait bien une messe. »

On mesure le niveau de l'argumentation.

g) <u>Le 27 décembre 1933 dans *L'Echo Rochelais*. Titre : « En attendant le tandem Menon - le Calfat</u> » par AB.

Suite à deux articles d'Ouest Océan du 23 décembre, AB va mettre « les points sur les i » ... provisoirement :

« Dans la colonne centrale d'Ouest-Océan, M. Georges Menon « barbote ». Incapable de répondre à des questions précises, il se réfugie dans le pathos et l'insinuation. Je ne l'y suivrai certes pas et je résume la position comme suit : Quand je parle des lotissements de Port-Neuf, JE PRECISE. Quand M. Menon parle « de jeter momentanément un voile sur mon passé » ; IL INSINUE sans pouvoir rien préciser, et pour cause. Le jour où M. Menon précisera quelque chose, je prends l'engagement de répondre de suite.

Dans une autre colonne de Ouest-Océan, M. le Calfat, éminent littérateur, arrive à la rescousse de son patron et me menace de coups de pied quelque part pour des raisons que je n'ai pas très bien comprises. Je m'empresse d'informer M. le Calfat que, s'il veut me trouver, ça n'est pas difficile, je suis tous les jours au numéro 8 de la rue Chef-de-Ville et il peut me téléphoner au 23-50 pour rendez-vous. Mais qu'il s'entraine bien auparavant ! M. Menon pourrait lui servir de « sparring partner », il possède une cible suffisante. Et, pour rendre service à M. le Calfat, je tiens aussi à sa disposition les adresses de très bonnes compagnies qui assurent contre les accidents.

J'attends donc les précisions de M. Menon et la visite de M. le Calfat. Mais je leur demande la permission de m'asseoir en attendant, car ça peut durer longtemps ».

Ainsi entre Noël et le jour de l'An, AB ne désarme pas.

II) 1934. AB ET G. MENON S'ECRIVENT DE MANIERE BELLIQUEUSE ET PARFOIS VENIMEUSE.

Le contexte national et local : les évènements du 6 février 1934 à Paris – L'affaire Stavisky – Le député Hesse à La Rochelle, avocat de Stavisky, cf dans le A) et le B) ci-dessus)

1) Janvier et février 1934. Le feuilleton AB/G. Menon continue.

a) <u>Le 27 janvier 1934. Dans Ouest-Océan : « Goujaterie » par Georges Menon.</u> Les journaux de droite accusent Stavisky et M. Hesse, Georges Menon répond :

« La droite, par des manifestants, qui sont relâchés aussitôt, voudrait bien essayer de démolir la République. Peine perdue, dès qu'il pleut, les manifestants rentrent au logis. S'il fait beau, grille d'arbres, pavés, bancs sont trainés dans la rue, les énergumènes montant sur la barricade, et se croyant transformés en héros par ce geste, finissent leur journée au poste qui les relâche après un interrogatoire d'identité. Les contribuables que feront-ils ? Ils paieront les frais de la manifestation. Les juges devraient répartir le paiement des frais de remise en état du matériel détérioré entre ceux qui ont reconnus avoir manifesté, après avoir été conduits au poste. Les journaux de droite à La Rochelle, Echo Rochelais, Courrier de La Rochelle, Charente-Inférieure, Gazette d'Aunis dans un accord unanime salissent, souillent les noms de différentes personnes qui ont eu à connaître ou à approcher Stavisky. On reproche à M. Dalimier, ministre radicalsocialiste d'avoir signé une lettre recommandant les bons de Bayonne. Il y a eu négligence et non intention malhonnête. Un ministre peut difficilement prendre le temps de lire et de relire tout ce qui est écrit et qu'il signe. Il y a dans les ministères des Directeurs dont le titre équivaut à celui de préfet qui sont chargés de veiller à la présentation de la signature au Ministre, de même auparavant les chefs de bureau ou sous-chefs ont dû vérifier ce que les rédacteurs ont rédigé. Le ministre doit s'occuper de choses générales et même dans nos préfectures, même dans nos mairies, il est quelquefois des lettres qui échappent à l'observation journalière.

Il faut un responsable. M. Dalimier a laissé passer cette lettre sans la lire, c'est une faute, mais de là à penser qu'il a reçu de l'argent de Stavisky pour la laisser passer, il y a loin. Il faudrait d'abord qu'il ait commandé de l'écrire et que tous, rédacteurs, sous-chef de bureau, chef de bureau, Directeur et Ministre soient d'accord pour un but malhonnête.

Non, c'est impossible. Les canards de la droite vont fort ! Ensuite, c'est M. Herriot, puis c'est M. Hesse, puis c'est M. Chautemps et combien d'autres qui sont attaqués, trainés dans la boue, par des maringouins dont l'incapacité notoire n'excuse pas quelques goujateries qu'ils ont à leur actif, mais qu'ils n'ont pu exercer encore vis-à-vis de la collectivité qui ne leur a pas permis de les manifester publiquement. Ceux qui reçoivent des fonds pour chercher à se faire élire ou qui vendent leur plume pour dire du mal de leur prochain, avec quelle mentalité arriveraient-ils dans des situations où d'habiles escrocs peuvent tenter souvent de corrompre ?

Il y a eu des compromissions, le gouvernement cherche à faire la lumière et ensuite à punir ; le parti radical-socialiste éliminera ceux qui ont commis des fautes : tel Bonnaure. L'ordre des avocats voudra faire son possible pour réaliser une sélection mais quand nous voyons la politique se mêler à ces scandales pour que des hommes en profitent afin d'insulter des adversaires, examinons bien la mentalité des « gueulards » (7) et voyons s'ils ne seraient pas dignes d'être dans la charrette ce ceux que l'on ne veut plus connaître et quel est le but qui les fait agir.

G. MENON »

b) <u>Le 29 janvier 1934, en page 2 de L'Echo Rochelais, pour répondre à l'article « Goujaterie » de G. Menon, titre « M. Menon se réveille » par A. Bach :</u>

« Il y a du nouveau à l'Ouest-Océan. Conjointement et solidairement avec nos confrères : Le Courrier de La Rochelle, La Charente-Inférieure et La Gazette d'Aunis, nous sommes accusés de « goujaterie » par M. Georges Menon pour avoir osé parler de MM. André Hesse, Chautemps, Dalimier et consorts eu sujet de l'affaire Stavisky. Nous partageons ce crime avec les neuf dixièmes de la presse française et, pendant qu'il y était, M. Menon aurait pu citer aussi

La Petite Gironde, qui n'a pas été tendre pour M. Hesse. Peut-être a-t-il été impressionné par le format ? Comme il ne faut négliger aucune occasion de se divertir, nous croyons devoir reproduire quelques passages de l'article de M. Menon qui, après trois semaines de silence, tient à faire partager à ses lecteurs sa conviction que l'affaire Stavisky n'est rien du tout et que les parlementaires radicaux-socialistes sont blancs comme neige. Dégustez la façon dont M. Menon explique l'intervention de M. Dalimier en faveur des bons de Bayonne :

« Un ministre peut difficilement prendre le temps de lire et de relire tout ce qui est écrit et qu'il signe. Il y a dans les ministères des directeurs dont le titre équivaut à celui de préfet et qui sont chargés de veiller à la présentation de la signature au ministre, de même auparavant les chefs de bureau ou sous-chefs ont dû vérifier ce que les rédacteurs ont rédigé. Le ministre doit s'occuper de choses générales et même dans nos préfectures, MEME DANS NOS MAIRIES, IL EST QUELQUEFOIS DES LETTRES QUI ECHAPPENT A L'OBSERVATION JOURNALIERE. »

Sur ce dernier point, M. Menon parle en connaisseur : il sait, par expérience personnelle, comment on fait signer ç un maire un petit panier qui échappe à son « *observation journalière* » et qui vous permet de faire payer par la collectivité ce qui doit être payé par M. Menon. Il existe à la mairie de La Rochelle un document de ce genre écrit de la main de M. Menon (1). Plus loin, M. Menon s'excite contre « les maringouins dont l'incapacité notoire n'excuse pas quelques goujateries qu'ils ont à leur actif, MAIS QU'ILS N'ONT PU EXERCER ENCORE VIS-A-VIS DE LA COLLECTIVITE QUI NE LEUR A PAS PERMIS DE LES MANIFESTER PUBLIQUEMENT ».

Ce charabia s'applique admirablement au cas personnel de M. Menon, dont le petit panier (voir plus haut) a été rendu inopérant du fait que la collectivité, - par le truchement du Conseil municipal, - s'est mise en travers de ce qi n'était pas qu'une simple goujaterie.

Et, quand M. Menon parle de « ceux qui reçoivent des fonds pour chercher à se faire élire ou qui vendent leur plume pour dire du mal de leur prochain », il devait être amnésique pour avoir oublié les députés radicaux-socialistes comme Bonnaure, - dont l'élection a été payée par Stavisky, - et les journalistes radicaux-socialistes, comme Dubarry, dont La Volonté était commandité par le même Stavisky à l'aide des fonds des assurés sociaux investis en bons de Bayonne sur la recommandation de M. Dalimier.

Bref, selon M. Menon, l'opinion publique n'a pas lieu de s'émouvoir : « Le gouvernement cherche à faire la lumière et ensuite à punir ; le parti radical-socialiste éliminera ceux qui ont commis des fautes (il y a donc quelque chose) : tel Bonnaure. L'ORDRE DES AVOCATS VOUDRA FAIRE SON POSSIBLE POUR REALISER UNE SELECTION. »

Ce gouvernement qui « cherche » à faire la lumière, c'est délicieux ! Il a tellement fait la lumière qu'il en a eu un éblouissement qui lui a été fatal. Nous avons davantage confiance dans l'ordre des avocats, qui sait généralement faire sa police lui-même; en somme, COMME LES CHAMBRES DE NOTAIRES QUI POSSEDENT LE MOYEN D'ELIMINER DISCRETEMENT LES NOTAIRES TROP ADROITS. Ceci dit, nous nous en voudrions de ne pas citer « in-extenso » la péroraison de M. Menon (2): « ... mais quand nous voyons la politique se mêler à ces scandales pour que des hommes en profitent afin d'insulter des adversaires, examinons bien la mentalité des « gueulards » et voyons s'ils ne seraient pas dignes d'être dans la charrette de ceux que l'on ne veut plus connaître et quel est le but qui les fait agir ».

Ventre de mammouth! (3). Nous demandons à voir la charrette! Cette charrette à laquelle le rapide Paris-Bayonne fait actuellement une si déloyale concurrence. Quant à « ceux que l'on ne veut plus connaître », en écrivant cela, M. Menon avait certainement oublié les électeurs de La Rochelle qui lui ont fait assez clairement savoir « qu'ils ne voulaient plus le voir »

Notes d'AB:

- (1) : Voir nos articles des 14, 17, 21 juin et 1^{er} juillet, auxquels M. Menon n'a toujours pas répondu.
- (2) : Avant de lire cette phrase, il est bon de faire des exercices respiratoires.
- (3): juron esquimau

c) <u>Le 29 JANVIER 1934, EN PAGE 2, à la suite du précédent article « M. Menon se réveille » par AB, L'Echo Rochelais « distille » trois petites informations concernant M. André Hesse :</u>

« Une succession ouverte

Nous lisons dans l'Eau Claire (1): « C'est officieux, sinon officiel: M. André Hesse ne se représentera pas dans deux ans. Déjà, d'ailleurs, son parti s'est occupé de son remplaçant. Il y a d'abord notre excellent ami Miaux qui compte enfin réaliser le rêve fait le jour où il a cessé de prendre son gros missel légendaire. Il y a aussi M. Alléhaut, avocat à la Cour d'appel de Paris, confrère de M. André Hesse. C'est, à notre avis, le plus sérieux. Il n'a pas encore défendu d'Alexandre et, d'ici deux ans, tout cela se sera lassé. Il ne vit pas à La Rochelle et n'a donc pas suscité de rancunes. » Tiens, tiens, tiens!

POPULARITE

Une information personnelle nous apprend, par un de ses voisins, que M. André Hesse aurait vu (2) son domicile envahi par des manifestants et quelque peu bouleversé. O, douceur de la popularité! Pendant ce temps-là, à La Rochelle, personne ne veut plus le connaître et les mêmes gens qui n'avaient pas la langue assez large pour lui couvrir toute la surface de la plante des pieds bavent à qui mieux mieux sur l'idole tombée.

A quelques cent lieues de là, à la Charrie (Vendée), de mauvais plaisants (3) ont placé sur la propriété, nouvelle acquisition de M. Hesse, un bel écriteau : « Villa Stavisky ».

(1) : Journal de M. Bijois, adversaire d'A. Hesse

(2) : Source : un voisin ... !!

(3) : source de cette information ? Pour discréditer A. Hesse ?

Dès janvier 1934, L'Echo Rochelais, tout comme Ouest-Océan, n'hésite pas à diffuser des informations du style des « réseaux sociaux » du 21^{ème} siècle.

d) <u>Le 31 janvier 1934 : « Pour se divertir » dans Ouest Océan par G. Menon, AB « ne sait qu'insulter » :</u>

« Dans L'Echo Rochelais l'insulte surgit à chaque mot, il faut croire que M. Bach envisage d'une bien drôle de facon l'art d'écrire, puisque pour divertir il ne sait qu'insulter (1). Tant qu'il nous dira que nous avons pu être impressionnés par le format de La Petite Gironde, nous sourirons, mais quand il écrit que nous tenons à faire partager à nos lecteurs la conviction que l'affaire Stavisky (2) n'est rien du tout, il se trompe, c'est un scandale, mais tout scandale ne doit pas faire oublier aux députés, qu'il y a la crise, que le budget est à voter et qu'il faut laisser au gouvernement, aux groupes, à l'ordre des avocats le soin de punir ou d'éliminer. A ce sujet, avec une intention de calomnier très précise, M. Bach semble prétendre que la Chambre des Notaires m'aurait forcé à vendre mon étude. Je lui apporte le démenti le plus formel et je le mets au défi de prouver ce qu'il insinue (3). Je n'ai pas plus été forcé de vendre mon étude de La Rochelle que celle de St-Jean-de-Liversay. On ne peut donc pas se dessaisir d'un office sans être obligé de supporter la suspicion d'un M. Bach! Pense-t-il que je veux être notaire toute ma vie pour lui faire plaisir? Auparavant, dans le même article, M. Bach me prête l'action d'avoir fait signer un « papier » à l'ancien maire M. Perreau. Je regrette d'avoir à signaler à ce journaliste la façon dont s'est passé la cession du Parc des Sports à la Ville. S'il a pris la peine de lire l'acte qui se trouve déposé à la mairie, il pourra constater que la cession s'est transformée en expropriation (4). J'ai des droits, je saurais les faire valoir quand je le jugerai utile. M. Bach, voulant faire le joueur de rugby me marque et me le fait savoir. Inutile, l'incandescence de son visage me suffit (5), quand je l'aperçois, à me démontrer que là se trouve un homme que j'estime peu car il est de peu de valeur ».

- (1) : L'adversaire (AB) ne connait que « l'insulte ». Ce n'est que plus tard que G. Menon pourra constater qu'AB n'écrit pas dans L'Echo Rochelais que des insultes, tout comme dans L'Indépendant à Pau, en dépit de vives polémiques politiques avec le journaliste du Patriote Henri Sempé (cf le sous-chapitre III ci-après) et a publié en 1932 un livre « Là-Haut » sans aucune insulte.
- (2) : Mélange des « affaires », « Stavisky / Hesse » et de celle « les lotissements », alors qu'elles n'ont aucun rapport entre elles
- (3) : « Mettre au défi de prouver ce qu'il insinue », G. Menon sait parfaitement qu'à l'époque, comme aujourd'hui, la Chambre des Notaires règle les manquements de l'un des siens « en famille ». G. Menon ne donne pas la raison de son changement d'activité professionnelle
- (4): Pour la « cession transformée en expropriation », habilité suprême de G. Menon, avec sans doute des phrases rédigées par un avocat, comme le montrera l'article d'AB du 2 février
- (5) : souligné par nous. Toujours l'allusion qui prépare « l'alcoolisme supposé d'AB » (cf ci-après)

Nos commentaires :

Les premières réponses aux informations « les profiteurs » et aux « charges » d'AB dans L'Echo Rochelais sont d'une grande habilité dans leurs formes ressemblent toutes à celles d'un (ancien) responsable élu, local (G. Menon, adjoint au maire de La Rochelle) et d'un ancien notaire aidé d'un bon avocat.

e) Le 2 février 1934 : « Réponse à une réponse à retardement » par A. Bach :

1er juillet au sujet de la cession du Parc des Sports à la Ville. Il (Georges Menon) écrit, en effet : « S'il (moi) a pris la peine de lire l'acte qui se trouve déposé à la mairie, il pourra (sic) constater que la cession s'est transformée en expropriation. J'ai des droits, je saurai (sic) les faire valoir quand je le jugerai utile. » M. Menon est un gros malin! Il ne s'agit pas de la cession du Parc des Sport; il s'agit de la demande d'autorisation de lotissement faite en 1932 pour les terrains qui y sont contigus, autorisation qui fut refusée par le Conseil municipal en 1932 et, une deuxième fois, le 31 janvier 1933 (après avis défavorable de la Commission des voies et chemins) pour la raison suivante : M. Menon avait introduit habilement dans le corps de certain brouillon d'acte (1) cette mention : « LES VOIES DE COMMUNICATION DU LOTISSEMENT AVOISINANT (avoisinant le Parc des Sports) SERONT A LA CHARGE UNIQUE DE LA VILLE », et c'est ainsi que 160.000 francs devaient passer de la poche des contribuables rochelais dans celle de M. Menon! Avec de semblables procédés, il n'est pas étonnant que M. Menon se considère comme ayant beaucoup plus de « valeurs » que moi ».

(1) : « Certain brouillon ». Qui a pu fournir des brouillons à AB ? A moins que ce ne soit qu'une source orale ? Ceci dénote le manque de « preuves » et la faiblesse juridique dans l'accusation d'AB.

Si au démarrage de la mise en cause des « profiteurs » l'initiative n'en revient pas à AB mais à « P. » à ou Pierre Taittinger, ou à « X » à la Mairie de La Rochelle, depuis l'article du 15 septembre 1933 c'est AB qui a pris « en charge » cette affaire et va en faire un véritable « feuilleton », classique encore aujourd'hui dans les médias, et ne fera que des vaincus.

f) <u>Les 21 février (*Ouest-Océan*) et 26 février (*L'Echo Rochelais*) 1934 : Nouveaux échanges non pacifiques entre G. Menon et A. Bach :</u> Nous avons relaté, en plein débats relatifs à « l'affaire » Stavisky qui a entrainé une crise politique nationale, puis les émeutes du 6 février à Paris, l'attaque de G. Menon sur le physique d'A. Bach le 21 février 1934 dans Ouest Océan « Furrore Bacchus... nez rouge », puis la riposte d'AB dans L'Echo Rochelais le 26 février pour expliquer les raisons d'avoir un visage avec « vermillonage », mais aussi pour parler du « paramètre abdominal » de G. Menon : « On est rouge comme l'on peut ! M. Menon l'est bien politiquement, tout en étant millionnaire économiquement ».

Les relations entre les deux journalistes ne sont pas prêtes de s'apaiser.

2) Mars / Avril 1934

L'Echo Rochelais des 3, 7, 24 et 28 mars 1934.

Texte intégral à lire sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle.

- « Le voleur » de G. Menon du 30 avril dans *Ouest-Océan*.
 - 3) <u>Juin 1934 : Boche ... "Ce dégoûtant personnage » qui chante « je suis chrétien » à la place de la Marseillaise. Bacchus, « In Vino Veritas ». Picon.</u>
 - a) Le 15 juin 1934 dans L'Echo Rochelais, déjà un an de polémiques entre G. Menon et A. Bach :
 - « Anniversaire » signature ? :
- « Il y a eu hier, 14 juin, tout juste un an que L'Echo Rochelais publiait le premier article d'une série de quatre (« les profiteurs »), où étaient exposées les manœuvres trop habiles par lesquelles M. Georges Menon avait tenté de faire payer par la collectivité l'aménagement de ses terrains de Port-Neuf. Depuis trois cent soixante-cinq fois vingt-quatre heures, on attend les explications de M. Menon ».
- « M. Menon se gratte » par AB. Sept petits alinéas pour se moquer de G. Menon ou lui répondre ? Nous en citons quelques extraits :
- « Mais voici que M. Menon verse dans un patriotisme farouche et soupçonneux. Il écrit à mon adresse : « ... Ce frère ennemi (1), qui préfère les Boches aux Français. Bon chien chasse de race ». Ce qui est d'une sinistre imbécilité ! Mais, puisque mon nom patronymique (1) lui semble suspect, pourquoi accueille-t-il dans ses colonnes les productions de MM. Léon Blum, Victor Basch ou Jacques Kayser ? Sans doute s'agit-il de descendants de vieilles familles bretonnes ? »
 - (1) : André Bach

Cette « mise au point » n'empêchera pas G. Menon de continuer à utiliser le « nom » de Bach / Boche pour signifier qu'AB, de par ses origines, est proche des Allemands et donc des nazis...

• « M. Menon, qui ne rate jamais une occasion de tomber sur un bec, écrit qu'au lieu de nager dans l'eau, j'apprends la natation dans les pages du Larousse. Mon pauvre Monsieur Menon, vous, sportif convaincu, qui vous dégonflâtes l'hiver dernier sur une séance de course à

pied à Port-Neuf, après force rodomontades sportives, que diriez-vous d'un petit match sur 500 mètres nage libre ? (1) Entendu ? Je vous attends à la Concurrence ? Il suffira de prévenir les Américains pour le cas où votre entrée dans l'eau déterminerait un raz-de-marée en Floride! (2) »

- (1): Avec un seul bras...!!
- (2) : Allusion au volume corporel de G. Menon
- « Enfin, M. Menon m'accuse de ne pas aimer les commerçants et de les avoir critiqués à propos des courses de Jonzac. Cette fois-ci, c'est lui qui n'a pas compris la plaisanterie. J'ai pour les commerçants rochelais autant de respect que peut en avoir le propriétaire de l'Agence P.O.I.R. (1) Et je n'en ai jamais dépouillé aucun ».
 - (1) : Qui est ce propriétaire : Hesse, les radicaux-socialistes ?

b) <u>Le 18 juin 1934. Riposte à « L'Anniversaire » dans *Ouest-Océan* :</u>

• « <u>Un anniversaire</u> »

Sous forme d'une lettre à « André » par R. Nouvel, sans doute un pseudo de G. Menon, tout le style sans élégance sur le fond et la forme collent aux écrits de G. Menon. Retenons quelques phrases adressées à « André » :

« Mais quand on est grossier, indigeste et sans esprit, c'est que l'on est né ainsi et tout espoir est à jamais perdu ... Diverses voies s'ouvraient devant nous, vous avez choisi l'ânerie car vous savez y excellez. Avec cela, doué d'une bonne méchanceté ... par un gros titre, vous avancez votre doucereuse calomnie ... André (1). J'aime la façon dont vous dites les choses. Ce n'est pas très propre, mais on sent si bien votre amertume et celle de l'amer Picon (2) qui vous revient que les relents s'en sortent à travers la lino (terme d'imprimerie) jusque dans les colonnes de (votre) journal ... André, vous tirez à la page et plus il y a de lino, plus ça vous rapporte ... et pour le charger de chiens écrasés (3), vous vous y connaissez, vous étiez homme à faire crever tous les chiens du quartier pour vous procurer le fait divers qui, par cette chaleur, placera le Pernod sans alcool qu'on vous autorise sur vos vieux jours ».

- (1) : Jusque-là la critique d'AB est dans le registre « habituel »
- (2) : Puis Ouest-Océan glisse d'une « amertume » supposée d'AB à la consommation de Picon. Le débat sur les écrits se transforme en une mise en cause intuita personae d'AB
- (3) : « Les chiens écrasés » est l'expression utilisée pour parler des écrits des localiers

« Le Badaud à chaud » par Civis (G. Menon)

Civis, par allusion assez floue, tente de reparler des chèques reçus par P. Taittinger (cf le B cidessus) dont a bénéficié AB. (AB) « Ce dégoutant personnage » ... il ne chante pas l'Internationale, « c'est moins entrainant que la Marseillaise, et moins gai que la Madelon, c'est plus vrai que « je suis chrétien » ou « Qu'au ciel j'irai vous voir un jour (1) ... Ouest-Océan, cette petite feuille a été créé non pour vous toucher, c'est inutile, vous êtes indécrottable, mais pour vous débarbouiller le museau, à vous et à tous ceux qui ne l'auront pas propre. »

(1) : On peut être très laïc et intelligent, ce n'est pas le cas de G. Menon. Plusieurs fois G. Menon insistera sur un AB « chrétien », alors qu'il était depuis longtemps agnostique et n'a pas dû aller à la messe depuis très longtemps, sauf pour des enterrements.

Notre commentaire :

Le procédé est toujours le même. G. Menon fait comme s'il répondait aux affirmations publiées le 14 juin 1933, d'où les titres « anniversaire ». Ne voulant pas répondre (« La cause est

entendue » AB) Ouest-Océan noie le poisson avec des considérations plus ou moins politiques et/ou journalistiques, mais surtout par des attaques qui vont être de plus en plus « en dessous de la ceinture » (peut-on dire au « sens propre ») avec deux constantes Bach : Boche = Bacchus et AB rouge, nez rouge, ivrogne. C'est dire que le titre du Point de Vue du 20 juin (cf ci-avant le C) était soit une provocation d'AB (un bras d'honneur), soit rédigé avant l'article d'Ouest-Océan du 18 juin, soit c'est le hasard ... ? ?

c) <u>Le 20 juin 1934</u>. AB, peut-être pour provoquer G. Menon, fait un Point de vue sur le vin.

Titre: « In Vino Veritas »:

« Il faut se réjouir de ce que le Président de la République ait publiquement proclamé « l'heureuse influence du vin de la longévité de l'homme ». Et comme disait la chanson dans les tranchées, « pour faire un poilu gaillard, qu'est-ce qu'il faut ? Du pinard! » AB en fera le titre d'un de ses derniers Points de vue début 1940 dans L'Indépendant (à Pau). Mais malheur à AB, Quest Océan est aux aguets sur ce thème dès le 22 juin!

d) Le 22 juin 1934. Dans Ouest Océan, titre « In Vino » par Civis (G. Menon) :

« Evidemment! Quel pari! tels les moineaux, errer dans les vignes, à tous les Echos (Rochelais) ... Bordelais cette fois. Et <u>Bacchus</u> (1), dans son Point de vue, célèbre le vin. Il n'aime pas beaucoup célébrer le vin par des discours, mais surtout par absorption et tendant son avaloir à la « purée septembrale » (2), il n'entend pas ingurgiter du « sirop de grenouille » In Vino!! <u>L'on voit rouge après avoir bu du rouge</u> (1) »

(1) : Souligné par nous

(2) : Référence au vin (sens littéraire)

L'article d'Ouest-Océan était consacré aux réunions antifascistes, pro-pacifistes... ce qui n'avait rien à voir avec le « in vino veritas » dans L'Echo Rochelais. Mais Civis (G. Menon) aime offrir une nouvelle tournée au « bar Ouest-Océan ».

4) Deuxième semestre 1934 : Un semblant d'armistice puis ...

a) Juillet / Août 1934

R.A.S. Les vacances et la préparation des élections cantonales en octobre ont-elles imposé une « trêve » entre les « belligérants » ?

b) <u>Septembre / Octobre / Novembre 1934 : Une petite reprise des</u> « hostilités », hors du champ électoral

• <u>Le 17 septembre 1934 dans L'Echo Rochelais en page 1 : « M. Menon maltraite un collaborateur » par AB :</u>

« Il y a quelque temps que nous n'ayons pas eu de nouvelles de M. Georges Menon, mais le voici qui se réveille. Encore une fois, il utilise cette vieille plaisanterie toute rapiécée qui consiste

à me faire passer pour un juif allemand. Pour un libre-penseur comme M. Menon et un journal qui dénonce les persécutions d'Hitler envers les juifs, ça n'est pas de première force. Mais M. Menon, tout en me consacrant une bonne colonne, a l'imprudence d'écrire, en parlant du « zouave Bach » : « Il n'y a pas de place pour lui à Ouest Océan ». S'il n'a pas de place pour moi à Ouest-Océan, je demande respectueusement à M. Menon : Pourquoi, dans son numéro du 28 juillet, il s'est servi d'un compte rendu d'audience correctionnelle, intégralement découpé dans L'Echo Rochelais du 20 juillet ? Pourquoi, dans son numéro du 14 juillet, il a inséré un article sur les transports en commun, intégralement découpé dans L'Echo Rochelais du 6 juillet ? Mais il y a encore plus fort. Dans ce même article où M. Menon me dit qu'il n'y a pas de place pour moi dans ses colonnes, le même M. Menon signe de son nom et prénom une rubrique sportive (on aura tout vu!) dans laquelle il a froidement recopié vingt lignes appartenant à L'Echo Rochelais du 12 septembre. De sorte que, quand il m'injurie, M. Georges Menon maltraite tout simplement un collaborateur involontaire et bénévole de son journal! »

AB répond à « nez de juif » et à « zouave Bach ». Il a aussi relevé le recopiage par G. Menon des articles de L'Echo Rochelais, d'où AB « collaborateur » de G. Menon ... !!

• Le 24 octobre 1934 dans *Ouest Océan* : « La salade » par Civis (= G. Menon) :

« Ce bon M. Bach cet homme bon et fat, mais aux intentions si perverses, ce mitrailleur de guerre civile, est amusant tout plein quand il parle des produits agricoles. C'est une salade où il mélange le docteur Bigois, la 3e commission, le malaise qui règne à la culture, les excédents reportés le libre jeu des marchés, pour arriver à quoi : à une solution d'attente. En voilà un beau résultat. Dans cette salade il y a une perle : « Une importante partie de la région charentaise est HORTICOLE ; pour elle, à la mévente du blé, s'ajoute celle non moins grave, non moins aigüe... du vin. » Ce cher journaliste, qui pond trois fois par semaine des articles qu'il signe de tous ses pseudonymes (1) réalisant l'hydre aux cent têtes, nous fait une salade d'horticole, de vinicole et de morticole qui n'est pas faite pour porter un remède aux vins bloqués. S'il relate fidèlement son auteur, ce qui est possible, pourquoi le morticole, le vinicole et l'horticole ne feraient-ils pas une même salade sans goût. A une certaine époque, la vigne est bien en fleur. C'est la partie horticole dont a voulu parler l'auteur ».

(1) : Alors même que G. Menon signe son article d'un de ses pseudonymes !! Civis !

Cet article, sans aucun enjeu, n'est qu'une « feuille de vigne » sans rien derrière.

• <u>Le 3 novembre 1934, dans *Ouest Océan* « Le grand lotissement</u> » A lire intégralement

• Le 10 novembre 1934 dans *Ouest Océan* « A nos lecteurs » par G. Menon

« L'Echo Rochelais ironisait il y a quelques jours parce que l'Ouest-Océan ne paraitrait plus qu'une fois par semaine. Or cet Echo quotidien, après avoir été trihebdomadaire, devient bihebdomadaire jusqu'à que l'ancien zouave en fasse un mensuel. Devant cette restriction, que les sondages entrepris par L'Echo dans l'escarcelle de Taittinger ont manifesté urgente nous ne pouvons que réduire notre format, bien entendu que nous paraitrons à 12 pages si cela est nécessaire. Parallèlement à ce changement il parait que Bach s'occupera activement de L'Echo de Rochefort. Ah! Taittinger, pas de blagues, ne nous enlevez pas Bach! L'Echo Rochelais ne nous ferait plus de réclame. Après Angoulême, La Rochelle, après la Rochelle, Rochefort. Et pourquoi ne viendrait-il pas à l'Ouest Océan! »

Le plafond est bas en Charente « très » Inférieure.

c) <u>Décembre 1934</u> : R.A.S.

- III) 1935. L'ELECTION MUNICIPALE A LA ROCHELLE PROVOQUE LA REPRISE DES HOSTILITES ENTRE ANDRE BACH ET GEORGES MENON. DES « SOTTISES » ET DES « EXCREMENTS » QUI SORTENT DE LA « BOUCHE D'AB » DIXIT G. MENON
 - 1) <u>Janvier à mars 1935.</u>

RAS sur le front de la « bataille » AB / G. Menon – L'Echo Rochelais et Ouest-Océan -

2) <u>Avril 1935 : Les élections municipales donnent l'occasion aux deux belligérants, G. Menon et AB, de reprendre les hostilités.</u>

Pour le déroulement de la campagne électorale « classique », ses résultats et analyses se reporter au B) « AB le localier » ci-dessus.

a) <u>Le 12 avril 1935 dans L'Echo Rochelais : « Coin ! Coin ! » en page intérieure</u> par AB :

« Dans je ne sais quel but, certains personnages, que j'ignore également, font courir le bruit que je quitterai prochainement La Rochelle. Comme dit l'autre, si c'était vrai, je le saurai et j'ajouterai que le climat de La Rochelle me convient merveilleusement à tous les « points de vue ». Je coupe donc les ailes au volatile en question ».

C'est un procédé habituel de la rumeur. AB fait l'innocent. Il sait le but recherché par le « coincoin » : faire croire que P. Taittinger n'est plus solidaire d'AB. Il sait aussi que ce qui dérange « un volatile » (1), ce n'est pas les « points de vue » mais les informations sur « les profiteurs ». D'ailleurs AB débute par un pluriel « certains personnages » pour terminer dix petites lignes plus loin par un singulier « au volatile ». Les lecteurs auront deviné, AB « dénonce » G. Menon. D'ailleurs Civis (= G. Menon) dès le lendemain se fait « l'Echo de L'Echo ».

b) Le 13 avril 1935 dans *Ouest Océan* « L'Echo de L'Echo » par Civis (G. Menon)

Après avoir ironisé avec lourdeur sur « l'écrivain qui préside aux destinées de L'Echo », avec quelques exemples parus récemment dans L'Echo Rochelais signés AB, Civis conclut : « Enfin ! Une bonne nouvelle ! Il parait que certains personnages font courir le bruit du départ du zouave. Coin ! Coin ! Coin ! Ce canard ne plaît pas à l'enfant de troupe. Il prétend que le climat de La Rochelle lui convient. Ah non ! Qu'on nous ne l'enlève pas, on pourrait y mettre un plus fin (1) ».

c) <u>Le 14 avril 1935 dans L'Echo Rochelais « M. Menon reste sur le quai » par AB</u> (en page intérieure)

Pour commencer, à propos d'un de ces échos du Tribunal Correctionnel mettant en cause G. Menon, ce que ce dernier contestait le 13 avril dans Ouest Océan, AB confirme ce qui s'est passé au Tribunal : petit échange d'artillerie légère. Mais surtout AB écrit que G. Menon voulait être candidat aux municipales sur la liste radical-socialiste conduite par M. A. Miaux (cf le B) cidessus) :

- « ... car personne n'a voulu de M. Menon. On a tellement le souvenir de ses derniers exploits électoraux que personne n'a voulu s'encombrer de ce résidu du suffrage universel (1). Non seulement M. Menon n'a pas été embarqué ... (mais) il est resté au bout du quai ».
 - (1) : Après « le déchet » (20 décembre 34) ici « ce résidu » est un mot mal choisi car le suffrage universel peut conduire des hommes éminemment, véritablement « honorables » et compétents à être très minoritaires lors d'élections.

Au B) ci-dessus nous avons donné le contexte de cette élection municipale avec le monde très complexe des différentes composantes du Parti Radical de ce département où en particulier se déroule une autre guerre : celle entre G. Menon et A. Miaux, tous deux radicaux-socialistes : lire la suite ci-après.

d) <u>Le 20 avril 1935 dans *Océan Océan*, « Le badaud n'est pas content » par Civis/G. Menon. Il fallait s'y attendre » :</u>

- « M. Le Badaud voulait être sur la liste du Maire (1) comme bien d'autres. L'écrevisse de rempart (2) (AB) dont le nom bien français (3) nous indique l'origine (3) n'est pas content d'être sur le quai. Il n'ira pas illustrer les marches de l'Hôtel de Ville. Dans le rang ! Mon ami ! Dans le rang ! Il est vrai qu'il est de si peu d'importance que c'est quantité négligeable... »
- G. Menon en profite pour ressasser les mêmes petites phrases dont celle-ci : « II (AB) projette des sottises qui sortent toutes aussi facilement de sa bouche que l'excrément du reste (4) ... c'est naturel chez lui, comme dirait Paul Rebaux... et sont pour lui donner de l'avancement et lui payer à boire (5), parle de la rappeler près de lui (6) ... un peigne cul (4) quai ! et de la plus belle taille »

Nos commentaires :

- (1) : C'est peu probable quand on connait le peu d'appétences d'AB pour les joutes électorales et surtout son arrivée récente à La Rochelle. Mais G. Menon voulait riposter avec un « obus » de même calibre de celui d'AB dans « M. Menon reste sur le quai » dans L'Echo Rochelais.
- (2) : Expression déjà employée par G. Menon
- (3) : Sur son « origine » AB a déjà bien dit ... qu'il était Français. Mais G. Menon insiste pour que les lecteurs de gauche pensent : AB = allemand fasciste. Mais ce procédé bien connu est souvent employé. On peut espérer que les lecteurs ne se laisseront pas prendre à ce piège grossier. Mais pour des électeurs « il n'y a pas de fumée sans feu ». Ainsi de nombreux lecteurs d'Ouest-Océan pouvaient finir par croire G. Menon qu'AB était allemand tout comme un adepte de la divine bouteille. AB répondra le 23 avril, cf ci-après.
- (4) : Souligné par nous. Nous laissons aux psychiatres le soin d'interpréter les obsessions anales de G. Menon (cf des phrases déjà citées)
- (5) : AB a déjà répondu

e) <u>Le 23 avril 1935 en page une de *L'Echo Rochelais* : longue « Lettre ouverte à Menon » par André Bach *et nos commentaires* :</u>

« Monsieur,

Dans le dernier numéro de votre journal Ouest-Océan, vous avez écrit, entre diverses choses me concernant, la phrase suivante : « L'écrevisse de rempart (1), dont le nom bien français nous indique l'origine, etc. » Comme ce n'est pas la première fois que vous semblez vouloir insinuer à vos lecteurs que je suis d'origine allemande, je me vois dans la nécessité de vous adresser une mise au point, car j'ai la faiblesse de tenir à la nationalité française. Je vous informe donc que je suis né à Paris d'un père Français et d'une mère Française, que j'ai fait deux ans de service actif dans l'armée française et que j'ai participé à la dernière guerre dans les rangs de cette même armée. Quant à mon nom, vous admettre avec moi que tout le monde ne peut pas s'appeler Léon Blum ou Zéromski, citoyens auxquels vous n'avez jamais contesté des origines françaises. Il s'est seulement trouvé que mes ancêtres paternels étaient Alsaciens, d'un pays bien français, mais où sont nombreux les noms de consonance germanique (2). Je compte que ces simples explications suffiront à dissiper le malentendu qui peut exister dans votre esprit, mais, dans le cas contraire, je tiens à la disposition de toute personne qu'il vous plaira de désigner les preuves de ce que j'avance et, notamment, des documents authentiques établissant mes états de service entre 1914 et 1918. Et comme je ne veux pas être en reste avec vous, je serai enchanté de prendre connaissance des vôtres et de les publier dans mon journal pour l'édification de ses lecteurs. Car je suppose bien que, pour faire preuve d'un patriotisme aussi chatouilleux, il faut que vous vous soyez acquis des droits à suspecter les origines de vos concitoyens. Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance d'une considération que je m'efforce de faire aussi distinguée que possible. André BACH.

- (1) Je ne fais aucune objection à cette appellation, quoiqu'elle s'applique en réalité à l'infanterie de forteresse, alors que les zouaves étaient plutôt de l'infanterie légère.
- (2) Puis-je citer des noms comme Kléber et Kellermann qui figurent glorieusement dans notre Histoire »

Nos commentaires sur cette « lettre ouverte d'André Bach à M. Menon » :

AB ne répond pas aux lourdes allusions de G. Menon sur son physique, du bas et du haut, et sur des informations données par son activité de journaliste. Si les premières sont inacceptables, les secondes font partie de la vie dite démocratique avec une presse libre... chacun jugera aussi la « qualité » de cette « vie républicaine ».

En revanche AB, et il a raison, ne peut admettre d'être nié de sa citoyenneté de <u>Français</u>. Il répète à G. Menon, en fait aux lecteurs de L'Echo Rochelais ses états de service dans l'armée française pendant la « grande guerre ». C'est du solide. En revanche l'argument des noms est plus faible quand il « utilise » « Blum » (socialiste) et « Zeromski » (communiste).

Pour « mes ancêtres paternels Alsaciens », nous avons déjà donné une explication dans le chapitre I « André Bach et sa famille » (cf ci-dessus). Puis AB insiste sur « les documents authentiques établissant ses états de service entre 1914 et 1918 ». En effet AB aurait eu du mal à donner un arbre généalogique avec des ancêtres paternels alsaciens, sauf à remonter à des siècles où les états civils ont été bousculés par les guerres, les incendies, inondations.

f) <u>Le 27 avril 1935 dans *Ouest Océan* : longue « Réponse à la lettre de M.</u> Bach » (du 23 avril) par G. Menon *et nos commentaires* :

« Ou vous êtes payé pour insulter, et votre métier est loin d'être digne ; ou vous insultez sans connaître, parce que l'on n'a pas les mêmes idées politiques que vous et, dans ce cas, vous êtes inexcusable de calomnier. Si vous avez, dites-vous; la faiblesse de tenir à notre nationalité, j'ai celle de tenir à mon honorabilité. Je ne vous ai jamais adressé de lettre ouverte à ce sujet, car cela, moins qu'une nationalité, ne se discute pas (1). Comme notaire, si j'avais quelque chose d'indélicat, j'avais trop d'adversaire pour que ce ne fût pas aussitôt relevé. Comme notaire, j'ai soutenu mes clients, leurs adversaires n'ont pas toujours été satisfaits. Dans ma vie politique, à l'hôtel de Ville, trouvez donc quelque chose que j'aie pu faire qui ne soit pas pour le bien public. Pendant la guerre (2), mis service auxiliaire, par ordre du ministre de la Guerre, j'allais, assisté d'un Directeur du ministère du Commerce auquel j'étais attaché, M. Bolley, et cherchant à me faire appuyer par lui, m'offrir pour partir au front et offrir même, le 15e jour de la guerre, ma voiture pour être plus certain de partir. Il me fut répondu que le général, chef de cabinet de M. Millerand, que je n'avais qu'à obéir et rester à ma place, et que l'Etat n'avait pas de cadeau à recevoir de moi. (Je vous cite les noms et les faits, vous pouvez contrôler). Et pendant ce temps M. Millerand prenait comme chauffeur un espion (Lire collection de la Liberté du Sud-Ouest saisie dans les rues de Bordeaux). J'ai obéi (2). Je ne pouvais du reste faire autrement. Au cours de la guerre, nommé officier d'administration et envoyé à La Rochelle pour tenir les finances du ravitaillement d'un département où l'incurie venait de faire sauter un préfet responsable (alors qu'il n'y avait nullement de sa faute) je remettais de l'ordre, assurais le ravitaillement de 480 communes, terminant mon mandat dans un département qui fut le seul de France n'ayant pas un son de déficit en minoterie. De plus, ayant également organisé le ravitaillement en viandes, je laissais à mon départ dans mes foyers, 2 millions et demi que j'avais fait rentrer à la Trésorerie Générale ayant eu la confiance du préfet qui m'avait donné sa signature. Et voilà ! les pièces sont à la Préfecture de la Charente-Inférieure, vous pouvez vérifier. J'ai fait mon devoir où j'ai été placé (2).

Mes origines? Je suis Poitevin. Dans ma famille, depuis 1410, on n'a jamais, vers l'Est, dépassé le méridien de Paris, soit comme gouverneur de Province, soit comme simple citoyen ruiné par la Révolution. Mais on n'a jamais émigré pour passer à l'ennemi (3). Or, ayant été en Alsace, avant la guerre, j'ai pu constater que tous les Alsaciens n'aimaient pas les Français. Il me semble que des descendants paraissent suivre le même chemin (3). Est-ce que je ne vous ai jamais fait quelque chose? Je ne vous ai même jamais parlé. J'en reviens donc à mon dilemme: ou vous êtes payé pour m'insulter, ou vous m'insultez sans me connaître. Vous êtes J. P. Ceux-ci ont un président régional que j'estime beaucoup. J'ai confiance en sa loyauté comme il peut être certain de la mienne. Nous avons et des intérêts contraires, nous les avons défendus, même ardemment. Refermez donc votre lettre ouverte et ne suspectez donc plus vos concitoyens sans bien les connaître si vous tenez à être français (4). Vous savez bien qu'il n'y a que les Boches (4) qui n'ont aucun scrupule. Mais inutile de vous faire de profession de foi, je ne me présente pas au Conseil municipal et je me moque de votre lettre ouverte, car le rire, ça, c'est Français. Georges MENON »

- (1) : Phrase « curieuse ». G. Menon veut-il donc que « l'honorabilité » d'une personne ne se discute pas alors que l'on peut discuter de sa « nationalité » ? Nous n'entrerons pas dans un débat moral, éthique, philosophique car G. Menon veut surtout « plaider » la suite de sa démonstration sur sa vie politique antérieure et de notaire.
- (2) Défense classique de ceux qui se sont organisés pour rester à l'arrière et que des anciens combattants de « Là-Haut » qualifient « d'embusqués », « planqués », « pistonnés » ... parfois à tord
- (3) : Donc les ancêtres d'AB, émigrés, sont passés à l'ennemi... et des Alsaciens n'aimaient pas les Français comme... AB...!!
- (4) : dans nos commentaires ci-après

Nos commentaires :

A ce « niveau » ce n'est plus du journalisme, même très « engagé », mais un vrai délire ... à soigner. D'ailleurs ce qui va le confirmer est contenu dans la conclusion de G. Menon (phrases du (4)). G. Menon ne considère pas AB comme français car « vous savez bien qu'il n'y a que des Boches qui n'ont aucun scrupule ». Au délire psychique, s'ajoute du racisme anti allemand d'un militant de « gauche et pacifiste ». Mais la bêtise et/ou les haines peuvent entrainer la plume dans les mauvaises profondeurs d'une personne, y compris d'un journaliste. D'ailleurs AB ne s'y trompe pas, c'est pourquoi sa nouvelle réponse du 30 avril à G. Menon / Civis reste « civilisée ».

g) <u>Le 30 avril 1935 dans *L'Echo Rochelais* : « Où M. Menon s'embusque derrière un méridien » par AB</u>

Sur deux colonnes, une (trop) longue riposte. AB veut-il gagner le « match de boxe » par KO de l'adversaire ? Texte intégral à lire sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle.

AB s'étonne qu'on « fredonne » l'Internationale aux jours des grandes manifestations et qu'il est un fidèle partisan de la théorie « tous les peuples sont frères » et que G. Menon se montre si <u>anti boche</u> (1) que cela ... ? C'est que la <u>bothophobie</u> (2) de M. Menon est sans limite... vous savez bien qu'il n'y a que les <u>boches (Bachus)</u> qui n'ont aucun scrupule.

(1) : Souligné par nous

(2) : Mot ne figurant pas dans le Larousse 2010.

3) <u>Juin 1935</u>

<u>Le 7 juin 1935</u>, dans la rubrique « **Spectacles** » de L'Echo Rochelais : « **Théâtre municipal. M. Menon intervient** » :

« Par le truchement de son journal aux lecteurs innombrables, M. Georges Menon, négociant en noix de coco vides, est intervenu dans l'incident qui s'est produit entre L'Echo Rochelais et M. Daulin (1), Directeur du Théâtre.

II (M. Menon) l'a naturellement fait avec sa goujaterie habituelle. Nous ne suivrons pas M. Menon sur ce terrain, mais nous regrettons pour M. Daulin qu'il ait vu Menon pour soutenir sa thèse ».

(1) : Est-ce suite à un article de « G. H. », Germaine Hubert Bach ?

- 4) <u>Juillet 1935 : R.A.S., sauf « Triplex » (AB / GM) le 6 juillet dans L'Echo Rochelais</u>
- 5) Août 1935. AB par G. Menon: « Pivoine Aryen pur Morve haineuse Trogne en vidange », des écrits inqualifiables dans un journal « d'opinion »

a) <u>Le 15 août 1935 dans *Ouest Océan*: « Pivoine » par Civis</u> (G. Menon): « Pivoine » est un portait d'AB par G. Menon:

« Un imbécile se croit toujours plus intelligent qu'un autre et de même qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, certain mercenaire pense toujours qu'il est bon de donner des conseils d'autrui et que des lecteurs ou des auditeurs - oh ! bien rares - vont l'admirer. Cet usager de la bêtise humaine a le cerveau creux - teste vide- dirait Rabelais, mais cet amas de piments rouges qui constitue sa trogne sert de phare à une secte de jeunes qui se laissent embrigader par ce brigadier de zouaves à la tête de pipe. VOUS NE L'AVEZ JAMAIS REGARDE DE PRES PEUT-ETRE? C'EST L'ARYEN PUR, LA TROGNE EN VIDANGE, LA PIVOINE ECARLATE, LA BOULE DE JEU MAL ECLAIREE. DES NARINES COULENT UNE MORVE HAINEUSE. DE SA GUEULE S'EXHALE UN RELENT PUTRIDE, ÇA COCOTTE DANS SON AVALOIR OU IL ENTASSE APERITIFS ET DIGESTIFS, BITTER-CURACAO ET EAU-DE-VIE DE MARC, SANS MARQUES (1). Comme ceux de sa race (2), il vend ce qu'il possède, son cœur, son âme et même ses dents ; obséquieux à l'excès, plat comme une punaise, il écrit le contraire de ce qu'il pense, il chante les louanges d'un Dieu qu'il ne connaît pas, et il craint un Diable qu'il n'a jamais vu. Payé pour être méchant, et pour penser d'une certaine façon, il fait figure de ces cabots hargneux qui aboient sur vos chausses et que l'on rejette d'un coup de pied ou vous regardant comme un crapaud à plumes, avec de gros yeux ronds, il cherche de quelle façon il vous lancera ce jet immonde qui pourra vous salir. Pivoine est son nom, on ignore sa naissance, ce n'est pas un produit français (2) »

(1) : Mis en majuscules par nous

(2) : Souligné par nous

Nos commentaires :

On doit s'interroger sur les raisons de la violence et de la goujaterie de cet article de G. Menon. Les mots et expressions sont inacceptables. Est-ce parce que L'Echo Rochelais fait de plus en plus d'activisme en faveur des Jeunesses Patriotes et que G. Menon n'a toujours pas « digéré » l'embusqué pendant la guerre et le notaire peu honorable ?

Des recherches approfondies et documentées par des historiens ou journalistes permettraient de découvrir peut-être d'autres raisons dans des écrits d'AB pour expliquer les inépuisables et maladives injures de G. Menon vis-à-vis d'AB.

b) <u>Entre le 17 et le 24 août 1935 dans *Ouest Océan* : « Pivoine » par Civis (G. Menon)</u>

Pourquoi un nouveau petit article le 24 août des plus vicieux et venimeux?:

« Ai-je pensé à lui lorsque je fis ce portrait du paysan qu'un gain sordide attire c'est peut-être possible! Mais l'avalon sent-il vraiment tellement mauvais (1) que les relents en tuent les mouches à 15 pas ou que, plus fort que le Fly-Tox, sa gueule (1) soit l'engin destructeur des « Muscas » que « puer » il « abigeait ». Je suis navré qu'il l'ait pris pour lui, vous savez bien que telle n'était pas ma pensée, il m'est trop sympathique. Ce bon monsieur ne sent pas si mauvais des pieds qu'il puisse penser qu'une allusion puisse être faite à ce sujet et ne croyez pas que ce soit cela qui lui ait fait refuser des places de théâtre. Là n'était pas la question. Pivoine! Pauvre Pivoine! Ton nom tracasse bien l'humanité souffrante personnifiée par quelqu'un qui « souffrait » beaucoup jadis lorsqu'il était marchand d'allumettes. Pivoine lui ne déclare pas forfait, il se bat loyalement. Il discute avec les ruines et se refait une beauté, l'occasion venue. Pivoine est un saligaud, donc ce ne peut être lui. Pivoine a le paletot flottant, ses pantalons sont à trente centimètres du sol, il porte des chaussettes et des souliers noirs. Il

avance lentement. Pivoine boit beaucoup et ne va plus au théâtre, l'autre ne va au théâtre que quand on lui offre, et ne boit que quand on lui paie. »

(1): TOUJOURS LES MEMES OBSESSIONS

c) <u>Le 20 août 1935 dans L'Echo Rochelais : « Bulletin de santé » par A. B</u>. en page 1

Début de la sagesse ou bien lassitude des lecteurs, d'autant que G. Menon s'était montré si « lourd » que la réponse pouvait être brève :

- « Est-ce les décrets de loi sur l'usure ? Est-ce le marasme du marché des noix de coco vides (1) ? Seraient-ce les difficultés du commerce des hypothèques creuses ? Ou bien tant une crise de sénilité aigüe ? Toujours est-il que M. Menon vient d'écrire (??) une quarantaine de lignes qui battent tous les records, lesquels étaient pourtant placés assez hauts, ou plutôt assez bas. Le pauvre homme est tellement bas que j'avoue déclarer forfait. On ne discute pas avec une ruine (2). »
 - (1) : Nous cherchons toujours quand et pourquoi G. Menon a été « coiffé » de cette expression « noix de coco vides »
 - (2) : Souligné par nous. Après l'article de G. Menon du 15 août (cf ci-dessus). AB a le droit d'écrire que G. Menon est « une ruine ».

d) <u>Le 24 août 1935 dans *Ouest Océan* : « Le bulletin de santé de M. Bach » par G. Menon</u>

Petite riposte de G. Menon qui fait semblant de ne pas comprendre :

« C'est très gai de voir la colère de M. Bach se croyant pris à partie par *l'Ouest Océan*. Immédiatement il prend sa belle plume – la plus chère payée – et il invoque les décrets-lois sur l'usure. Où est l'usurier ? Il invoque un marché de noix de coco vides. Où est l'esprit ? Nous ne comprenons pas, tellement est subtile l'allusion. Eclairez votre lanterne ? Quel est ce commerce d'hypothèques creuses ? Pourrait-il nous faire connaître, M. Bach, ce qu'il entend par là. Crise de sénilité aigüe. Peut-être ? Mais ce qu'il y a de gai pour M. Bach, et pour ceux qui connaissent l'*Ouest Océan*, c'est que « Civis » est dans le genre de la Ste-Trinité, mais ils sont 4 au lieu de trois. Un seul en prend pour son grade, et il s'en fout, et Bach a raison, car Bach s'y connaît : pas mieux que les antiquités pour connaître des ruines. »

6) <u>Septembre 1935</u>

Le 14 septembre dans Ouest Océan : « Gros personnage » par Fidelis :

« Il parait qu'il empêche de dormir <u>Pivoine</u> (1). Celui-ci voudrait le voir grossier mais hélas! la description est trop vraie et c'est le terme propre que l'autre trouve sale. <u>Pivoine</u> (1) est allé se plaindre dans la chemise Lacoste de l'autre feuille (2) qui prétend qu'il est regrettable de voir tant de dissension dans la corporation. Il donna une démission (3) que l'on ne comprend pas. Il aurait dû la donner après l'accusation de malhonnêteté. De n'avoir pas donné sa démission (3) après l'escarmouche où on le traitait de « malhonnête », il semblerait donc préférable pour lui d'être traité de malhonnête que de sot. Grand bien lui fasse! Mentalité à examiner! Mais nous ne voyons pas sous le même angle, la morale de Kant sur le bien et le mal n'est pas envisagée de la même manière. Dans l'avenir, nous saurons nous souvenir de cette marque de sympathie. »

(1) : Souligné par nous

(2) : Quel journal?

(3) : Quelle démission ?

Il nous manque pour comprendre et « apprécier » cet article d'une nouvelle signature des éléments d'information parus dans L'Echo Rochelais et/ou Ouest Océan depuis le 24 août et/ou La Charente-Inférieure et/ou L'Eau Claire.

- 7) 4ème Trimestre 1935 : RSA, pourquoi ?
- IV) 1936. LE FRONT POPULAIRE EST ELU A LA ROCHELLE. OUEST-OCEAN REDEVIENT MODERE SANS G. MENON. AB QUITTE LA ROCHELLE, POURQUOI?
 - 1) <u>Janvier à avril 1936 : la guerre entre André Bach / G. Menon</u> reprend de plus belle.
 - a) <u>Le 24 janvier 1936 dans *L'Echo Rochelais*, en page 1, « Coucou! le revoilà » par A. B. :</u>

« ... « Les voies de communication du lotissement avoisinant seront à la charge unique de la Ville » (Extrait d'un projet d'acte). Il y a quelque temps que je n'avais pas entendu parler de M. Menon et, déjà, des lecteurs exprimaient des craintes que ce philanthrope ne fût mort. Je m'empresse de les rassurer. Pour avoir commenté le manifeste de la L. D. H. (Ligue des Droits de l'Homme) sur la Banque de France, je me suis attiré l'attention de M. Menon sur trois colonnes. Cela commence par : « La boue remonte à la gueule entr'ouverte de ce sectaire gluant », cela continue par : « ... cette citrouille emplumée... » et ça se termine par : « ... Il fait songer à des oies (1) du Capitole qui gloussaient à tout propos... » C'est du Menon, et du meilleur! Tout simplement parce que j'ai eu l'audace de faire une légère allusion aux terrains de Port-Neuf. Je m'empresse d'informer M. Menon que, s'il veut en reparler, je suis à sa disposition et tout prêt à lui envoyer copie de nos articles des 14, 17, 24 juin et 1er juillet 1933, auxquels il n'a jamais répondu. Et pour cause! Mais la moindre tentative de réponse occuperait mieux la superficie d'Ouest-Océan que les tombereaux d'ordures qui tendent à faire croire que M. Georges Menon trempe sa plume dans des fosses septiques et non septiques. Et puis, pendant qu'il compose d'aussi agréables figures de rhétorique que cette « citrouille emplumée », le commerce des noix de coco (2) vides risque de péricliter. A. B. »

- (1) : AB complète : « M. Menon aurait dû écrire « les zouaves du Capitole ». Je lui signale cela pour sa prochaine page d'écriture »
- (2) : « Citrouilles et noix de coco » font partie des « échanges » entre G. Menon et A. Bach
- b) Le 11 février 1936, en page 1, dans L'Echo Rochelais, « Dans la fosse » par AB :

« M. Georges Menon, qui n'aime pas beaucoup entendre parler des terrains de Port-Neuf, se figure qu'il me fera taire en allant chercher des inspirations dans sa fosse d'aisances. Sorti de cet endroit, M. Menon s'ébroue comme un chien qui sort de l'eau et son journal en est éclaboussé. Je me permets de lui signaler qu'il serait plus expédient de s'expliquer enfin sur nos articles des 14, 17, 24 juin et 1^{er} juillet 1933. Si M. Menon le désire, nous pourrons reproduire les susdits articles, qui sont toujours d'actualité. A sa disposition ».

c) <u>Le 25 février 1936, en page 1, dans L'Echo Rochelais, « Délicatesse</u> », article non signé (la suite de cette petite polémique est signée « A. B. »):

« La Presse de la région a consacré des commentaires navrés au lamentable suicide de l'artiste Marie Renard, mais il appartenait au journal de M. Georges Menon de se distinguer à nouveau. On sait qu'au moment de sa mort l'artiste négociait la cession d'un bureau de tabac, et voici donc en quels termes un nommé Birouille conclut un article dans Ouest-Océan : *Le plus embêté est le tenancier du bureau de tabac de voir que Marie Renard a cassé sa pipe*. Nous ignorons quel est ce Monsieur Birouille, dont le nom rime avec andouille et qui se livre à d'aussi délicates plaisanteries sur une morte, mais, si par hasard il venait à défunter, on pourrait dire de ce Birouille qu'il est « crevé » ».

d) <u>Le 3 mars 1936, page 1 dans L'Echo Rochelais : « Menon – Birouille se fait moucher », une lettre ouverte de Y. Delteil à G. Menon :</u>

« Il y a huit jours, nous avons relaté par quel ignoble calembour M. Georges Menon, - « embusqué » comme de coutume sous un pseudonyme, - avait salué la mort de la pauvre artiste Marie Renard. Voici le texte de la lettre que lui a adressée à ce sujet notre confrère Yvan Delteil, qui, sauf erreur, était un des très nombreux amis de l'artiste :

La Rochelle, 11, av. de Strasbourg, ce 24 février 1936.

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE GERANT DE « l'OUEST-OCEAN » 30, rue St Léonard, La Rochelle Monsieur le Gérant,

Ce n'est pas sans un soulèvement de cœur que je lis dans le n° 348, du 22 février courant, de l'Ouest-Océan l'article signé du pseudonyme de Birouille sur le suicide de Marie Renard. Je suis certain que tous ceux qui auront eu sous les yeux les lignes de votre collaborateur éprouveront la même indignation. Le respect de la mort est un sentiment que nul homme au monde ne saurait méconnaitre, sauf le signataire de l'Ouest-Océan. Oui, Marie Renard a cassé sa pipe. Il y a sans doute des choses que votre collaborateur est incapable de comprendre et de sentir. C'était un délicat peintre de fleurs, c'était même une grande artiste... Je veux simplement vous dire combien je suis écœuré des termes employés par votre collaborateur à l'égard d'une jeune femme qui a subi le sort tragique de beaucoup d'artistes d'aujourd'hui. Dans quel but avez-vous pris pour tremplin le cadavre de Marie Renard ? Vous plaisantez avec la mort, vous riez sur cet atroce suicide, tandis qu'un crêpe orne, dans les Salons où elle exposait les œuvres de Marie Renard. Votre collaborateur sera jugé comme il le mérite... Yvan DELTEIL 11, avenue de Strasbourg, La Rochelle.

P.S. (1) – Ce texte me parvient au moment où je pars pour plusieurs jours. Je remets donc quelques commentaires à plus tard. Pour le moment, je remarque simplement que M. Georges Menon-Birouille s'est soigneusement abstenu de publier la lettre d'Yvan Delteil dans son journal. »

(1): PS d'AB

Peut-être que des lecteurs ont jugé que L'Echo Rochelais « utilise » une mort pour « moucher » G. Menon.

e) <u>Conseil municipal. Séance du 17 mars 1936 dans L'Echo Rochelais dans la rubrique « Chroniques de La Rochelle. G. Menon propose ses terrains à La Rochelle pour faire un aéroport ».</u>

A propos d'une séance ordinaire du Conseil municipal de La Rochelle, AB va en profiter pour entretenir des rapports les plus inamicaux avec son confrère journaliste « préféré ».

Lors de ce conseil qui examinait la réalisation de quatre projets dont celui de faire un aéroport au « nord des Guyardes vers Lhoumeau », G. Menon fait une proposition au Général Denain, Ministre de l'air ; « ... je possède une propriété de 42 hectares située derrière la gare de La Rochelle. Cette propriété dont une partie est composée d'anciens marais salants a cependant en son milieu 11 à 12 ha de terrain un peu en bosse (1) et qui, à mon avis, permettrait l'atterrissage des avions ... », puis G. Menon ajoute quelques arguments en faveur de ses terrains.

(1) : souligné par nous

Mais le Conseil rejette cette proposition.

A la suite du compte-rendu complet de cette séance du Conseil et la publication de cette lettre lue lors de la séance <u>quelques lignes sont ajoutées et non signées</u>, mais c'est du « A. B. » : « Hélas ! Ce projet étant écarté, les aviateurs n'auront pas la satisfaction relative d'aller atterrir sur les « bosses » du terrain de M. Menon, ni dans ses marais salants. Mais lui-même pourra utiliser cette surface idéale aux atterrissages « en des endroits restreints » en achetant un « aérogyre » ou un « hélicoptère » pour son usage personnel et en utilisant la force ascensionnelle de sa montgolfière naturelle (1). A moins que, pour utiliser les bosses, il ne crée une école de vol à voile dont il serait le moniteur, bien entendu (1). »

(1) : Nouvelles allusions de AB au physique volumineux de G. Menon « la Mongolfière », au fait que ce dernier soit trop lourd pour être moniteur dans un planneur. Allusions peu utiles.

f) <u>Le 3 avril 1936 dans L'Echo Rochelais : « Le Maire de La Rochelle demande</u> un renseignement à M. Menon » :

« M. Georges Menon a une occasion unique de se rendre à jamais populaire dans l'esprit des Rochelais. C'est en indiquant dans quel tiroir ont été déposés, par la Municipalité dont il faisait partie, les neuf millions qu'il affirme, dans son journal, avoir été laissés à notre disposition. Le regretté receveur municipal, M. Picot, qui tenait assez bien ses comptes, ne nous a jamais signalé cette somme et elle serait d'autant plus la bienvenue que c'est à peu près ce qu'il nous faudrait pour l'agrandissement nécessaire de l'hôpital. *Le Maire*, L. VIELJEUX »

Article non signé, mais il serait étonnant que ce ne soit pas une information donnée par la Mairie à AB.

La « météo électorale » entre « l'équipe de G. Menon » et les « pro Maire de La Rochelle » annonçait de beaux orages, cf ci-après.

g) <u>Le 7 avril 1936 dans L'Echo Rochelais</u>, en page 1, « M. Menon-Birouille jongle avec les chiffres et les chiffres lui tombent sur le nez » par AB

M. Menon transmet à l'Echo Rochelais la réponse intégrale faite à M. Le maire de La Rochelle. Elle s'appuie sur « le compte d'administration de 1930. Comptes déjà publiés en 1931, époque où M. Picot vivait. Il en a eu connaissance et il n'a pas protesté... j'en conclus que M. Le Maire

n'ouvre pas souvent les tiroirs des meubles de son hôtel de ville ». En résumé : il n'y a rien à dire

Sur une colonne et demie AB va se lancer dans une réplique pour démontrer que G. Menon est un virtuose avec les « boules de billard », que certains de ses raisonnements sont faux, que sa réponse contient des erreurs, que « quand M. Menon parle de disponibilité, il tronque volontairement un texte officiel (mis en italique par AB), puisque le compte d'administration établi par le receveur municipal ne parle que de reliquat à reporter ».

AB en amène la preuve en 5 paragraphes sur une demi-colonne. AB se transforme en commissaire aux comptes très sourcilleux. D'ailleurs on peut imaginer qu'AB ait reçu un « expert », peut-être de la Mairie.

<u>La conclusion est plus « classique »</u>: « En résumé, M. Menon aura voulu faire croire au public que les Municipalités de joyeuses mémoires auxquelles il collaborait avaient léguer des disponibilités alors qu'elles n'ont salué à leur successeur que des travaux à exécuter, des engagements à payer et de lourdes hypothèques... Et puis il apparaitra nettement à tout esprit sensé qu'il est invraisemblable que M. Menon soit sorti d'une maison dont les tiroirs contenaient encore vingt millions! »

La dernière phrase est une allusion fort venimeuse qui voudrait dire que G. Menon serait capable de voler dans la caisse d'une Mairie!!

h) <u>Le 14 avril 1936 dans L'Echo Rochelais</u>: « <u>Arguments extracomptables » par</u> AB:

« M. Menon-Birouille, marchand de noix de coco vides, inventeur du terrain d'atterrissage « en bosses », amateur d'aménagements de ses terrains aux frais des contribuables, ce super-honnête personnage, dis-je, répond aux chiffres par des injures, des ordures et des énormités qui n'ont rien à voir dans la question (1). Comme conclusion, M. Menon-Birouille écrit : Un coup de pied au... derrière, voilà tout ce qu'il (AB) mérite. C'est plus facile à dire qu'à faire et M. Menon risquerait des représailles dangereuses, car, en voulant le frapper au même endroit, je pourrais confondre les objectifs et atteindre M. Menon au visage. A. B.

M. Menon, qui a des lettres, emploie le terme propre. »

(1): C'est largement vrai

Le 14 avril 1936, la campagne électorale est déjà bien « lancée ». G. Menon et A. Bach sont mobilisés sur un autre champ de bataille, cf le 2) ci-après.

Commentaires:

Nous laissons à des chercheurs particulièrement curieux de polémiques entre journalistes au « sang chaud », écrivant dans des titres peu modérés, d'une part de trouver les attaques et ripostes de Georges Menon à André Bach dans Ouest-Océan (disponibles sur support papier aux Archives départementales de La Rochelle) et d'autre part d'y ajouter des commentaires sur cette période (1930-1936) riche en querelles parfois diffamatoires ...commentaires qui un siècle plus tard jugeront de leur pertinence, utilité mais révélatrices du moment et justifiant plus tard la diffamation selon la législation française.

2) <u>Janvier à juin 1936. L'élection législative : la droite rochelaise est battue ainsi que A. Hesse, député sortant radical-socialiste. Victoire de René Château, « radical-socialiste marxisé » avant</u>

de devenir très pétainiste ! quand AB plus tard sera Résistant sur son vélo ! (cf ci-après le chapitre V) G. Menon est « viré » de *Ouest-Océan*.

2 bis) Premier trimestre 1936 : A. Hesse pourra-t-il et sera-t-il candidat ?

a) Le 30 janvier 1936 :

• « Chronique électorale ».

- « La Fédération socialiste a décidé de présenter M. Grasset à (l'élection municipale de) La Rochelle »
- « Pierre Taittinger, notre directeur échappe à un accident au téléphérique du Brévent, près de Chamonix à 2200 mètres »

b) <u>Le 4 février 1936 : la page 1 donne le coup d'envoi de l'entrée de *L'Echo* Rochelais dans la campagne électorale</u>

« Chronique électorale »

Sur une colonne et demie. Elle n'est pas signée, sauf qu'à la lecture de toutes celles qui suivent, le « style » d'AB y est reconnaissable. Bien sûr, dans celle du 4 février on reparle d'A. Hesse et de « l'affaire Stavisky ». A. Hesse est défendu par des publications de gauche « La France », « La défense républicaine », le « prolétaire », cette dernière « essaie de refaire une virginité au député sortant ... pour un peu, Suire écrivait qu'on a inventé Stavisky pour compromettre André Hesse ... M. Menon s'amuse à lancer des montgolfières (1), ne pas lire des « menongolfières » (1), ... la conclusion de M. Menon est : Espérons que, par un choix heureux, les électeurs républicains sauront trouver un homme digne de les représenter et sachant maintenir à notre région toute la valeur qu'elle possède réellement. Ceci n'est pas gentil pour M. Hesse ? N'existe-t-il déjà et pourquoi faudrait-il que les électeurs républicains de trouvent ? Mais nous n'en sommes qu'aux « hors d'œuvre » et les positions ne sont pas encore prises. »

- (1) : Montgolfière, mot déjà utilisé par AB, cf ci-dessus. Avec « Menongolfière », le rédacteur AB, comme de nombreux journalistes n'hésite pas à faire des jeux de mots faciles et qui souvent n'apportent rien au sens du texte.
- En plus de cette « chronique électorale », deux compléments :

- « M. André Hesse sera-t-il le candidat radical-socialiste »: Albert Miaux pose la bonne question ::

« Dimanche dernier, se tenaient à Saintes les assises de la Fédération radicale-socialiste de la Charente-Inférieure. M. le sénateur Perreau, qui présidait, commença par déclarer que, dans les arrondissements de Saintes, Saint-Jean d'Angely, Jonzac et Marennes, la situation des élus du parti demeure excellente et que MM. Palmade, Longuet, Selafer et William Bertrand étaient assurés de leur réélection. On s'occupera ensuite de la situation à La Rochelle et Me Miaux (1) posa la question de savoir si la Fédération prendrait comme base de programme celui du Front Populaire.

L'intérêt de ma question, dit-il, vient de ce fait que les S.F.I.O. ont fait connaître qu'ils se désisteraient au second tour pour les radicaux *qui se seraient ralliés sans réserve au Front Populaire*. La question ne semble pas avoir été tranchée. Celle de M. André Hesse le fut après interventons de Me Debeet, Me Miaux et de M. Delouche et sans opposition. Le Comité rochelais sera donc libre de présenter et soutenir la candidature de M. André Hesse. »

(1) : Commentaires :

M. Albert Miaux, fondateur du parti radical à La Rochelle au début du siècle est un radical « modéré » et antimarxiste. Il se méfie du programme « Front Populaire » et donc des socialistes qui conditionnent l'éventuel retrait de leur candidat (Grasset) que si le radical-socialiste est pour ce programme. C'est le début de la grande « bagarre » au sein de la gauche puisque M. Menon est un radical très à gauche, tout à fait favorable au Front Populaire. Ainsi début février, M. Menon est contre la position de A. Miaux, ce dernier étant favorable à la candidature d'A. Hesse. G. Menon redeviendra très vite un fidèle à A. Hesse. Nous plongeons dans les « délices » des différentes couleurs de l'arc-en-ciel des radicaux-socialistes de La Rochelle et d'ailleurs en France, comme en Béarn dans les années trente (cf ci-après le sous-chapitre III « AB rédacteur en chef de L'Indépendant des Pyrénées »). Ces « délices » seront renouvelées et pérennisées pendant la IVème République. Il y aura quelques « rebonds » sous la Vème du temps du Président François Mitterrand avec Bernard Tapie ...!! En 2022 il n'y a plus de parti radical-socialiste.

« M. le Sénateur Perreau (radical-socialiste) et l'Etat Providence » :

« Dimanche dernier, à Saintes, M. Perreau a déclaré à ses collègues radicaux-socialistes qu'il convenait de renoncer à considérer l'Etat comme une vache à lait : « Dès que les agriculteurs, les commerçants et les artisans, dit-il, sont en difficulté, ils s'adressent à l'Etat pour réclamer des secours et des subventions. Si cela continue, nous n'en sortirons jamais ! Il faut revenir à une conception économique plus saine, faire baisser le coût de la vie et lutter contre un protectionnisme outrancier qui nous conduira à la catastrophe. (1) » Nous doutons que ces sages paroles servent de programme électoral à M. André Hesse, qui vient de recevoir l'intronisation officieuse de la Fédération départementale. »

(1) : en italique dans le texte

Si nous comprenons bien, M. Perreau serait d'accord avec A. Miaux, mais cette position compliquerait la « tactique électorale » du deuxième tour avec les socialistes pour obtenir leurs désistements en faveur d'un candidat radical-socialiste...

AB ne chôme pas: dans la même page 1, un Point de vue (cf le A) ci-dessus) et en page intérieure à la rubrique « Spectacle » un J. M. (Jean Méliès = « AB ») avec le film « La kermesse héroïque à l'Olympia (de La Rochelle) », article très documenté. Texte intégral à lire sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle.

c) Le 14 février 1936, « Chronique Electorale » :

« Si nous en croyons diverses informations M. René Château, professeur de philosophie au lycée de La Rochelle, serait candidat du groupe « Camille Pelletan » (1) aux élections législatives »

(1) : Petit parti politique très à gauche

d) <u>Le 24 mars 1936, en page 1 de *L'Echo Rochelais*, « Chronique Electorale » : M. André Hesse sera candidat » : </u>

« Rappelons tout d'abord qu'à ce jour les candidatures suivantes sont officielles : MM. Goeffroy, communiste; Grasset, S.F.I.O.; Château, radical-pelletaniste, et Bigois, socialiste français (1). Il est fort probable qu'un candidat modéré (2) viendra s'ajouter incessamment à cette liste. Et, pour compléter la demi-douzaine, un grand congrès républicain, à La Rochelle, sous l'égide des conseillers généraux de l'arrondissement, à l'effet de désigner un candidat. La France veut bien nous apprendre que ce congrès est absolument nécessaire, « car il est temps de mettre un point final à des multiples controverses qui se poursuivent depuis des mois et dans lesquelles, pour notre part, nous (la France) ne nous sommes jamais immiscés » ... On peut donc supposer que, seuls, les purs entre les purs seront admis à l'honneur de désigner « le candidat ». Par ailleurs, tous les candidats « républicains » ont également été convoqués. S'ils viennent, il y aura certainement une belle séance de sport dans la salle haute de la Bourse, mais viendront-ils? ... Bien que le nom de M. André Hesse ne soit pas mis en avant, il est certain que le député sortant sera présent à ce congrès et, peut-être, seul présent, car ce congrès semble avoir été créé et mis au monde pour qu'il en sorte le front couronné de l'auréole républicaine remplaçant sa toque d'avocat, et, dans sa poche une carte d'intronisation remplacant celle d'adhérent au parti radical-socialiste, qui a refusé de le reprendre dans son sein... Mais l'opinion de l'électeur grincheux ne changera rien à rien et il est infiniment probable que, dimanche soir, M. André Hesse sera le candidat désigné par le congrès. »

- (1) : Cela fait du monde à gauche. Bigois est un ancien S.F.I.O. devenu radicalsocialiste. Il possède le journal « Eau Claire » avec un positionnement politique « peu claire ». Ce congrès en fait, comme l'indique l'article (AB) est destiné à renforcer la position de Hesse, député sortant mis à mal par l'affaire Stavisky.
- (2) : AB sait déjà qu'à La Rochelle on ne dit pas « de droite » mais « modéré », comme il le découvrira également dans moins d'un an en Béarn. Cf ci-après « AB rédacteur en chef de *L'Indépendant des Pyrénées* »

e) <u>Le 27 mars 1936, en page 1 de *L'Echo Rochelais*, « Chronique Electorale » (Hesse, article non signé) :</u>

« Ainsi que nous l'avons annoncé, un congrès « républicain » aura lieu dimanche prochain, à la Bourse, à l'effet de désigner un candidat, qui sera vraisemblablement M. André Hesse, car il est bien évident que les amis de ce dernier n'auraient pas pris I peine d'organiser de congrès s'ils craignaient d'en voir désigner un autre. Ce qui n'empêche pas *la France* d'écrire sans rire qu'il ne s'agit pas d'influencer les électeurs, « mais de les conseiller, d'exprimer au grand jour, sans combinaisons et sans tractations, leurs sentiments sur les gens et les choses ». Le « Front Populaire » ne l'entend pas de cette oreille et riposte par un tract dans lequel il dénie toute autorité au congrès de dimanche, car, - nous citons le tract – « il n'existe qu'une seule tactique et qu'une seule discipline vraiment républicaine et ce sont celles qui ont été définies par le Rassemblement Populaire ». Le tract poursuit ainsi : « Car, c'est trop évident, le prétendu « Congrès des Elus Républicains » n'a qu'un seul but : repêcher le député sortant André Hesse, qui, radié et exclu comme avocat par le Conseil de l'Ordre du Barreau Parisien ... Décision confirmée par les Cours d'Appel réunies. A. Hesse, exclu du parti radical par les votes unanimes de la Commission d'épuration et du Congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand, cherche anxieusement une investiture qu'il est, jusqu'à ce moment, seul à s'accorder.»

f) Le 31 mars 1936, en page 1 de L'Echo Rochelais :

• « <u>Chronique Electorale : 54 Electeurs (sur 123) « plébiscitent » M. André Hesse</u> : « M. André Hesse est enfin investi par « le grand congrès des élus républicains », dont 54 participants ont voté pour lui, mais cette investiture semble loin d'avoir eu le caractère triomphal

que ses promoteurs attendaient. Sur les 123 personnes convoquées à la Bourse (élus cantonaux, maires et adjoints « républicains »), 81 se présentèrent et 79 prirent part à un vote qui donna le résultat suivant : MM. André Hesse 54 voix, Château 4 voix, Vieljeux 1 voix, Vincent 1 voix, bulletins blancs 19 voix. Inutile de dire que ni M. Château, ni MM. Vieljeux et Vincent ne sollicitaient les suffrages de l'assemblée et qu'aucun des autres candidats de gauche n'était présent. La séance était présidée par M. Massé, conseiller général de Courçon, qui donna lecture de quelques lettres d'excuses et d'une lettre du Dr Bigois, exposant pourquoi il se présentait contre M. André Hesse. Puis, ce dernier monta à la tribune pour y prononcer un plaidoyer « pro domo » d'une heure et quart, dont la majeure partie fut consacrée à ss justification dans l'affaire Stavisky. L'argument principal en fut que, n'ayant même pas été cité comme témoin dans cette affaire, M. Hesse n'avait rien à y voir. M. Hesse ajouta que le parti radical-socialiste regrettait bien de l'avoir exclu et il se réfugia sous les ailes tutélaires de M. le sénateur Perreau, qui se fait fort, dit-on, de faire réintégrer M. Hesse dans la Fédération départementale. Pour justifier la procédure exceptionnelle de ce congrès, dont on n'avait pas eu besoin aux élections précédentes, M. Hesse dit qu'à des temps nouveaux correspondaient des façons nouvelles. Un contradicteur se présenta sous les espèces du maire socialiste d'Anais, qui objecta à M. Hesse que sa façon nouvelle consistait à mettre la charrue devant les bœufs et qu'il eût été plus logique de se faire blanchir par le parti radical-socialiste avant de venir devant les électeurs. M. Hesse noya ce poisson gênant dans des flots d'éloquence non exempts d'impatience. Puis, M. Baron, maire de St-Martin-de -Ré, posa la question fatale : - Que fera M. Hesse au second tour? Magnanime, M. Hesse répondit qu'il se désisterait en faveur du républicain le plus favorisé s'il était en minorité et qu'il ne ferait pas le jeu de la réaction. (M. Hesse ne court pas grand risque (1) à se montrer aussi généreux, car il est infiniment probable qu'au premier tour il aura bien à lui seul plus de voix que le plus favorisé des trois candidats du Front Populaire (1). Quant au Dr Bigois, il était convenu qu'il n'était pas admis dans le jeu, qui doit se jouer entre républicains seuls! Et alors, se posa une autre question : - Et que fera M. Hesse si les autres candidats de gauche refusent de se désister pour lui ? M. Hesse répondit : -Ce sera à vous de décider. (Décider quoi ? Qu'on donnera la fessée à M. Château ou un « pensum » à M. Grasset ?). Sur quoi, le congrès décida de nommer une Commission qui jugerait cette affaire de désistements (2). »

- (1) : Le rédacteur de cette chronique (AB) a donc dû être surpris de ces résultats ... tout comme les « adversaires » de Hesse et les « commentateurs », cf ci-après.
- (2) : Un grand classique : quand une vraie difficulté surgit, pour ne fâcher personne, on décide que le moment venu on nommera une Commission pour juger (et résoudre ?) cette difficulté.
- « <u>Le Docteur Cougard sera candidat »</u> (JPC : de droite « modérée » ou pas « modérée » (?), adjoint au Maire de La Rochelle) :
- « Cependant qu'à cent mètres de là le congrès « républicain » s'occupait de M. Hesse, une centaine de personnalités modérées se réunissaient au Café Français et décidaient le Dr Cougard, conseiller d'arrondissement de la Jarrie, à se présenter aux suffrages des électeurs. Cette réunion avait été mise sur pied en quelques heures, de sorte que beaucoup de personnes n'avaient pu être convoquées, mais il ne fait point de doute que la candidature Cougard ralliera tous les suffrages anti-Front Populaire de l'arrondissement. »

Les candidatures étant connues, la campagne électorale peut commencer.

Ainsi toujours ce 31 mars, « M. le Maire de La rochelle demande un renseignement à M. Menon », à savoir « indiquer dans quel tiroir ont été déposés par la Municipalité dont G. Menon faisait partie, les neuf milliers de suffrages qu'il affirme dans son journal avoir été laissés à notre disposition. »

2Ter) Deuxième trimestre : la législative à La Rochelle produit une « explosion » du monde politique local.

a) Le 7 avril 1936, en première page de L'Echo Rochelais :

• « Pourquoi je suis candidat » par le Docteur Cougard (et une grande photo) :

Du classique « ... pour défendre le programme de l'Unité Nationale et de la Concorde Sociale ... aucune ambition politique chez moi, Républicain modéré de très vieille souche je n'appartiens à aucun parti politique ». Il indique : « Breton d'origine, je me suis fixé dans l'Aunis (La Rochelle) en 1912 à la suite de mon mariage avec une Aunissienne... Ce n'est qu'en octobre 1934 que cédant aux sollicitations réitérées de quelques amis (1) du canton de la Jarrie, justement inquiets de l'envahissement des esprits par des idées révolutionnaires j'ai décidé de me présenter aux élections au Conseil d'Arrondissement. Mon élection fut triomphale (2) et obtenue sur un programme nettement à l'Union Nationale et Concorde Sociale ». Puis le Dr Cougard donne une information intéressante : « M. Villeneau, ancien député de la Charente-Inférieure (3) devait être notre candidat. Mais par suite de ces circonstances (4) dans lesquelles il a été seul juge, il n'a pas cru devoir donner suite à ses intentions. En conséquence de sa décision définitive, la responsabilité de la défense du programme de l'Union Nationale m'incombait et j'ai pris, au pied levé (5), la décision de m'offrir au verdict des électeurs. »

- (1) : Le Dr Cougard, comme beaucoup de candidats, veut faire croire qu'il n'avait pas d'ambition et que seul le motivait la défense des idées de l'Union Nationale et de la Concorde Sociale et qu'il a donc « succombé » aux « chaleureuses sollicitations » de ses amis politiques.
- (2) : Elections triomphales dans un tout petit canton qui avait élu précédemment un radical
- (3) Et (4): Qui était cet ancien député avant Hesse? Dans guelle circonstance?
- (5): Décision prise « à pied levé ». Certes mais sans en parler au préalable à P. Taittinger et L. Vieljeux ? C'est improbable.

• « Ce qu'est le Dr Cougard », article non signé, mais à l'évidence écrit par AB :

« Né à Carhaix en 1882 ... (il) fit le rude apprentissage de la vie de la ferme ... Ecole de médecine navale de Bordeaux d'où il sortit médecin militaire ... démissionna « pour se marier à Aunis ... mobilisé en 1914 jusqu'en 1918 ». Après des détails sur sa vie publique locale, « en résumé, le Dr Cougard est un homme « de chez nous » ... »

Article non signé, mais à l'évidence écrit par AB quand on lit les détails donnés sur sa guerre : au 1er régiment d'infanterie dans les Dardanelles « Il fut en Lorraine, à Verdun, en Artois, participa à l'offensive d'avril 1917 devant Laon et à toutes les batailles de 1918. » Sa conduite devait lui valoir la citation suivante à l'ordre de la division : « S'est prodigué admirablement en soignant les blessés sous un bombardement violent par obus à gaz. A été évacué par suite d'intoxication. Est revenu huit jours après sur le front » (1). Le Dr Cougard est donc un de ces admirables médecins de première ligne que tous les combattants apprirent à aimer et qu'ils considéraient comme étant des leurs (2) »

- (1) : Les phrases de citations militaires « glorifient » toujours la réalité.
- (2) : Phrase indispensable pour que les anciens combattants du front, de « Là-Haut » (cf ci-dessus le chapitre II « AB le soldat 1914/1916, puis l'ancien combattant dans son livre « Là-Haut »), le considère « comme un des leurs » et non comme un planqué.

• « Chronique Electorale » :

- A. Hesse plébiscité par une « petite primaire » d'élus de gauche (cf ci-dessus le 31 mars) demande sa « réintégration » d'urgence dans le parti radical-socialiste.
- Grasset pense que Château « désire faire » son petit « Führer » et Château critique « verbalement et sévèrement les qualités oratoires de M. Grasset » : « Un des rameurs de la « galère pelletane », qui porte M. Château et son destin, raconte, dans *l'Eau Claire* (du Dr Bigois), comment M. Château fut contraint de quitter la Ligue de la Libre-Pensée. Un militant ardent, le camarade Departout, accusa le camarade Château de s'être introduit à l'intérieur de la Ligue dans des buts électoraux, sur quoi M. Château déclara qu'il était dégoûté du parlementarisme. Cette manière de faire la fine bouche ne convainquit par les libres penseurs et le camarade Departout eut satisfaction, c'est-à-dire que M. Château s'en alla ailleurs. » Sans doute aussi un règlement de compte entre francs-maçons.
 - Toujours en page 1, « M. Menon-Birouille jongle avec les chiffres... »

b) Le 10 avril 1936, « Chronique Electorale »

Deux petites polémiques habituelles en campagne électorale. Une troisième dans la « Défense Républicaine ». M. Suire insiste pour défendre Hesse mais L'Echo Rochelais rappelle que Hesse a été exclu au barreau par un arrêt des « Cours d'Appel réunies » : « Et qu'il (A. Hesse) est toujours exclu du parti radical-socialiste. Actuellement M. Hesse bénéficie de l'indulgence de la Fédération départementale (de la Charente-Inférieure) ».

- c) <u>Le 14 avril 1936</u>: <u>La totalité de la une pour « la candidature du Dr Cougard</u> » (en caractères très grands):
- <u>Profession de foi</u>, signé « Docteur Cougard », conseiller d'arrondissement, ancien Combattant, Candidat Républicain d'Union Nationale ». Puis encore une fois une grande photo du Dr Cougard

Dans ces trois colonnes, rien de particulier sur la vie, les engagements, les idées, les promesses du Dr Cougard.

• <u>Point de vue : « Sans Ambages !</u> » par AB (Définition du Larousse 2001 : Sans ambages = d'une manière franche et directe, sans détour). AB : « soutiens la candidature de notre ami Cougard »

Avant d'arriver à cet appel à voter pour le Dr Cougard, AB, sur plus d'une colonne, rappelle ses « Points de vue » et « que par ailleurs je considère comme mon <u>devoir</u> (1) de le faire sans aucune réticence, je m'exécute »

(1): Souligné par nous. AB, l'homme qui fait « son devoir », « sans ambages », « sans aucune réticence » et s'ajoute « je m'exécute », c'est du langage d'un ancien combattant. André Bach, « homme de devoir », cf le chapitre II « AB, le soldat 1914-1916 » et le chapitre V « AB Résistant puis Déporté à Buchenwald »

- « <u>Chronique Electorale</u> ». Une colonne sans rien de très neuf, ou avec des redites ou encore par allusions comprises uniquement par le microcosme radical-socialiste de La Rochelle.
- Toujours le 14 avril « **Arguments extra comptables » d'AB pour « Menon-Birouille »**, cf ci-dessus.

d) Le 17 avril 1936, en page 1 de L'Echo Rochelais :

• « Consigne à nos Amis » par P. Taittinger, député de Paris. Des « Amis » candidats, mais pas tous.

Il s'agit des « <u>consignes » de vote</u> dans les Charentes Maritimes données par le leader politique qu'est P. Taittinger. A <u>La Rochelle</u>, sans surprise pour le <u>Dr Cougard</u>. A <u>St-Jean d'Angely</u>, « c'est notre ami <u>Fernand Allain</u> (1) qui porte avec vigueur le drapeau national. A <u>Rochefort</u> par <u>R. Mariani</u>, un moindre mal et à <u>Saintes M. Palmade</u>, bien que de gauche, mais « qui est aujourd'hui en butte aux assauts des extrémistes du Front Populaire.

- P. Taittinger reconnait que dans la Charente Inférieure son mouvement est « au bas de la joute ». Pourquoi F. Sidos n'est-il pas candidat ?
 - (1) : Journaliste proche de Pierre Taittinger et qui succédera à André Bach

A Rochefort « notre ami Richard » (1), bien que candidat en 1932 s'efface devant Mariani « qui se réclame pourtant du Parti radical-socialiste » (probablement tendance Miaux) et ce pour faire échec au candidat du Front Populaire.

(1): Leader des Jeunesses Patriotes

« M. André Hesse et Stavisky » par AB Dans extenses du presureur AB aux A Hesse

Deux colonnes du procureur AB sur A. Hesse.

A lire le texte complet sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle <u>« l'acte d'accusation » bien argumenté et informé d'AB à propos des affaires Hesse/Stavisky.</u>

- e) <u>Le 21 avril 1936. Encore une page consacrée à la « candidature du Docteur Cougard</u> » en grands caractères et une photo sur un grand espace :
- « Le Docteur Cougard et les commerçants »

Un article très long sur 3 colonnes, non signé, mélangeant du factuel intéressant, de la polémique bien connue contre la gauche et la présentation du programme bien connu des amis de P. Taittinger.

• « Pourquoi M. Hesse ne s'explique pas » par André Bach

AB en remet une grosse louche sur <u>plus de deux colonnes</u>. Son article commence pour dire que <u>M. René Chateau</u> dans des réunions ou ses écrits attaque M. Hesse pour « mettre en lumière son rôle peu reluisant dans les affaires Stavisky ». Puis AB développe à nouveau les arguments qui ont été employés pour lesquels « M. Hesse a été exclu du Barreau, sanction confirmée par les cours d'appel réunies et également exclu du parti radical-socialiste ». A. Hesse est muet et ne fait pas campagne.

Commentaires sur ces deux articles d'AB :

Certes A. Hesse était le député sortant, bien installé dans l'arrondissement, avec sans doute de multiples réseaux politico-philosophiques et il avait su s'attacher, par de nombreux « services », la « fidélité » d'élus locaux au-delà du parti radical-socialiste, enfin c'était l'actionnaire le plus influent de Ouest-Océan. Mais il aurait été probablement plus efficace que la « charge » d'AB soit signée d'une personne ayant une notoriété hors du champ électoral de La Rochelle, champ miné aussi de haines, compris fraternelles/franc-maçonnes, recuites et d'un journal (Ouest-Océan) ayant un rédacteur dont « l'honorabilité citoyenne a été embusquée », aurait pu écrire AB.

• « <u>Chronique Electorale</u> » en page intérieure. Une colonne en partie « consacrée » à René Château.

Pour le reste peu d'intérêt et/ou de nouveau, mélangeant activisme politique et journalistique d'avec aussi des projets personnels d'opérations immobilières (de qui ?).

f) Le 24 avril 1936, en page 1 de L'Echo Rochelais:

• <u>Au milieu « Candidature du Docteur Cougard ». Une grande photo du candidat et la reproduction du bulletin de vote Cougard.</u>

Plus au bas de la page un encadré : « Dimanche, tous nos amis voteront en bloc pour le Docteur Cougard. Devant, les menaces du Front Populaire et la besogne d'épuration à accomplir, il ne doit pas y avoir d'abstention. »

- Deux éditos non signés :
 - « Ponce Pilate », très anti Herriot
 - « Aux futurs abstentionnistes ». En conclusion : « Ils (les abstentionnistes) porteront devant le pays la plus lourde des responsabilités : celle des lâches ! »

« Chronique électorale »

Cette chronique manque de piment et révélations pouvant modifier le vote de quelques électeurs. En revanche, nous y trouvons une reproduction de l'analyse de « <u>la Petite Gironde</u> » <u>signée J. A. Catala</u>. Nous reproduisons cette citation d'une part parce que son analyse sur « le cas Hesse » est pertinent et que <u>d'autre part dans moins de six mois AB et JA Catala seront confrères au sein du groupe de « la Petite Gironde</u> », cf ci-après le sous-chapitre III « AB, rédacteur en chef de L'Indépendant des Pyrénées, 1936-1943 ».

« Dans la *Petite Gironde* du 22 avril, nous lisons, sous la signature de notre confrère J.-A. Catala et dans un article traitant de la situation électorale à La Rochelle : Qu'on le veuille ou non, « le cas Hesse », - comme l'on dit à La Rochelle, - c'est-à-dire la position délicate du député sortant, en raison de son rôle dans les affaires Stavisky, « le cas Hesse », disons-nous, domine toute cette élection, puisque M. André Hesse est âprement combattu par tous ses adversaires et que ceux situés à sa gauche particulièrement ont déclaré « urbi et orbi » qu'ils ne se désisteraient pas pour lui. La candidature de l'ancien ministre a surpris beaucoup de personnes et mis dans l'embarras nombre de ses anciens électeurs. On peut considérer, en effet, qu'il eût peut-être été préférable pour lui de ne pas se représenter alors que pesaient encore sur sa personnalité les lourdes hypothèques que constituent sa radiation au Barreau, radiation confirmée par trois Cours d'appel, et son exclusion du parti radical-socialiste. M. Hesse a voulu courir sa chance, bien qu'aucune de ces hypothèques n'ait été levée. L'avenir dira qu'il a raison. Ce qui précède émanant d'un organe aussi pondéré et éloigné des extrêmes que la *Petite Gironde* se passe de commentaires (1). »

(1) : La Petite Gironde est donc « modérée »

JM Catala en 1936 a-t-il joué un rôle dans le transfert d'AB de L'Echo Rochelais à L'Indépendant des Pyrénées (J. A. Catala, ancien rédacteur en chef de L'Indépendant des Pyrénées) ? cf ci-après le F) du sous-chapitre III sur « L'Indépendant des Pyrénées »). J. A. Catala devenu l'ami d'AB fut, en 1942, le témoin de Jeanne Bach à son mariage (cf le chapitre I « AB, sa famille » ci-dessus).

g) Le 27 avril 1936. Résultats du premier tour des législatives du 26 avril :

• « <u>Récapitulation</u> »: inscrits 24 266, suffrages exprimés 19 266: <u>Cougard</u> (droite) 4 495, <u>Hesse</u> (radical-socialiste) 3 380, <u>Château</u> (radical-socialiste Pelletan, très à gauche) 3 292, Bigois 3 149, Grasset (S.F.I.O) 2 587, Goeffroy (communiste) 2 245, Jourdain (divers) 117. Il y a donc ballotage.

• Titre des 3 colonnes d'analyse d'AB : « La déroute de M. Hesse ».

AB a du mal à cacher sa satisfaction : Hesse est en déroute. En plus des « affaires » largement diffusées dans les journaux, des oppositions au sein de son parti politique, de la méfiance de la S.F.I.O., sans compter un Parti Communiste et une CGT très « anti bourgeois », le député sortant Hesse, s'est vu mis en cause vigoureusement par L'Echo Rochelais avec un AB particulièrement « accrocheur » à la limite de « l'acharnement » vis-à-vis de Hesse.

• AB est-il sincère quand il regrette que le parti radical aurait dû présenter un modéré, type Albert Miaux, tant il soutenait au premier tour le Dr Cougard (?). AB n'est pas très optimiste pour ce dernier « arrive en tête du ballotage qui peut encore se redresser ». Or Cougard n'a plus de réserve de voix. La vraie surprise de ce scrutin, c'est la place de René Château qui arrive troisième et surtout qu'à 100 voix derrière Hesse.

AB devient prudent : « Il est trop tôt maintenant pour préjuger de ce que sera le second tour », d'autant que « dans tout le département, c'est un raz de marée S.F.I.O. et communiste qui devrait faire regretter aux radicaux-socialistes leurs trop nombreux « flirts » avec les partisans du chambardement général ».

Lire l'intégralité de cet article sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle.

h) <u>Le 1^{er} mai 1936, en page une, A La Rochelle, Léon Vieljeux, maire de La Rochelle (droite modérée) contre René Château (gauche / Front Populaire) pour le soutien des législatives du 3 mai ».</u>

- La page une met bien en évidence la candidature de L. Vieljeux : photo, profession de foi et ce n'est qu'en lisant un édito signé « L'Echo Rochelais », au titre très explicite, « il faut choisir entre le bâtisseur et le démolisseur » que l'on apprend que R. Chateau est le candidat démolisseur. C'est bien l'Echo Rochelais qui soutient Léon Vieljeux et donc Pierre Taittinger en plus d'AB.
- En page 1, « La chronique électorale » d'AB n'a pas le parfum de « scoop », de « grande révélations », c'est la tournée des bavardages d'entre deux tours ayant en général aucune influence sur le vote : les « retournements de vestes » en faveur de Château, « ... exécuté aussi quelques exercices de voltige à laisser pantois les meilleurs trapèzes ... faut-il être à court d'arguments pour sortir de telles belle vissées... », pour terminer d'un coup de patte sur la tête de ... G. Menon évidemment.

i) <u>Le 4 mai 1936, en page 1, « La nouvelle Chambre sera dominée par l'extrême gauche. M. René Château, Front Populaire est élu à La Rochelle »</u> (Château 10 778 voix, L. Vieljeux 9 211 voix).

• « Comme on fait son lit, on se couche » par AB

AB devait toujours espérer un « miracle » sur La Rochelle, ne pouvant pas croire que le Rochelais voterait pour un prof de philo « marxiste » contre un maire « modéré » réélu facilement un an avant.

Alors AB commence son commentaire par le résultat national aux antipodes de ce que souhaitait Pierre Taittinger, les Jeunesses Patriotes et lui-même. Pour AB, « le succès de l'extrême gauche est surtout dû au mécontentement créé par les décrets laïcs et les difficultés agricoles ... de sorte qu'ayant fait leur lit du Front Populaire, les électeurs doivent s'attendre à trouver quelques épines dans le matelas avant que leur bonheur soit complet ... s'il doit l'être ».

Le 3 mai, pour l'arrondissement de La Rochelle le score est net : Château, 1.500 voix de plus (dont 1000 à La Rochelle ville). Entre les municipales et les législatives, L. Vieljeux perd 500 voix à La Rochelle.

Puis AB remplit ses colonnes avec les supporters de Château, « qui dans la nuit chante l'International et demande la démission du maire ». Puis plus sérieusement AB s'inquiète « que les « gaillards extrémistes » … nous embarquent dans une guerre avec l'Italie au nom des sanctions avec l'Allemagne au nom du pacte franco-soviétique … de sorte que le 3 mai peut être qualifié de « sombre dimanche » ».

Par manque de temps AB n'a pas fait une analyse détaillée du scrutin dans l'arrondissement. Il note que « finalement c'est l'Ile de Ré qui a le mieux tenu contre la vague extrémiste ». Ce qui n'est qu'en partie vrai. Les cantons restent majoritairement à droite, dont le canton ouest de La Rochelle et la Jarrie (canton du Dr Cougard).

Lire l'intégralité de cet article sur le site internet de la Médiathèque de La Rochelle.

Nos commentaires :

C'est à La Rochelle que se jouait l'élection, avec près de la moitié des électeurs de la circonscription législative.

Il est certain que le score final s'explique en grande partie par la poussée générale de la gauche « Front Populaire » dans toute la France dont son « pacifisme » rassurait une grande partie des électeurs et qui adhèrent toujours aux « sucreries sociales ». Le choix du Dr Cougard n'était pas le meilleur, conseiller général d'un canton n'ayant que 2 000 électeurs, présenté comme apolitique, très ancien combattant de droite. Aurait-il été préférable que le maire de La Rochelle eut été candidat dès le premier tour ? au risque d'un mauvais score hors de La Rochelle ?

La gauche, sans le vouloir, a bien joué la partie, puisque le jeune Château a pu égaler au premier tour le candidat « à scandale » Hesse. Les radicaux modérés de La Rochelle n'avaient pas de leader depuis l'échec d'A. Miaux à la municipale de 1935.

Il a manqué à Vieljeux, qui a fait un très beau score, un électorat de centre, voir de centre gauche. C'est pourquoi on peut s'interroger si les engagements de L'Echo Rochelais pour Cougard, puis pour Vieljeux ont été vraiment productifs. En effet les électeurs de droite ne pouvaient voter que pour lui. En revanche la partie « centriste » (le futur MRP) ne devait pas adhérer / se reconnaitre aux éditos de 1935-1936 de P. Taittinger et autres articles de personnalités très à droite. Une analyse plus détaillée de L'Echo Rochelais pourrait conclure à une orientation progressive du journal vers des thèmes de plus en plus droitiers avec sa

composante proche de néo-fascistes. AB a bien dû le ressentir ... et sans doute mal le vivre ... la suite de sa vie de journaliste et de citoyen va le montrer.

Pour une analyse complète de cette élection, il est opportun de consulter le quotidien « La Charente Inférieure » (titre « modéré » et bien informé) à la bibliothèque municipale de La Rochelle.

• <u>Le 4 mai 1936</u>, en page intérieure et dans la rubrique « Saison lyrique au Théâtre municipal », « G. H. » (Germaine Hubert / Bach) présente sur deux colonnes « La Tosca », « Faust » et « Rigoletto ».

Articles à lire intégralement dans *L'Echo Rochelais* (disponibles sur le site de la Médiathèque de La Rochelle.

j) <u>Le 21 (ou 22 ?) mai 1936 dans *L'Echo Rochelais* « M. Marcel Déat remplacerait M. Château » comme professeur de philosophie à La Rochelle :</u>

« Si nous en croyons une information parue dans différents journaux, c'est M. Marcel Déat, député néo-socialiste (1) blackboulé du 2è arrondissement de Paris, qui viendrait à La Rochelle remplacer M. René Château comme professeur de philosophie. Sic transit... A ce propos, La France rappelle que M. Marcel Déat fut député de la Marne ; que, battu, on lui redonna un poste de professeur de philosophie, qu'il quitta pour redevenir député, cette fois à Paris, et, le suffrage universel lui ayant été infidèle à nouveau, M. Marcel Déat revient à la philosophie. Ces professeurs jouent sur le velours. Mais, là-dedans, que deviennent les études de philosophie ? Les élèves seront cependant flattés de recevoir l'enseignement d'un ancien ministre de l'air (2). M. le Proviseur le traitera-t-il d'Excellence ? »

- (1) : Peut-être tendance « pelletan » comme René Château
- (2) : Dans quel gouvernement Déat a-t-il été ministre de l'Air ?

Cette information prendra toute sa signification politiques quand les Rochelais apprendront que le très « gauchiste socialiste » se ralliera à Vichy le 7 juillet 1940 et après il a été associé à l'action menée par Marcel Déat devenu très pro-Pétain/Vichy.

k) Le 26 juin 1936, « La dissolution du Parti National Populaire » à La Rochelle :

Le PNP est le parti de P. Taittinger, qui a « absorbé » les Jeunesses Patriotes. « La notification de la dissolution a été signifiée par M. Pinot, commissaire de police, <u>à notre ami Sidos</u> » (1) (souligné par nous).

(1) : SIDOS, cf ci-dessus et ci-après dans le chapitre V « AB, Résistant puis Déporté à Buchenwald »

I) <u>Le 30 JUIN 1936 : « « OUEST-OCEAN » CHANGE DE MAINS ». G. MENON REMPLACE PAR A. MIAUX. :</u>

« *Ouest_Océan*, le journal de M. Georges Menon, vient de changer de mains, et nous croyons savoir que les nouveaux propriétaires en sont Mrs Miaux, Debact et Fontaine, et MM. Delouche et Jodet-Anbibaud. En un article de présentation intitulé « La Main Passe », les nouveaux propriétaires s'expliquent sur leur position politique, et nous devons les féliciter de le faire

comme ils l'annoncent : « nettement et sans équivoque ». Ouest-Océan déclare se séparer absolument des communistes et, faisant allusion au « Rassemblement Populaire », écrit :

- « Pour la première fois, nous entrevîmes que la formule célèbre : « Pas d'ennemis à gauche », allait peut-être cesser d'être vraie ». Cela courageux, et aussi ce qui suit :
- « Et c'est au moment où la classe ouvrière, puisque classe il y a, obtient, dans l'allégresse du succès, le gouvernement de son choix, avec ses chefs au pouvoir, disposant d'une autorité et d'une facilité qu'aucun gouvernement radical n'a jamais connes, c'est au moment où les réformes depuis si longtemps réclamées vont être faites enfin, c'est à ce moment précis que, de tous les côtés, éclatent des grèves singulières, des grèves à forme encore inconnue, des grèves avec des chants et des réjouissances dans les chantiers occupés, des grèves au cours desquelles, quand les salariés ont obtenu pleine satisfaction, ils réclament immédiatement autre chose. Grèves d'intérêts professionnels ? ou grèves politiques ? Agents provocateurs ? ou excitations d'origine communiste ? Nous ne sommes évidemment pas d'accord avec toutes les conclusions auxquelles ces réflexions conduisent Ouest-Océan, mais nous accueillons avec plaisir l'annonce que ce journal nouvelle formule veut échanger « des idées, non des querelles ». Et c'est en toute confraternité qu'en le remerciant de son salut cordial aux journalistes rochelais, nous lui souhaitons des vents favorables.

PS: Il paraitrait que M. Georges Menon fera paraitre un nouveau journal, dont le titre serait *Rupella*. »

Pourquoi Rupella?

Article certainement écrit par AB, bien « au courant » grâce à ses probables bonnes relations avec les radicaux-socialistes modérés comme Miaux et Delouche (ancien maire ?), nouveaux propriétaires de Ouest-Océan. Georges Menon ferait-il paraitre un nouveau journal ? Ce qui est certain et le plus « satisfaisant » pour AB, c'est que G. Menon n'est plus à L'Ouest-Océan (écarté brutalement ou doucement ... on ne le saura jamais). De toute évidence Ouest-Océan change de positionnement politique et donc éditorial.

3) 21 août 1936 : A La Rochelle. Si M. le Maire disait « chiche, je m'en vais » par AB. Et AB provoque M. Château sans prévoir la « suite » à Vichy pour cet agrégé de philosophie très à gauche en 1936.

Texte intégral :

« A LA ROCHELLE

Si M. Le Maire disait « chiche »

Au soir du 3 mai, alors que M. Chateau, augmentant sa taille d'un nombre respectable de centimètres en grimpant sur les épaules de ses admirateurs, ces derniers mêlaient au chant de l'Internationale, -la Marseillaise n'ayant pas encore été bolchevisée, les cris de « Démission! » à l'adresse de la mairie toute proche. »

Ce cri était une abréviation de l'axiome courant en matière de politique administrative : « Ote-toi de là que je m'y mette. » Car il était bien évident, dans l'esprit des amis de M. Château, que, ce dernier étant déjà député, il devait encore, et sans retard, être maire, conseiller général, que suis-je encore !

Puis les rumeurs s'apaisèrent, M. Château s'en fut se mêler sans gloire à la foule des parlementaires, où il se noya sans doute, car oncques n'entendit ce grand parleur à la tribune. Il avait probablement trop de travail pour répondre aux naïfs électeurs qui lui demandaient à quelle date on distribuerait les trois hectares promis par lui en réunion électorale.

Mais voici les vacances et M. Château a dû être surpris de trouver la Ville de La Rochelle toujours administrée par les hommes que les électeurs ont librement chargés de ce soin il y a eu un an aux cerises. Ce n'est pas si loin!

J'imagine à lire ce que je lis, que M. Château a passé la semaine l'adjudant Péré (Denis), en lui demandant pourquoi il n'avait pas mieux travaillé en son absence, puis il s'en est allé passer commande chez un bon faiseur... d'articles et voilà pourquoi, d'une plume trempée dans l'encre rouge, le correspondant d'un journal régional est part à fond contre M. Vieljeux en se saisissant de tous les projectiles à sa portée : porte du Casino, bassins des gosses, sable de la plage, etc.; etc., même les rats!

Oui ! S'il y a des rats à La Rochelle, c'est la faute à M. Vieljeux. On pourrait répondre avec beaucoup de respect à ce confrère que les Municipalités cartellistes ont laissé beaucoup de termites derrières elles et que personne leur en a fait grief.

Mais ne luis faisons pas reproche. Il fallait bien que la commande de M. Château fût exécutée en temps voulu et juste au moment où M. Vieljeux, pour qui un et un font deux, déclare honnêtement que, le gouvernement imposant de nouvelles charges biens que les contribuables soient frappés.

C'est le sort des contribuables qui n'ont qu'à attendre un petit peu pour voir ce que le Conseil général va leur déverser sur l'échine en fait de centimes additionnels. Mon petit doigt m'a dit cent centimes, ce qui doit faire un franc entier. Mais, je gage qu'à ce moment-là notre confrère ne trouvera rien à dire contre un conseil général républicain cent pour cent, que disje ? deux cents pour cent !

Il est vrai que M. Blum a pris la précaution de reculer au mois de novembre la session des Conseils généraux. L'absorption de l'amère pilule est retardée, mais nous ne perdons rien de son amertume.

Mais revenons à La Rochelle et demandons ce qui se passerait si, répondant à M. Château et à ses amis, qui clament : « Qu'on nous laisse la place et l'on verra ce que l'on verra ! ». M. Vieljeux disait : « Chiche ! Je m'en vais ! »

Je veux admettre qu'à ce moment l'affaire ne ferait pas un pli et que M. Château et ses amis feraient un nouveau voyage sur les épaules des communistes au chant de la Marseillaise. Ce voyage aboutirait au fauteuil de Jean Guillon, sur lequel M. Château prendrait place, - ya des « Bottin » à la mairie, flanqué du Dr Guinaudeau, de l'adjudant Péré (Denis) et des camarades Grasset et Geoffroy, qui ne sont pas encore partis en Espagne.

-Et ensuite?

Je sais que nous ne manquerions pas de défilés populaires, de poings tendus et de papiers gros sur le Champ-de-Mars. Je sais que certain régional n'aurait pas assez de colonnes pour célébrer les réalisations de M. Château, tout comme il n'a pas manqué d'adjectifs laudatifs pour célébrer son action énergique en faveur de la diminution du prix du permis de chasse, réforme par laquelle on ne l'avait pas attendu.

Mais après?

Après. Eh bien, comme je ne suis pas méchant, je me contente de donner rendez-vous à mon confrère sur les bancs de la presse au Conseil municipal dans le cas où cette éventualité se produirait. Nous serions ensemble comment ces Messieurs du « Front Populaire » feraient pour distribuer de l'argent sans en faire rentrer dans les caisses.

Et je suis tout prêt à faire amende honorable si je me trompe. Bien plus. Voyant par ses articles combien le sort des contribuables lui est cher, je m'engage à lui payer cent sous par tête de contribuable à mine réjouie qu'il pourra m'apporter.

Chiche! André Bach »

Epilogue d'André Bach au moment de quitter L'Echo Rochelais ? ou « papier » de déception ? Pour M. Château, AB n'avait pas prévu la suite : CHATEAU PETAINISTE !

4) <u>LE 25 SEPTEMBRE 1936 : ANDRE BACH QUITTE L'ECHO</u> ROCHELAIS.

a) En page 1:

• « Aux Lecteurs, aux Amis » par André Bach :

« Il y a un peu plus de trois ans, j'avais l'honneur de prendre la direction de l'Echo Rochelais. Depuis, je me suis efforcé de remplir le but assigné à un journal local : renseigner ses lecteurs sur ce qui se passe dans la localité. Ceci peut sembler être une vérité de La Palisse mais détermine bien vers quoi tendaient mes efforts. Aujourd'hui, le hasard, qui guide tous les hommes, et encore davantage les journalistes, m'envoie sur un autre point du territoire. Je ne veux pas quitter La Rochelle sans exprimer ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont fait l'honneur de me lire, qui, bien souvent, m'ont guidé dans mon travail et qui ont bien voulu aussi m'honorer de leur amitié. Je remercie aussi les représentants de toutes les Administrations, ceux de la justice et ceux de la police, sans qui tout travail journalistique serait impossible, pour la bienveillance et l'exquis bon accueil que, toujours, ils m'ont réservés. Et je n'aurai garde d'oublier l'admirable personnel de l'imprimerie Rochelaise, dont tous les membres furent bien autre chose que des collaborateurs : des amis ! Enfin, comment dire ma gratitude aux confrères, venus de tous les points de l'horizon politique pour me souhaiter bonne chance. De tous, amis, lecteurs, collaborateurs, confrères, je garderai le meilleur souvenir, ainsi que de La Rochelle. A tous, je ne dis pas adieu, - la terre est si petite, - mais au revoir ! André BACH. »

• « A nos lecteurs » par T. :

« Notre excellent ami André Bach, qui, pendant plusieurs années, avec un courage digne d'éloges, assura la Direction de l'Echo Rochelais, vient d'être appelé, juste hommage à son talent, à de plus hautes fonctions. Nous ne voulons pas laisser partir ce collaborateur dévoué sans le remercier pour ce qu'il a fait pour le triomphe des idées nationales, et nous lui exprimons en même temps, au nom de tous ses amis, nos bien vives félicitations. Nous offrons aussi nos meilleurs vœux à notre ami, Fernand Allain, qui dirigea désormais l'Echo Rochelais et essayera de continuer l'œuvre de son prédécesseur. T. »

Nos commentaires :

Ces deux textes d'adieu sont habituels, sauf que AB ne nomme pas P. Taittinger dans ses remerciements et que Pierre Taittinger ne signe que T. Il est curieux que ne figure pas son nom en entier « Pierre Taittinger ». C'est le seul « indice » comme quoi la séparation entre P. Taittinger et André Bach s'est faite, peut-être, de manière « froide » ... au mieux.

b) Dans la une du 25 septembre 1936 :

- Un édito « <u>Alerte aux gens d'ordre</u> » par Fernand Allain qui remplace AB, comme l'annonce P. Taittinger dans le petit texte relatif à AB (cf ci-dessus). Fernand Allain vient de se faire battre très sévèrement à l'élection législative (cf ci-dessus). C'est dire que P. Taittinger veut, pour diriger ses journaux, un militant politique très « Jeunesses Patriotes » ... ce que ne devait pas être AB ... <u>comme va le montrer la suite de sa vie</u>. Cf ci-après le sous-chapitre III « AB rédacteur en chef de L'Indépendant des Pyrénées » à Pau de 1936 à 1943 et le chapitre V « AB Résistant de juillet 1940 à août 1943, arrêté par la Gestapo en août 1943, puis Déporté à Buchenwald de janvier 1944 à avril 1945 et décédé le 10 mai 1945 à Boilay (Moselle) ».
- « <u>Le Bolchévisme en action : les grèves génératrices de misère se multiplient en France</u> ». Article non signé.
- « <u>En Espagne. Les Nationaux (pro-Franco) menacent Bilbao, Tolède et Madrid où les Rouges (républicains du gouvernement légal) se maintiennent par la Terreur », non signé.</u>
- « Rassemblement National Régional » le 27 septembre à La Rochelle organisé par le Parti Républicain National et Social dont le président est P. Taittinger et par le Rassemblement Populaire Français, J. Renaud étant son président. <u>C'est une mobilisation contre le Front Populaire.</u>
- « Les Ministres radicaux-socialistes s'élèvent contre les menaces extrémistes » (de droite), non signé.
 - c) <u>La lecture de L'Echo Rochelais au 4^{ème} trimestre 1936 confirme une orientation politique de plus en plus à droite (extrême ?) avec des signatures peu « modérées »</u>

d) Archives du journal Ouest Eclair du 15/09/1936

« LE DEPART D'ANDRE BACH. – André Bach va quitter La Rochelle : c'est à la fois un journaliste de grande classe et un excellent confrère que la presse rochelaise va perdre.

Il nous était venu de Paris il y a quelques années, pour prendre la rédaction en chef de *L'Echo Rochelais*. Immédiatement il sut se faire apprécier par tous les journalistes de La Rochelle : amis et adversaires politiques, dont il gagna toutes les sympathies.

Ses attaques, quoique vives parfois, étaient toujours tempérées par une tournure de style impeccable où le plaisant se mélangeait harmonieusement au sévère. On sent à la phrase que notre homme est un Parisien du bon cru, doué de beaucoup de cœur. Grand mutilé de guerre, il a la philosophie sereine et la bonne humeur de l'ancien jouteur des tranchées – André Bach part pour Pau, où il va prendre la direction d'un grand quotidien. Nous nous réjouissons de le voir accéder à un poste de confiance, et, tout en regrettant très sincèrement son départ de notre

ville, nous l'assurons que nos vœux les meilleurs l'accompagnent dans sa nouvelle résidence. A. G. »

<u>PS</u>:

- Pour comprendre la vie, des partis politiques et les résultats des élections en Charente Inférieure de 1919 à 1940, notamment de 1933 à 1936 nous avons été « handicapés » par l'absence (à notre connaissance) de travaux universitaires (thèses de doctorat ou de master), de publications (de journalistes) et de livres de référence. Nous retrouvons la même difficulté en Béarn pour la période 1936/1938.
- Si nous avions eu suffisamment d'informations et d'analyses documentées, nous aurions présenté ce que sont devenus quelques hommes politiques dont Vieljeux, Hesse, Château, Cougard, Grasset, etc... notamment pendant la période du régime de Vichy et après la Libération sans oublier Georges Menon de 1936 à 1950.

Il existe aussi de la « substance » pour écrire quelques pages consacrées à Albert Miaux. Nous confions les résultats de ces recherches à faire puis à publier par l'Université de La Rochelle, Poitiers et/ou Bordeaux et par les médias du département des Charentes Maritimes.